



Global Asset
Management

RBC Funds (Lux)

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de
droit luxembourgeois
(R.C.S. Luxembourg B 148411)

Rapport annuel, y compris les états financiers
audités pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base de rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du Prospectus en vigueur accompagné du Document d'informations clé pour l'investisseur (« DICI »), du dernier rapport annuel et du rapport semestriel le plus récent s'il a été publié ultérieurement.

Table des matières

	Page
Gestion et administration	3
Informations générales.....	6
Rapport du Conseil d'administration.....	7
Rapport d'audit	13
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	16
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*	19
RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	22
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	26
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund.....	29
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund.....	32
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund.....	37
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	40
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund.....	44
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	48
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund.....	52
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	57
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund.....	61
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund.....	64
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	68
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio.....	73
État combiné de l'Actif net	75
État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net.....	94
Variation du nombre d'Actions.....	101
Statistiques	130
Notes annexes aux États financiers	140
Informations concernant la politique de rémunération (non auditées)	160
Règlement relatif aux opérations de financement sur titres dit « SFTR » (Règlement UE 2015/2365) (non audité).....	160
Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (SFDR) (non audité)	157

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Gestion et administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS

Francisco LUCAR (jusqu'au 31 octobre 2022)

Consultant indépendant

21, Route d'Hermance

CH-1222 Genève

Suisse

Laurence BENSAFI

Portfolio Manager et *Deputy Head, Emerging Markets Equities* de RBC Global Asset Management (UK) Limited

77 Grosvenor Street

W1K 3JR

Londres, Angleterre, Royaume-Uni

Milos VUKOVIC

Vice President et *Head, Investment Policy* de RBC Global Asset Management, Inc.

155 Wellington Street West, Suite 2300

Toronto, Ontario

Canada M5V 3K7

Matthew GRAHAM

Chief Operating Officer de RBC Global Asset Management, Inc.

155 Wellington Street West, Suite 2300

Toronto, Ontario

Canada M5V 3K7

Siu-Wai NG (jusqu'au 31 janvier 2022)

Associé, Head of Product Development

BlueBay Asset Management LLP

77 Grosvenor Street

W1K 3JR

Londres, Angleterre, Royaume-Uni

Anne-Sophie Girault

Managing Director, Head of EMEA Distribution de RBC Global Asset Management (UK) Limited

77 Grosvenor Street

W1K 3JR

Londres, Angleterre, Royaume-Uni

Tracey McDERMOTT (depuis le 25 janvier 2023)

Administratrice indépendante

Gemini Governance & Advisory Solutions S.à.r.l.

Luxembourg

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Présidente :

Yie-Hsin Hung

Chairman et Chief Executive Officer (New York Life Investment Management Holdings LLC)

Senior Vice President (New York Life Insurance Company)

Administrateurs :

Jean-Yves Maldague

Administrateur délégué (Candriam Luxembourg)

Naïm Abou-Jaoudé

Chief Executive Officer (CANDRIAM)

John M. Grady

Senior Managing Director (New York Life Investment Management Holdings LLC)

Senior Vice President (New York Life Insurance Company)

Gestion et administration (suite)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (suite)

Anthony Malloy

Executive Vice President et Chief Investment Officer (New York Life Insurance Company)

Chief Executive Officer (NYL Investors LLC)

Frank Harte

Senior Managing Director, Chief Financial Officer et Treasurer (New York Life Investment Management Holdings LLC)

Senior Vice President (New York Life Insurance Company)

Elias Farhat

Chief Strategy Officer (CANDRIAM)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Jean-Yves Maldague

Administrateurs :

Naïm Abou-Jaoudé

Michel Ory

Alain Péters

Tanguy de Villenfagne

Pascal Dequenne

Renato Guerriero

SIÈGE SOCIAL

14, porte de France

L-4360 Esch-sur-Alzette

Grand-Duché de Luxembourg

SOCIÉTÉ DE GESTION

Candriam Luxembourg, *société en commandite par actions*

SERENITY - Bloc B

19-21, route d'Arlon

L-8009 Strassen

Grand-Duché de Luxembourg

PROMOTEUR, GESTIONNAIRE D'INVESTISSEMENT ET DISTRIBUTEUR

RBC Global Asset Management, Inc.

155 Wellington Street West, Suites 2200 & 2300

Toronto, Ontario

Canada M5V 3K7

GESTIONNAIRES D'INVESTISSEMENT PAR DÉLÉGATION

RBC Global Asset Management (UK) Limited

77 Grosvenor Street

W1K 3JR

Londres, Angleterre, Royaume-Uni

RBC Investment Management (Asia) Limited

15th Floor, Cheung Kong Center

2 Queen's Road, Central

Hong Kong

BANQUE DÉPOSITAIRE ET AGENT PAYEUR, AGENT ADMINISTRATIF ET DE DOMICILIATION, AGENT DE REGISTRE ET DE TRANSFERT

RBC Investor Services Bank S.A.

14, porte de France

L-4360 Esch-sur-Alzette

Grand-Duché de Luxembourg

Gestion et administration (suite)

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, rue Gerhard Mercator
B.P. 1443
L-1014 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

CONSEILLER JURIDIQUE

Arendt & Medernach S.A.
41A, avenue J.F. Kennedy
L-2082 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Informations générales

Les assemblées annuelles des actionnaires se tiendront généralement au siège social du Fonds à Luxembourg le premier jeudi du mois d'avril à 14 h ou, si ce jour n'est pas un Jour ouvrable, le Jour ouvrable suivant, sauf indication contraire dans l'avis de convocation.

Les avis de convocation à toutes les assemblées générales seront envoyés aux détenteurs d'Actions nominatives par courrier recommandé au moins huit jours civils avant l'assemblée, à leur adresse figurant sur le registre des actionnaires. Ces avis comprendront l'ordre du jour et préciseront l'heure et le lieu de la réunion ainsi que les conditions d'admission.

Ils se référeront également aux règles de quorum et de majorité requises par le droit luxembourgeois et fixées par les articles 67 et 67-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'amendée) et par les statuts du Fonds.

Chaque Action entière confère le droit à une voix. L'approbation d'une majorité simple des actionnaires lors d'une assemblée des actionnaires d'un Compartiment ou d'une Catégorie est requise en ce qui concerne le paiement d'un dividende (le cas échéant) pour un Compartiment ou une Catégorie spécifique.

Toute modification des Statuts doit être approuvée par les actionnaires lors d'une assemblée générale des actionnaires du Fonds.

Les rapports annuels, y compris les états financiers audités du Fonds, sont publiés dans les quatre (4) mois suivant la fin de l'exercice financier du Fonds, et les rapports semestriels non audités sont publiés dans les deux (2) mois suivant la période à laquelle ils se rapportent.

Les rapports annuels sont envoyés à chaque actionnaire nominatif par voie électronique ou au format papier à l'adresse figurant dans le registre des actionnaires.

Des copies des derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenues gratuitement pendant les heures normales de bureau au siège social du Fonds à Luxembourg et sont disponibles en ligne à l'adresse suivante www.rbcgam.lu.

Un document d'informations clé relatif aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (« PRIIP ») pour chaque Catégorie d'actions disponible de chaque Compartiment sera mis gratuitement à la disposition des investisseurs avant leur souscription d'Actions.

Un tableau détaillé des mouvements du portefeuille est disponible gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

Pour les Compartiments suivants, aucune notification aux fins de commercialisation en République fédérale d'Allemagne n'a été déposée auprès de l'Autorité fédérale de surveillance financière (BaFin), de sorte que les Actions dudit Compartiment ne peuvent être commercialisées auprès d'investisseurs relevant de la juridiction du Code des investissements allemand :

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investerings Fund
 RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*
 RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund

* Ce Compartiment était enregistré aux fins de commercialisation en République fédérale d'Allemagne et a été retiré de la liste des fonds enregistrés en Allemagne le 31 mai 2022 suite à sa liquidation.

** Ce Compartiment était enregistré aux fins de commercialisation en République fédérale d'Allemagne et a été retiré de la liste des fonds enregistrés en Allemagne le 15 décembre 2021 suite à sa liquidation.

Rapport du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous remettre le présent rapport annuel des Fonds RBC (Lux), RBC Funds (Lux) ci-après, (le « Fonds ») pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022.

Le Fonds

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable. Le Fonds comporte plusieurs Compartiments, chacun d'entre eux ayant sa propre politique et ses propres restrictions d'investissement. Au cours de l'année, l'actif net total du Fonds a diminué, passant de 5,4 milliards de dollars américains à 3,9 milliards de dollars américains en fin d'exercice. Le Conseil a également approuvé la liquidation du Fonds RBC (Lux) - Global Resources Fund le 15 décembre 2021 et du Fonds RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund le 31 mai 2022.

Le Fonds a qualité d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et peut donc être proposé à la vente dans les États membres de l'Union européenne, sous réserve d'enregistrement dans les pays autres que le Grand-Duché de Luxembourg. En outre, des demandes d'enregistrement du Fonds et de ses Compartiments peuvent être faites dans d'autres pays.

En date du 31 octobre 2022, le Fonds et certains Compartiments spécifiques sont enregistrés pour distribution au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie (investisseurs institutionnels uniquement), aux Pays-Bas, en Norvège, à Singapour (disponibilité restreinte), en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni.

Responsabilité des Administrateurs

La préparation des états financiers combinés du Fonds est effectuée par RBC Investor Services Bank S.A., en qualité d'Agent administratif, sous la supervision du Conseil d'administration. Conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises, les Administrateurs ont pris des mesures raisonnables pour s'assurer que des contrôles internes appropriés concernant la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés sont en place chez les prestataires de services du Fonds, et pour exercer par ailleurs une surveillance des estimations comptables et jugements formulés dans le cadre de la préparation des états financiers combinés. Le Conseil d'administration est convaincu qu'il s'est pleinement conformé à ces exigences.

Conformément au nouveau Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR »), certaines informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales et l'objectif d'investissement durable, selon le cas, sont disponibles dans la section SFDR (non auditée) du rapport annuel.

Le Conseil tient également à remercier et à prendre acte du départ en retraite de Francisco Lucar au 31 octobre 2022. M. Lucar a assuré la fonction d'administrateur indépendant du Fonds depuis sa création en 2009.

Code de conduite de l'ALFI

Le Conseil d'administration adhère au Code de conduite de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement (« ALFI ») publié en 2013 à l'intention des fonds d'investissement luxembourgeois. Le Code de conduite définit un cadre de principes de haut niveau et de recommandations de meilleures pratiques pour la gouvernance des fonds d'investissement luxembourgeois.

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle du Fonds se tiendra le 6 avril 2023.

Pour obtenir des informations actualisées sur les Compartiments des Fonds RBC (Lux), veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante www.rbcgam.lu. Au nom de toute l'équipe de RBC Global Asset Management, nous tenons à vous remercier de votre confiance.

Le Conseil d'administration
Luxembourg, le 25 janvier 2023
RBC Funds (Lux)

Examen des Compartiments

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund

Le Fonds a cédé 26,90 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (18,48 %).

Les marchés boursiers mondiaux ont entamé la période alors que planait le spectre d'un nouveau variant de la COVID-19. Les investisseurs se sont toutefois mis à anticiper les conséquences inflationnistes de la reprise de la demande post-pandémique et des goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement entravées dès lors que la plus faible dangerosité d'Omicron par rapport aux souches antérieures a été établie. Ils ont par conséquent privilégié les actions susceptibles de conserver leur valeur en période d'inflation.

Les inquiétudes concernant l'inflation ont été amplifiées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie à la fin du mois de février. Les approvisionnements en énergie et en denrées alimentaires ont été particulièrement touchés, et les banques centrales ont commencé à relever leurs taux de manière plus agressive, en vue de remédier au risque d'accélération de l'inflation.

Les prix des biens ont commencé à se modérer, mais ceux des services ont grimpé, ce qui laisse à penser que les banques centrales devront vraisemblablement encore relever leurs taux directeurs, une décision qui pourrait faire basculer l'économie mondiale dans la récession. Ce scénario a affaibli les perspectives de bénéfices des entreprises et entraîné un repli des marchés boursiers mondiaux à la fin de la période.

RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*

Le Fonds a cédé 24,95 % au cours de la période de 11 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (20,07%).

Les marchés boursiers mondiaux ont entamé la période alors que planait le spectre d'un nouveau variant de la COVID-19. Les investisseurs se sont toutefois mis à anticiper les conséquences inflationnistes de la reprise de la demande post-pandémique et des goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement entravées dès lors que la plus faible dangerosité d'Omicron par rapport aux souches antérieures a été établie. Ils ont par conséquent privilégié les actions susceptibles de conserver leur valeur en période d'inflation.

Les inquiétudes concernant l'inflation ont été amplifiées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie à la fin du mois de février. Les approvisionnements en énergie et en denrées alimentaires ont été particulièrement touchés, et les banques centrales ont commencé à relever leurs taux de manière plus agressive, en vue de remédier au risque d'accélération de l'inflation.

Les prix des biens ont commencé à se modérer, mais ceux des services ont grimpé, ce qui laisse à penser que les banques centrales devront vraisemblablement encore relever leurs taux directeurs, une décision qui pourrait faire basculer l'économie mondiale dans la récession. Ce scénario a affaibli les perspectives de bénéfices des entreprises et entraîné un repli des marchés boursiers mondiaux à la fin de la période.

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund

Le Fonds a cédé 27,38 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (19,96 %).

Les marchés boursiers mondiaux ont entamé la période alors que planait le spectre d'un nouveau variant de la COVID-19. Les investisseurs se sont toutefois mis à anticiper les conséquences inflationnistes de la reprise de la demande post-pandémique et des goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement entravées dès lors que la plus faible dangerosité d'Omicron par rapport aux souches antérieures a été établie. Ils ont par conséquent privilégié les actions susceptibles de conserver leur valeur en période d'inflation.

Les inquiétudes concernant l'inflation ont été amplifiées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie à la fin du mois de février. Les approvisionnements en énergie et en denrées alimentaires ont été particulièrement touchés, et les banques centrales ont commencé à relever leurs taux de manière plus agressive, en vue de remédier au risque d'accélération de l'inflation.

Les prix des biens ont commencé à se modérer, mais ceux des services ont grimpé, ce qui laisse à penser que les banques centrales devront vraisemblablement encore relever leurs taux directeurs, une décision qui pourrait faire basculer l'économie mondiale dans la récession. Ce scénario a affaibli les perspectives de bénéfices des entreprises et entraîné un repli des marchés boursiers mondiaux à la fin de la période.

RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund

Le Fonds a cédé 26,63 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (18,48 %).

Les marchés boursiers mondiaux ont entamé la période alors que planait le spectre d'un nouveau variant de la COVID-19. Les investisseurs se sont toutefois mis à anticiper les conséquences inflationnistes de la reprise de la demande post-pandémique et des goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement entravées dès lors que la plus faible dangerosité d'Omicron par rapport aux souches antérieures a été établie. Ils ont par conséquent privilégié les actions susceptibles de conserver leur valeur en période d'inflation.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Examen des Compartiments (suite)

Les inquiétudes concernant l'inflation ont été amplifiées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie à la fin du mois de février. Les approvisionnements en énergie et en denrées alimentaires ont été particulièrement touchés, et les banques centrales ont commencé à relever leurs taux de manière plus agressive, en vue de remédier au risque d'accélération de l'inflation.

Les prix des biens ont commencé à se modérer, mais ceux des services ont grimpé, ce qui laisse à penser que les banques centrales devront vraisemblablement encore relever leurs taux directeurs, une décision qui pourrait faire basculer l'économie mondiale dans la récession. Ce scénario a affaibli les perspectives de bénéfices des entreprises et entraîné un repli des marchés boursiers mondiaux à la fin de la période.

RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund

Le Fonds a cédé 11,83 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (9,71%).

Les marchés d'actions européens ont fortement dévissé au cours de la période de 12 mois, mais ont surclassé la plupart des autres régions développées et émergentes. L'inflation la plus rapide depuis des décennies, exacerbée par la guerre en Ukraine, a conduit les banques centrales à relever rapidement les taux d'intérêt. La hausse des taux a plombé les actifs à risque, les marchés boursiers et des obligataires n'ayant eu de cesse que de dégringoler depuis le début de l'année. Au début du premier trimestre également, les investisseurs ont délaissé les valeurs de croissance, qui avaient jusqu'à lors eu la cote depuis le début de la pandémie.

L'allocation sectorielle a été le principal artisan de la performance relative au cours de la période. Une sous-pondération des valeurs industrielles a freiné les rendements. C'est la sélection des titres dans le secteur de la consommation discrétionnaire qui s'est révélée contribuer le plus favorablement à la performance, bien que les valeurs en tête de peloton aient généralement appartenu aux secteurs des soins de santé et de l'énergie. La sélection des titres dans la finance et l'industrie s'est montrée la moins performante, comme en témoigne Hargreaves Lansdown, une société financière britannique comptant au rang des valeurs ayant eu l'impact le plus préjudiciable sur la performance relative.

RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund

Le Fonds a essuyé une perte de 0,13 % au cours de la période de 12 mois, soit une performance supérieure à la baisse de 4,89 % de l'indice de référence.

Le repli accusé par l'indice composite S&P/TSX Index au cours de la période de 12 mois est attribuable à la probabilité accrue d'une récession provoquée par les effets de l'inflation galopante, la montée des taux d'intérêt et la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

La surperformance du Fonds est en grande partie le fruit de la sélection des titres et de la surpondération de l'énergie, un secteur qui a saisi la manne de la hausse des prix du pétrole et du gaz naturel. Les surreprésentations d'Imperial Oil, de Canadian Natural Resources et de Suncor Energy ont toutes contribué à la performance négative. Une participation prise sur Tricon Residential a nui à la performance. En effet, la hausse des loyers n'a pas suffi à compenser l'inquiétude suscitée par l'augmentation des charges d'exploitation et des coûts du service de la dette liée à la hausse des taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la croissance économique soit tempérée par l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur la consommation et les autres activités économiques. Selon les prévisions du consensus, le PIB canadien devrait baisser à 1,6 % en 2023.

RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund

Le Fonds a cédé 21,06 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (16,38 %).

Le marché boursier américain a connu une forte volatilité et un recul important au cours de la période, sous l'effet d'une longue liste de vents contraires très puissants, notamment les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la guerre en Ukraine après l'invasion de la Russie en février. Mais il ne fait aucun doute que c'est l'inflation, qui a atteint son rythme le plus rapide depuis 40 ans, qui s'est révélée le plus grand défi pour les marchés. Dans ce contexte, les banques centrales, y compris la Réserve fédérale américaine, ont rapidement relevé leurs taux, même si cela devait être synonyme de difficultés économiques à venir. Une inflation élevée combinée à une hausse des taux d'intérêt, un ralentissement de la croissance économique et une forte probabilité de récession a provoqué la dégringolade des valorisations des marchés d'actions.

La sous-performance du Fonds s'explique par les rendements plus faibles des secteurs de la finance et des technologies de l'information, compensés en partie par les fortes contributions des positions dans les services de communication et les biens de consommation discrétionnaire.

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund

Le Fonds a cédé 36,35 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (33,99 %).

Les marchés d'actions asiatiques ont chuté au cours de la période, les rendements obligataires mondiaux ayant augmenté pour refléter une inflation à son plus haut niveau depuis des décennies. La hausse des rendements américains a fait grimper la valeur du billet vert face aux devises asiatiques et a eu un impact particulièrement négatif sur les marchés actions de Taiwan et de la Corée du Sud. Les actions chinoises ont sous-performé, la décision du président Xi de proroger les restrictions strictes mises en place pour lutter contre la COVID-19 ayant nui à la croissance économique. Les investisseurs craignaient également que la mainmise incontestée de Xi sur le pouvoir ne soit préjudiciable aux entreprises privées.

Examen des Compartiments (suite)

Les marchés actions d'Indonésie et de Thaïlande ont mieux résisté que ceux de nombreux autres pays de la région, grâce à la levée des restrictions mises en place pour lutter contre le coronavirus et à la reprise du tourisme après la pandémie. Les actions indiennes ont elles aussi surperformé, dopées par la vigueur de l'économie nationale et une inflation relativement faible.

La performance du Fonds a été favorisée par la sélection des titres en Inde et en Indonésie, ainsi que dans les secteurs des biens de consommation de base et de la finance, qui ont surperformé. Le choix des valeurs au sein de la consommation discrétionnaire et les allocations du Fonds en Chine ont quant à elles freiné les rendements.

RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund

Le Fonds a cédé 30,50 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (24,67 %).

En regard des autres pays d'Asie, l'économie et le marché boursier du Japon se sont bien comportés au cours de la période. Les données économiques ont laissé entendre que l'économie japonaise était sur la voie de la reprise, les entreprises ayant porté à la hausse leurs dépenses d'investissement dans la décarbonisation, la numérisation et la productivité. En parallèle, le gouvernement de l'Archipel a dressé des plans visant à stimuler le tourisme et à accroître les dépenses pour aider l'économie. Le yen est tombé à son plus bas niveau en trois décennies, sur fond d'inflation galopante et de hausse des rendements obligataires américains, rendant ainsi les exportations japonaises plus attrayantes.

La sélection des titres a eu un impact négatif sur la performance du Fonds. Recruit, une société opérant dans le secteur des ressources humaines dont le cours du titre a chuté sous l'effet de l'inquiétude généralisée à l'égard des valeurs de croissance, a fait partie des positions qui ont limité les rendements. Misumi Group, un fournisseur de composants industriels, a également nui à la performance, ses ventes ayant été entamées par le ralentissement économique en Chine. La performance du Fonds a été stimulée par les positions dans Mitsubishi Heavy Industries, une société d'ingénierie disposant d'un solide portefeuille de projets dans le domaine de l'énergie nucléaire et de la défense.

RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*

Le Fonds a essuyé une perte de 45,28 % au cours de la période de 12 mois, soit une performance supérieure à la baisse de 47,90 % de l'indice de référence.

Le marché d'actions chinois a été l'un des moins performants du monde au cours de l'exercice, en raison du prolongement des restrictions strictes mises en place pour lutter contre la COVID-19 et de la crainte des investisseurs que la mainmise incontestée du président Xi sur le pouvoir ne porte préjudice aux entreprises privées. L'atonie de l'industrie immobilière chinoise a persisté, et les exportations ont ralenti sous l'effet de l'affaiblissement de l'économie mondiale. Au cours de la période, Pékin a assoupli sa politique monétaire.

C'est la sélection des titres dans les secteurs des soins de santé et de la finance qui a le plus contribué à la performance du Fonds. Les positions dans CSPC Pharmaceutical ont stimulé la performance du Fonds, car la société a enregistré de fortes ventes de médicaments et a fait avancer le développement d'un médicament expérimental contre la COVID-19. Bank of China Hong Kong s'est révélée un autre fer de lance notable de la performance, la banque étant positionnée pour bénéficier de la hausse des taux d'intérêt américains. La bonne performance globale du Fonds a été partiellement éclipsée par une sélection de titres infructueuse dans le secteur immobilier.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

Le Fonds a essuyé une perte de 30,97 % au cours de la période de 12 mois, soit une performance supérieure à la baisse de 31,03 % de l'indice de référence.

La surperformance du Fonds au cours de la période est imputable à la combinaison d'une sélection de titres rondement menée et des allocations sectorielles et géographiques porteuses.

Au niveau géographique, les surpondérations au Chili, en Turquie et en Afrique du Sud ont contribué à la performance relative sur la période. Cette contribution a été partiellement compensée par l'absence d'exposition à l'Arabie saoudite. La sélection des titres a également eu un impact globalement positif, grâce à des choix judicieux au Brésil, en Chine et au Mexique. Le choix des valeurs opéré au Chili a coûté des points à la performance, mais dans une moindre mesure.

Sur le front sectoriel, le Fonds a tiré parti de sa sous-pondération du secteur des services de communication, fortement axé sur l'Internet, ainsi que de sa surpondération du secteur financier, qui s'est montré vigoureux au cours de la période. À l'inverse, la surexposition aux secteurs de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier a obéré le résultat. La sélection des titres a été le principal moteur de la surperformance, grâce à des choix judicieux dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, des soins de santé et de l'immobilier.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund

Le Fonds a essuyé une perte de 25,28 % au cours de la période de 12 mois, soit une performance supérieure à la baisse de 31,03 % de l'indice de référence.

La surperformance du Fonds au cours de la période est imputable à la combinaison de la sélection des titres et des allocations sectorielles et géographiques.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Examen des Compartiments (suite)

Les allocations géographiques se sont révélées le principal moteur de surperformance, le Fonds ayant tiré parti de l'absence d'exposition à la Russie, de la surpondération du Chili et de la sous-représentation de la Chine. Toujours sur ce même plan, l'absence d'exposition à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis a été défavorable, mais dans une bien moindre mesure. La sélection des titres a fortement contribué à la performance en Chine et à Taïwan, mais lui a coûté des points au Chili et en Afrique du Sud.

Au niveau sectoriel, la sous-pondération du Fonds dans les secteurs des services de communication et de la consommation discrétionnaire, fortement axés sur l'Internet, a contribué à la performance relative. La surpondération du Fonds dans les secteurs de la finance et de la consommation de base a également apporté sa pierre à l'édifice, ces secteurs ayant enregistré de bons résultats. À l'inverse, l'absence d'exposition à l'énergie et aux services publics a borné la performance. La sélection des titres s'est révélée vigoureusement favorable dans les secteurs de la consommation, mais a compromis la performance dans les secteurs de la finance et des services de communication.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund

Le Fonds a essuyé une perte de 25,75 % au cours de la période de 12 mois, soit une performance supérieure à la baisse de 31,03 % de l'indice de référence.

La surperformance du Fonds au cours de la période est imputable à la combinaison de la sélection des titres et des allocations sectorielles et géographiques.

Les allocations géographiques se sont révélées le principal moteur de la surperformance, le Fonds ayant tiré parti de l'absence d'exposition à la Russie, de la surpondération du Chili et de la sous-représentation de la Chine. Toujours sur ce même plan, l'absence d'exposition à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis a été défavorable, mais dans une bien moindre mesure. La sélection des titres a fortement contribué à la performance en Chine et à Taïwan, mais lui a coûté des points au Chili et en Afrique du Sud.

Au niveau sectoriel, la sous-pondération du Fonds dans le secteur des services de communication a contribué à la performance relative. La surpondération du Fonds dans les secteurs de la finance et des biens de consommation de base s'est également révélée favorable, ces secteurs ayant enregistré de bons résultats. À l'inverse, l'absence d'exposition aux secteurs de l'énergie et des services publics a borné la performance. La sélection des titres s'est révélée vigoureusement favorable dans les secteurs de la consommation, mais a compromis la performance dans les secteurs de la finance et des services de communication.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund

Le Fonds a essuyé une perte de 16,99 % au cours de la période de 12 mois, soit une performance supérieure à la baisse de 21,89 % de l'indice de référence.

La surperformance du Fonds au cours de la période est imputable à la combinaison de la sélection des titres et des allocations sectorielles et géographiques.

Au niveau géographique, la performance du Fonds a tiré parti de l'absence d'exposition à la Russie, tout comme des surpondérations du Chili et de la Turquie. La sélection des titres à Taïwan et au Brésil a également contribué à la performance relative, tandis que les titres choisis au Chili et au Mexique a tempéré les rendements.

Sur le front sectoriel, l'importante surpondération du Fonds dans le secteur de la consommation de base a concouru à la performance au cours de la période, tout comme la sous-pondération des services de communication et de l'énergie. Cette contribution a été négligemment contrebalancée par l'absence d'exposition au secteur des services publics. La sélection des titres a été très porteuse dans la plupart des secteurs, technologies de l'information et consommation discrétionnaire en tête.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

Le Fonds a cédé 26,77 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (23,42 %).

La sous-performance du Fonds au cours de la période est imputable à la sélection des titres combinée aux allocations sectorielles et géographiques.

Les allocations géographiques ont causé le plus de tort à la performance relative, en raison de l'absence d'exposition à la Turquie et de la surpondération de la Chine. Cette atteinte a été partiellement compensée par des positions surpondérées au Mexique et au Chili, qui ont quant à elles enregistré de bonnes performances. L'efficacité de la sélection des titres en Inde et en Chine a contribué à la performance relative, tandis que les valeurs sélectionnées au Brésil et à Taïwan ont contenu les rendements.

L'impact de l'allocation sectorielle a été globalement neutre, tandis que la sélection de titres a dans l'ensemble fait obstacle à la performance relative au cours de la période. Le Fonds a bénéficié d'une sélection de titres judicieuse dans le secteur de l'immobilier, neutralisée par une sélection de titres moins favorable dans les secteurs de l'industrie et de la consommation de base.

RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund

Ce Compartiment a été mis en liquidation le 15 décembre 2021. Décision a été prise de liquider le Compartiment en raison de sa petite taille et du manque d'intérêt des investisseurs. Par conséquent, le Conseil a estimé qu'il n'était plus dans le meilleur intérêt de nos investisseurs de continuer à exploiter ce Compartiment.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Examen des Compartiments (suite)

RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*

Ce Compartiment a été mis en liquidation le 31 mai 2022. Décision a été prise de liquider le Compartiment en raison de sa petite taille et du manque d'intérêt des investisseurs. Par conséquent, le Conseil a estimé qu'il n'était plus dans le meilleur intérêt de nos investisseurs de continuer à exploiter ce Compartiment.

RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio

Le Fonds a cédé 21,40 % au cours de la période de 12 mois, soit un repli plus conséquent que celui enregistré par son indice de référence (19,70 %).

Les facteurs économiques et géopolitiques défavorables se sont renforcés au cours de cette période, tandis que l'inflation, à un niveau record qui n'avait inégalé en près de quatre décennies, a de son côté contraint les banques centrales à relever fermement les taux d'intérêt et à prendre d'autres mesures visant à contenir la hausse des prix. L'invasion de l'Ukraine par la Russie au mois de février, les confinements stricts imposés par la Chine pour lutter contre la nouvelle vague de COVID-19 et les interférences persistantes de la pandémie avec les chaînes d'approvisionnement ont donné vie à des perspectives engageant un éventail d'issues potentielles plus large que d'ordinaire.

Le rendement des obligations d'État a diminué, celui des titres à revenu fixe ayant fortement augmenté pour tenir compte de l'inflation aux États-Unis, qui s'est établie à 8,6 % au mois de mai. Face à ce constat, la Réserve fédérale américaine et d'autres grandes banques centrales ont ouvert la voie à la transition d'une ère marquée par des taux d'intérêt extraordinairement bas vers une autre où les taux seraient suffisamment élevés pour freiner l'inflation.

Le contexte économique incertain a poussé les actions mondiales à se replier, et plusieurs grands indices ont initié un retournement de tendance à la baisse. L'indice S&P 500 Index a enregistré sa pire performance au premier semestre depuis 1970, l'inflation s'étant nourrie de la hausse des prix de toute une palette de produits manufacturés et d'une réouverture économique caractérisée par un taux de chômage extrêmement faible.

Le gestionnaire de portefeuille prend pour scénario de référence une inflation qui finit par se modérer, les banques centrales ramenant l'inflation à un niveau inférieur. Dans ce scénario, les rendements obligataires se stabilisent et toute nouvelle hausse des rendements pourrait être limitée. Parmi les principaux vents contraires susceptibles de souffler sur l'économie, citons une inflation durablement élevée, le resserrement agressif de la politique des banques centrales, un choc affectant les prix des matières premières à l'échelle mondiale et la persistance des problèmes de chaîne d'approvisionnement.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Rapport d'audit

Aux actionnaires de
RBC Funds (Lux)

Notre opinion

À notre avis, les présents états financiers donnent une image fidèle et exacte de la situation financière de RBC Funds (Lux) (le « Fonds ») et de chacun de ses Compartiments au 31 octobre 2022, ainsi que des résultats de leurs opérations et des variations de leur actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Périmètre de notre audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'État combiné l'Actif net au 31 octobre 2022 ;
- l'État des placements au 31 octobre 2022 ;
- État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net pour l'exercice alors clos ; et
- les notes annexes aux états financiers, qui comprennent une synthèse des principales conventions comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons conduit notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de réviseur d'entreprise agréé (la « Loi du 23 juillet 2016 ») et aux normes internationales d'audit (« IAS ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF »). Nos responsabilités en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et les ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail à la section de notre rapport intitulée « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers ».

Nous estimons que les éléments d'audit probants recueillis sont suffisants et adéquats pour fonder notre opinion.

Nous sommes une entité indépendante du Fonds, conformément au code international de déontologie des professionnels comptables (*International Code of Ethics for Professional Accountants*), notamment les normes internationales d'indépendance (*International Independence Standards*) émises par l'*International Ethics Standards Board for Accountants* (IESBA Code), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, et à toutes les autres exigences éthiques pertinentes pour l'audit des présents états financiers. Nous avons respecté tous nos autres engagements éthiques dans le cadre des exigences éthiques susmentionnées.

Autres informations

Le Conseil d'administration du Fonds assume la responsabilité des autres informations. Ces informations comprennent celles présentées dans le rapport, mais elles n'incluent pas les états financiers et notre rapport d'audit.

Notre opinion au sujet des présents états financiers ne porte pas sur ces autres informations. Nous nous abstenons donc de fournir une quelconque garantie à ce propos.

Notre responsabilité en tant que réviseur de ces états financiers est de lire ces autres informations et, ce faisant, de voir si elles présentent ou non des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les conclusions de notre audit, ou si elles semblent contenir des inexactitudes. Si, sur la base de notre audit, nous arrivons à la conclusion que ces autres informations contiennent une incohérence ou une inexactitude significative, nous sommes tenus de le communiquer. Nous n'avons pas d'observation à formuler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fonds à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que des contrôles internes qu'il estime lui-même nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il doit évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses Compartiments à poursuivre leurs activités d'exploitation, à publier, le cas échéant, les informations y relatives et à respecter le principe comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le Fonds, d'arrêter ses activités ou de clôturer l'un des Compartiments, ou n'a pas d'autre choix que d'agir ainsi dans la mesure du raisonnable.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Nous avons pour objectif de vérifier, de manière raisonnable, que les états financiers ne comportent, dans l'ensemble, aucune anomalie majeure, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA tels qu'adoptés pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours une anomalie significative si elle se présente. Celles-ci peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme majeures si elles sont susceptibles, de manière individuelle ou cumulée, d'influer sur les décisions économiques que pourraient prendre les lecteurs des états financiers sur la base de ceux-ci.

Par conséquent, nous gardons une optique et un recul professionnels dans le cadre de notre audit, que nous menons conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Nous sommes également chargés des tâches suivantes :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies majeures dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, élaborer et exécuter des procédures d'audit pour faire face à ces risques et obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie majeure résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas repérer une anomalie découlant d'une erreur, étant donné qu'une fraude peut impliquer des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles, des informations trompeuses ou un contournement des contrôles internes.
- Comprendre les processus de contrôle interne du Fonds en lien avec l'audit pour définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ces processus.
- Évaluer le caractère adéquat des conventions comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des publications y relatives du Conseil d'administration du Fonds.
- Constater que le principe de la continuité d'exploitation est appliqué de manière adéquate par le Conseil d'administration du Fonds et, sur la base des preuves obtenues dans le cadre de l'audit, identifier les éventuelles anomalies relatives aux événements ou aux circonstances mettant considérablement en doute la capacité du Fonds ou de ses Compartiments à poursuivre leurs activités d'exploitation. Si nous constatons qu'il existe une telle anomalie, nous devons indiquer dans notre rapport d'audit les informations sur lesquelles elle porte ou, si ces informations ne sont pas adéquates, revoir notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient faire en sorte que le Fonds ou l'un de ses Compartiments (à l'exception des Compartiment RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund et RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund pour lesquels une décision de liquidation a été prise) cesse d'opérer selon le principe de la continuité d'exploitation
- Évaluer l'ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers, y compris les informations à publier, et juger si les transactions et les événements sous-jacents y sont présentés de façon fidèle.

Nous échangeons avec les personnes responsables de la gouvernance des informations relatives, entre autres, au champ d'application et au calendrier prévus pour l'audit, ainsi qu'aux principaux résultats de celui-ci, ce qui comprend aussi les défaillances significatives des contrôles internes que nous aurons identifiées dans le cadre de notre travail.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 10 février 2023

Signé électroniquement par :
Andrea Montresori

A blue ink electronic signature, appearing to be a stylized "AM", written over a faint, illegible background.

Andrea Montresori

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Belgique					
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA /NV	EUR	1 664 101	110 885 004	83 222 540	3,69
			110 885 004	83 222 540	3,69
Canada					
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	CAD	2 220 333	56 913 437	39 114 846	1,73
			56 913 437	39 114 846	1,73
Danemark					
ORSTED	DKK	220 737	28 779 770	18 209 743	0,81
			28 779 770	18 209 743	0,81
Finlande					
NESTE OIL OYJ	EUR	898 911	46 439 666	39 393 371	1,75
			46 439 666	39 393 371	1,75
Allemagne					
DEUTSCHE POST AG	EUR	1 185 727	54 975 303	42 083 406	1,87
			54 975 303	42 083 406	1,87
Grande-Bretagne					
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	318 862	22 349 683	24 817 431	1,10
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	702 344	39 933 904	37 973 911	1,68
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	GBP	15 755 375	61 756 420	42 247 946	1,87
ST JAMES PLACE PLC	GBP	1 668 791	23 750 077	20 462 511	0,91
			147 790 084	125 501 799	5,56
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	6 594 466	70 925 080	49 942 496	2,21
			70 925 080	49 942 496	2,21
Irlande					
KERRY GROUP -A-	EUR	423 042	61 329 669	36 793 993	1,63
			61 329 669	36 793 993	1,63
Japon					
LASERTEC CORP	JPY	238 493	27 774 844	34 160 969	1,52
MISUMI GROUP INC	JPY	687 298	19 721 641	14 704 528	0,65
NIDEC CORP	JPY	607 628	54 628 653	33 677 391	1,49
			102 125 138	82 542 888	3,66
Pays-Bas					
ADYEN B.V.	EUR	14 904	24 879 993	21 397 333	0,95
			24 879 993	21 397 333	0,95

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Norvège					
EQUINOR ASA	NOK	2 625 185	79 822 653	96 037 679	4,26
			79 822 653	96 037 679	4,26
Suisse					
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF	365 456	124 042 052	121 441 365	5,38
			124 042 052	121 441 365	5,38
Taiwan					
TAIWAN SEMICONDUCT. MANUF /SADR	USD	834 059	69 192 412	51 336 331	2,28
			69 192 412	51 336 331	2,28
États-Unis d'Amérique					
ALPHABET INC -A-	USD	1 069 120	92 454 336	101 042 531	4,48
AMAZON COM INC	USD	823 840	106 034 102	84 394 170	3,74
AMGEN INC	USD	120 100	29 014 554	32 469 035	1,44
AUTOZONE INC	USD	35 400	70 417 440	89 663 952	3,97
BLACKSTONE GROUP INC NPV CL A	USD	502 306	33 736 834	45 780 169	2,03
CHARLES SCHWAB CORP	USD	1 011 100	90 281 469	80 554 337	3,57
CSX CORP.	USD	2 185 000	79 686 843	63 496 100	2,81
DANAHER CORP	USD	283 596	55 624 131	71 372 605	3,16
ESTEE LAUDER CO -A-	USD	258 592	58 864 490	51 845 110	2,30
FIRST REPUBLIC BANK	USD	451 877	62 572 960	54 270 428	2,40
FORTIVE CORP	USD	1 535 246	103 067 178	98 102 219	4,35
INCYTE CORPORATION	USD	873 300	68 361 504	64 921 122	2,88
MARKETAXESS HOLDING INC	USD	99 900	39 877 692	24 379 596	1,08
MICROSOFT CORP	USD	575 100	117 146 938	133 497 963	5,92
NVIDIA CORP.	USD	303 800	33 798 918	41 003 886	1,82
PEPSICO INC	USD	668 500	111 595 301	121 386 230	5,38
SVB FINANCIAL GROUP	USD	105 500	37 652 285	24 366 280	1,08
T-MOBILE US INC	USD	711 185	85 580 344	107 787 199	4,78
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	253 534	81 427 372	140 749 400	6,24
			1 357 194 691	1 431 082 332	63,43
Total des Actions			2 335 294 952	2 238 100 122	99,21
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			2 335 294 952	2 238 100 122	99,21
Total du Portefeuille de placements			2 335 294 952	2 238 100 122	99,21

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
États-Unis d'Amérique	63,43
Grande-Bretagne	5,56
Suisse	5,38
Norvège	4,26
Belgique	3,69
Japon	3,66
Taiwan	2,28
Hong Kong	2,21
Allemagne	1,87
Finlande	1,75
Canada	1,73
Irlande	1,63
Pays-Bas	0,95
Danemark	0,81
	99,21

RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Belgique					
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA /NV	EUR	3 571	197 376	178 587	4,61
			197 376	178 587	4,61
Danemark					
ORSTED	DKK	537	68 390	44 300	1,14
			68 390	44 300	1,14
Allemagne					
DEUTSCHE POST AG	EUR	3 367	192 347	119 500	3,08
			192 347	119 500	3,08
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	14 227	150 373	107 747	2,78
			150 373	107 747	2,78
Japon					
NIDEC CORP	JPY	746	85 809	41 347	1,07
			85 809	41 347	1,07
Pays-Bas					
ADYEN B.V.	EUR	33	81 021	47 377	1,22
			81 021	47 377	1,22
Norvège					
EQUINOR ASA	NOK	5 174	158 481	189 281	4,88
			158 481	189 281	4,88
Singapour					
DBS GROUP HOLDINGS LTD	SGD	4 948	126 694	119 583	3,09
			126 694	119 583	3,09
Suisse					
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF	609	235 346	202 371	5,22
			235 346	202 371	5,22
Taiwan					
TAIWAN SEMICONDUCT. MANUF /SADR	USD	2 012	221 813	123 839	3,20
			221 813	123 839	3,20
États-Unis d'Amérique					
ALPHABET INC -A-	USD	2 103	291 960	198 755	5,13
AMAZON COM INC	USD	1 282	208 819	131 328	3,39
BLACKSTONE GROUP INC NPV CL A	USD	1 973	269 464	179 819	4,64

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*

État des placements (suite) au
31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
CHARLES SCHWAB CORP	USD	2 500	221 766	199 175	5,14
CSX CORP.	USD	5 230	184 878	151 984	3,92
DANAHER CORP	USD	621	198 913	156 287	4,03
DEERE & CO.	USD	415	147 735	164 265	4,24
ESTEE LAUDER CO -A-	USD	827	263 948	165 805	4,28
MICROSOFT CORP	USD	1 000	317 219	232 130	5,99
NVIDIA CORP.	USD	610	167 681	82 332	2,12
PEPSICO INC	USD	1 286	208 577	233 512	6,02
PROLOGIS INC	USD	598	86 526	66 228	1,71
TJX COMPANIES INC	USD	2 676	185 483	192 940	4,98
T-MOBILE US INC	USD	1 661	181 916	251 741	6,49
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	511	228 036	283 682	7,32
			3 162 921	2 689 983	69,40
Total des Actions			4 680 571	3 863 915	99,69
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			4 680 571	3 863 915	99,69
Total du Portefeuille de placements			4 680 571	3 863 915	99,69

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*

Allocation géographique du Portefeuille
au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
États-Unis d'Amérique	69,40
Suisse	5,22
Norvège	4,88
Belgique	4,61
Taiwan	3,20
Singapour	3,09
Allemagne	3,08
Hong Kong	2,78
Pays-Bas	1,22
Danemark	1,14
Japon	1,07
	99,69

* Veuillez vous référer à la Note 1.

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Autriche					
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	11 891	357 161	293 342	0,96
			357 161	293 342	0,96
Belgique					
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA /NV	EUR	14 216	799 734	710 949	2,33
			799 734	710 949	2,33
Canada					
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	CAD	15 568	378 391	274 256	0,90
			378 391	274 256	0,90
Danemark					
ORSTED	DKK	3 858	443 225	318 267	1,05
			443 225	318 267	1,05
Finlande					
NESTE OIL OYJ	EUR	10 644	490 022	466 457	1,53
			490 022	466 457	1,53
Allemagne					
DEUTSCHE POST AG	EUR	17 584	783 826	624 085	2,05
			783 826	624 085	2,05
Grande-Bretagne					
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	4 908	439 044	381 996	1,25
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	7 388	446 438	399 450	1,31
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	GBP	130 306	444 453	349 415	1,15
ST JAMES PLACE PLC	GBP	17 217	272 982	211 112	0,69
			1 602 917	1 341 973	4,40
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	82 257	836 645	622 965	2,05
			836 645	622 965	2,05
Irlande					
KERRY GROUP A	EUR	6 175	672 446	537 070	1,76
LINDE PLC	USD	821	240 167	244 124	0,80
			912 613	781 194	2,56
Japon					
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	27 779	429 890	382 479	1,26
LASERTEC CORP	JPY	2 619	305 009	375 137	1,23
MISUMI GROUP INC	JPY	9 257	249 053	198 051	0,65

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
NIDEC CORP	JPY	8 482	662 739	470 109	1,54
ORIENTAL LAND CO LTD	JPY	1 251	195 695	167 911	0,55
			1 842 386	1 593 687	5,23
Pays-Bas					
ADYEN B.V.	EUR	200	353 802	287 136	0,95
WOLTERS KLUWER NV	EUR	1 667	157 711	177 197	0,58
			511 513	464 333	1,53
Norvège					
EQUINOR ASA	NOK	35 753	1 188 813	1 307 959	4,29
			1 188 813	1 307 959	4,29
Singapour					
DBS GROUP HOLDINGS LTD	SGD	17 945	433 618	433 693	1,42
			433 618	433 693	1,42
Suisse					
PARTNERS GROUP HOLDING	CHF	176	194 040	158 176	0,52
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF	4 231	1 505 996	1 405 965	4,61
			1 700 036	1 564 141	5,13
Taiwan					
TAIWAN SEMICONDUCT. MANUF /SADR	USD	11 235	1 052 923	691 514	2,27
			1 052 923	691 514	2,27
États-Unis d'Amérique					
ALEXANDRIA REAL ESTATE EQ.	USD	1 102	188 161	160 121	0,52
ALPHABET INC -A-	USD	12 433	1 448 588	1 175 043	3,86
AMAZON COM INC	USD	9 488	1 292 027	971 951	3,19
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	3 934	571 975	571 768	1,88
AMGEN INC	USD	1 405	333 776	379 842	1,25
AUTOZONE INC	USD	363	746 639	919 435	3,02
BLACKSTONE GROUP INC NPV CL A	USD	5 516	573 421	502 728	1,65
BROADCOM INC	USD	299	168 635	140 566	0,46
CHARLES SCHWAB CORP	USD	9 534	727 203	759 574	2,49
CSX CORP.	USD	29 782	993 796	865 465	2,84
DANAHER CORP	USD	2 748	721 144	691 589	2,27
EOG RESOURCES INC.	USD	4 565	548 379	623 214	2,04
ESTEE LAUDER CO -A-	USD	3 408	904 158	683 270	2,24
FIRST REPUBLIC BANK	USD	4 836	746 169	580 803	1,91
FORTIVE CORP	USD	17 857	1 128 139	1 141 062	3,74
INCYTE CORPORATION	USD	8 252	612 110	613 454	2,01
JPMORGAN CHASE & CO	USD	1 403	177 556	176 610	0,58
MARKETAXESS HOLDING INC	USD	1 258	420 135	307 002	1,01
MICROSOFT CORP	USD	5 661	1 550 661	1 314 088	4,31
NVIDIA CORP.	USD	3 377	650 715	455 794	1,50
PEPSICO INC	USD	6 119	1 021 416	1 111 088	3,64
PROLOGIS INC	USD	2 299	312 410	254 614	0,84

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investerings Fund

État des placements (suite)

au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
SALESFORCE --- REGISTERED SHS	USD	904	153 260	146 981	0,48
SVB FINANCIAL GROUP	USD	1 268	599 751	292 857	0,96
T-MOBILE US INC	USD	8 995	1 159 398	1 363 282	4,47
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	3 202	1 530 768	1 777 590	5,83
			19 280 390	17 979 791	58,99
Total des Actions			32 614 213	29 468 606	96,69
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			32 614 213	29 468 606	96,69
Total du Portefeuille de placements			32 614 213	29 468 606	96,69

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund

Allocation géographique du Portefeuille
au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
États-Unis d'Amérique	58,99
Japon	5,23
Suisse	5,13
Grande-Bretagne	4,40
Norvège	4,29
Irlande	2,56
Belgique	2,33
Taiïwan	2,27
Allemagne	2,05
Hong Kong	2,05
Finlande	1,53
Pays-Bas	1,53
Singapour	1,42
Danemark	1,05
Autriche	0,96
Canada	0,90
	96,69

RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Danemark					
ORSTED	DKK	124 412	16 057 356	10 263 393	1,71
			16 057 356	10 263 393	1,71
Allemagne					
DEUTSCHE POST AG	EUR	438 112	23 610 734	15 549 317	2,59
			23 610 734	15 549 317	2,59
Grande-Bretagne					
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	80 012	8 685 951	6 227 435	1,04
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	208 959	13 154 451	11 297 869	1,88
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	GBP	4 125 074	16 012 058	11 061 362	1,84
ST JAMES PLACE PLC	GBP	335 369	5 873 487	4 112 253	0,68
			43 725 947	32 698 919	5,44
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	2 770 379	28 982 101	20 981 174	3,49
			28 982 101	20 981 174	3,49
Irlande					
KERRY GROUP -A-	EUR	115 289	15 314 796	10 027 238	1,67
			15 314 796	10 027 238	1,67
Japon					
LASERTEC CORP	JPY	63 898	7 441 634	9 152 544	1,52
MISUMI GROUP INC	JPY	115 385	3 617 291	2 468 626	0,41
NIDEC CORP	JPY	210 280	19 672 525	11 654 634	1,94
			30 731 450	23 275 804	3,87
Pays-Bas					
ADYEN B.V.	EUR	5 144	11 183 521	7 385 124	1,23
			11 183 521	7 385 124	1,23
Suisse					
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF	104 306	39 349 547	34 660 980	5,76
			39 349 547	34 660 980	5,76
Taiwan					
TAIWAN SEMICONDUCT. MANUF /SADR	USD	224 464	23 818 729	13 815 759	2,30
			23 818 729	13 815 759	2,30
États-Unis d'Amérique					
ALPHABET INC -A-	USD	342 100	41 919 961	32 331 871	5,38
AMAZON COM INC	USD	184 620	27 756 989	18 912 473	3,15

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
AMGEN INC	USD	33 000	7 966 825	8 921 550	1,48
AUTOZONE INC	USD	9 000	17 915 205	22 795 920	3,79
BLACKSTONE GROUP INC NPV CL A	USD	188 312	18 856 125	17 162 756	2,85
CHARLES SCHWAB CORP	USD	341 500	30 218 040	27 207 305	4,53
DANAHER CORP	USD	76 240	20 480 805	19 187 321	3,19
DEERE & CO.	USD	47 100	16 731 493	18 643 122	3,10
ESTEE LAUDER CO -A-	USD	68 258	20 211 712	13 685 046	2,28
FIRST REPUBLIC BANK	USD	105 192	18 320 210	12 633 559	2,10
FORTIVE CORP	USD	371 572	26 528 640	23 743 451	3,95
INCYTE CORPORATION	USD	203 520	15 104 920	15 129 677	2,52
MARKETAXESS HOLDING INC	USD	29 359	11 781 060	7 164 770	1,19
MICROSOFT CORP	USD	164 058	45 911 744	38 082 784	6,34
NVIDIA CORP.	USD	64 292	14 273 970	8 677 491	1,44
PEPSICO INC	USD	197 400	33 033 389	35 843 892	5,96
SVB FINANCIAL GROUP	USD	46 006	25 209 418	10 625 546	1,77
TJX COMPANIES INC	USD	190 589	12 905 190	13 741 467	2,29
T-MOBILE US INC	USD	242 829	29 265 402	36 803 163	6,12
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	72 195	30 848 359	40 079 054	6,67
			465 239 457	421 372 218	70,10
Total des Actions			698 013 638	590 029 926	98,16
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			698 013 638	590 029 926	98,16
Autres valeurs mobilières et instruments du marché monétaire					
Actions					
Singapour					
DBS GROUP HOLDINGS /SADR	USD	74 816	7 712 836	7 272 115	1,21
			7 712 836	7 272 115	1,21
Total des Actions			7 712 836	7 272 115	1,21
Total des Autres valeurs mobilières et instruments du marché monétaire			7 712 836	7 272 115	1,21
Total du Portefeuille de placements			705 726 474	597 302 041	99,37

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund

Allocation géographique du Portefeuille
au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
États-Unis d'Amérique	70,10
Suisse	5,76
Grande-Bretagne	5,44
Japon	3,87
Hong Kong	3,49
Allemagne	2,59
Taiwan	2,30
Danemark	1,71
Irlande	1,67
Pays-Bas	1,23
Singapour	1,21
	99,37

RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en EUR)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Danemark					
NOVO NORDISK A/S /-B-	DKK	3 004	161 475	330 509	5,87
NOVOZYMES SHS -B-	DKK	1 490	74 431	79 195	1,41
			235 906	409 704	7,28
Finlande					
SAMPO PLC A	EUR	4 296	160 011	198 819	3,53
			160 011	198 819	3,53
France					
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	1 332	159 061	213 586	3,80
LVMH ACT.	EUR	387	168 600	247 293	4,40
SANOFI	EUR	1 593	146 713	139 117	2,47
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 130	150 939	144 934	2,58
TOTAL SA	EUR	2 157	110 738	118 850	2,11
			736 051	863 780	15,36
Grande-Bretagne					
ALLIANCE PHARMA PLC	GBP	79 330	92 103	57 481	1,02
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	2 875	69 981	152 386	2,71
BARRATT DEVEL. PLC	GBP	19 667	126 371	86 189	1,53
BRITISH AMERICAN TOBACCO (25P)	GBP	3 098	119 317	123 913	2,20
DIAGEO PLC	GBP	5 955	221 059	249 597	4,44
HARGREAVES LANSDOWN PLC	GBP	2 404	46 138	21 373	0,38
LSE GROUP	GBP	2 337	157 735	205 979	3,66
RELX PLC	EUR	6 360	128 478	173 183	3,08
RIO TINTO PLC/REG.	GBP	1 668	117 533	88 158	1,57
UNILEVER PLC	GBP	4 060	189 903	187 977	3,34
			1 268 618	1 346 236	23,93
Irlande					
DCC	GBP	2 241	169 792	126 353	2,25
LINDE PLC	EUR	516	123 786	156 167	2,77
RYANAIR HOLDINGS PLC /SADR	USD	1 903	144 057	132 643	2,36
			437 635	415 163	7,38
Jersey					
EXPERIAN PLC	GBP	3 066	103 740	99 078	1,76
			103 740	99 078	1,76
Pays-Bas					
ADYEN B.V.144A	EUR	51	87 928	74 082	1,31
ASML HOLDING NV	EUR	341	86 556	162 998	2,90
HEINEKEN NV	EUR	2 661	236 774	225 121	4,00

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en EUR)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
ING GROUP NV	EUR	21 638	192 659	215 385	3,83
NN GROUP N.V.	EUR	1 993	102 282	85 400	1,52
			706 199	762 986	13,56
Norvège					
AKER BP ASA	NOK	3 685	101 119	118 844	2,11
DNB BK RG	NOK	5 502	110 422	98 520	1,75
			211 541	217 364	3,86
Espagne					
AMADEUS IT --- SHS -A-	EUR	1 985	121 852	104 689	1,86
LABORATORIOS FARMAC.ROVI	EUR	1 789	59 495	82 330	1,47
			181 347	187 019	3,33
Suède					
ASSA ABLOY AB	SEK	5 631	110 959	114 974	2,04
ATLAS COPCO RG-A	SEK	7 835	61 570	84 679	1,51
HEXAGON RG-B	SEK	8 105	98 991	81 037	1,44
			271 520	280 690	4,99
Suisse					
NESTLE / ACT NOM	CHF	1 813	188 639	199 870	3,56
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF	775	244 650	260 569	4,63
SIKA LTD	CHF	236	53 559	53 877	0,96
UBS GROUP AG	CHF	6 975	100 545	112 055	1,99
			587 393	626 371	11,14
Total des Actions			4 899 961	5 407 210	96,12
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			4 899 961	5 407 210	96,12
Total du Portefeuille de placements			4 899 961	5 407 210	96,12

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund

Allocation géographique du Portefeuille
au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Grande-Bretagne	23,93
France	15,36
Pays-Bas	13,56
Suisse	11,14
Irlande	7,38
Danemark	7,28
Suède	4,99
Norvège	3,86
Finlande	3,53
Espagne	3,33
Jersey	1,76
	96,12

RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en CAD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Technologie aérospatiale					
AIR CANADA VT AND VAR VT SHS	CAD	757	16 598	14 845	0,51
			16 598	14 845	0,51
Industrie automobile					
MAGNA INTERNATIONAL INC	CAD	346	32 103	26 268	0,91
			32 103	26 268	0,91
Banques et établissements financiers					
BANK OF MONTREAL	CAD	746	78 461	93 615	3,24
BANK OF NOVA SCOTIA	CAD	1 020	79 174	67 167	2,33
CANAD. IMPER. BK OF COMMERCE	CAD	916	52 669	56 673	1,96
CANADIAN WESTERN BANK	CAD	118	4 399	2 797	0,10
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	263	19 214	24 396	0,85
ROYAL BANK OF CANADA	CAD	1 526	156 804	192 352	6,66
TORONTO DOMINION BK	CAD	1 978	155 044	172 462	5,98
			545 765	609 462	21,12
Produits chimiques					
NUTRIEN LTD	CAD	495	34 747	56 979	1,97
			34 747	56 979	1,97
Construction, matériaux de construction					
ATCO LTD CL.1 NON-VOT.	CAD	256	10 049	10 829	0,38
			10 049	10 829	0,38
Semi-conducteurs électroniques					
ONEX CORP/SUB. VOT.	CAD	289	24 130	19 817	0,69
			24 130	19 817	0,69
Électronique et équipement électrique					
ROGERS COMMUN. /B. N-V. *OPR*	CAD	533	33 638	30 226	1,05
SNC LAVALIN GROUP INC	CAD	557	24 316	13 140	0,45
			57 954	43 366	1,50
Services environnementaux et recyclage					
GFL ENVIRONMENT INC	CAD	377	10 068	13 862	0,48
WASTE CONNECTIONS INC	CAD	345	33 516	62 035	2,15
			43 584	75 897	2,63
Alimentation et distilleries					
GEORGE WESTON LTD	CAD	216	21 619	32 389	1,12
MAPLE LEAF FOODS INC	CAD	620	18 559	12 518	0,44
			40 178	44 907	1,56

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en CAD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Sylviculture et papeterie					
WEST FRASER TIMBER CO	CAD	61	5 575	6 240	0,22
			5 575	6 240	0,22
Art graphique, édition					
THOMSON REUTERS CORP	CAD	268	17 367	38 831	1,34
TRANSCONTINENTAL	CAD	793	17 112	12 331	0,43
			34 479	51 162	1,77
Sociétés holding et financières					
BR EXSUBVTG RG-A-WI	CAD	147	4 895	5 148	0,18
BROOKFIELD /LP	CAD	440	13 494	13 288	0,46
BROOKFIELD ASSET MGMT -A- /LTD	CAD	1 786	75 877	96 355	3,34
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP	CAD	544	7 443	9 874	0,34
OPEN TEXT CORP	CAD	442	23 475	17 441	0,61
PET VALU RG-UNTY-WI	CAD	270	8 530	9 906	0,34
POWER CORP. CANADA	CAD	1 477	43 441	49 967	1,73
RESTAURANT BRANDS INTL INC	CAD	390	30 186	31 570	1,09
TRICON CAPITAL GROUP	CAD	2 291	26 592	26 301	0,91
			233 933	259 850	9,00
Assurance					
INTACT FIN	CAD	185	29 066	38 297	1,32
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	1 953	47 084	44 099	1,53
SUN LIFE FINANCIAL INC	CAD	583	32 292	33 732	1,17
			108 442	116 128	4,02
Logiciel Internet					
CGI INC -A-	CAD	237	21 466	26 008	0,90
CONSTELLATION SOFTWARE INC	CAD	20	35 726	39 398	1,36
KINAXIS INC	CAD	31	4 540	4 508	0,16
LIGHTSPD COMM SUB VOTING	CAD	438	15 954	11 436	0,40
NUVEI CORPORATION	CAD	64	5 151	2 624	0,09
SHOPIFY INC	CAD	857	14 391	40 030	1,39
TELUS INTERNATIONAL(CDA) INC	CAD	207	8 861	7 007	0,24
			106 089	131 011	4,54
Fonds d'investissement					
FIRST CAPITAL REALTY INC /REIT	CAD	830	13 023	13 156	0,46
			13 023	13 156	0,46
Mécanique, machines					
ATS AUTOMATION TOOL	CAD	584	10 626	25 170	0,87
LINAMAR CORP	CAD	173	12 912	10 088	0,35
			23 538	35 258	1,22
Mines, industries lourdes					
ALAMOS GOLD INC	CAD	226	2 318	2 429	0,08
CAMECO CORP.	CAD	190	4 445	6 139	0,21

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en CAD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
CAPSTONE COPPER RG	CAD	496	2 665	1 567	0,06
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	CAD	401	6 947	9 636	0,33
PRAIRIESKY ROYALTY LTD	CAD	1 705	33 315	36 078	1,25
TECK RESOURCES /-B-	CAD	633	18 325	26 251	0,91
			68 015	82 100	2,84
Transmission d'informations					
BCE INC	CAD	677	39 891	41 602	1,44
TELUS CORP /NON-CANADIAN	CAD	1 856	45 188	52 803	1,83
			85 079	94 405	3,27
Industrie de l'emballage et des conteneurs					
CCL INDUSTRIES -B-/NON VOT.	CAD	242	12 396	15 488	0,54
			12 396	15 488	0,54
Essence					
ALTAGAS LTD	CAD	849	18 488	20 860	0,72
ARC RESOURCES LTD	CAD	2 134	20 133	40 930	1,42
CANADIAN NAT. RESOURCES	CAD	1 637	61 323	133 759	4,63
IMPERIAL OIL LTD	CAD	732	19 167	54 249	1,88
KEYERA	CAD	679	18 229	19 827	0,69
PEMBINA PIPELINE CORP	CAD	391	18 352	17 587	0,61
SUNCOR ENERGY	CAD	2 132	71 351	99 905	3,46
			227 043	387 117	13,41
Métaux précieux					
AGNICO EAGLE MINES LIMITED	CAD	678	46 266	40 632	1,41
BARRICK GOLD CORP	CAD	2 232	54 321	45 734	1,58
PAN AMERICAN SILVER CORP.	CAD	197	8 316	4 285	0,15
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	CAD	434	20 428	19 343	0,67
			129 331	109 994	3,81
Services publics					
BORALEX INC -A-	CAD	280	10 701	10 816	0,37
ENBRIDGE INC.	CAD	2 156	102 989	114 441	3,97
FORTIS INC	CAD	388	19 545	20 622	0,71
TC ENERGY CORPORATION	CAD	1 054	65 997	63 071	2,19
TRANSALTA CORP.	CAD	1 854	15 247	22 248	0,77
			214 479	231 198	8,01
Sociétés immobilières					
ALLIED PROPERTIES REIT NV	CAD	347	13 508	9 157	0,32
CANADIAN APART. PROPERTIES /REIT	CAD	308	15 443	12 995	0,45
CHOICE REIT - TRUST UNITS	CAD	504	6 763	6 597	0,23
COLLIERS INTL GRP - SUBORD VT	CAD	92	9 833	11 763	0,41
GRANITE REIT (1SHS+1REIT)	CAD	158	15 342	11 000	0,38
			60 889	51 512	1,79

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en CAD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Commerce de détail					
ALIM COUCHE-TARD RG	CAD	920	33 938	56 120	1,95
DOLLARAMA INC	CAD	341	17 332	27 604	0,96
LOBLAW COMPANIES LTD	CAD	138	9 242	15 404	0,53
			60 512	99 128	3,44
Transport					
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	CAD	652	73 051	105 233	3,65
CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO	CAD	1 046	62 646	106 232	3,68
			135 697	211 465	7,33
Total des Actions			2 323 628	2 797 582	96,94
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			2 323 628	2 797 582	96,94
Total du Portefeuille de placements			2 323 628	2 797 582	96,94

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund

Allocation sectorielle du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation sectorielle	%
Banques et établissements financiers	21,12
Essence	13,41
Sociétés holding et financières	9,00
Services publics	8,01
Transport	7,33
Logiciel Internet	4,54
Assurance	4,02
Métaux précieux	3,81
Commerce de détail	3,44
Transmission d'informations	3,27
Mines, industries lourdes	2,84
Services environnementaux et recyclage	2,63
Produits chimiques	1,97
Sociétés immobilières	1,79
Art graphique, édition	1,77
Alimentation et distilleries	1,56
Électronique et équipement électrique	1,50
Mécanique, machines	1,22
Industrie automobile	0,91
Semi-conducteurs électroniques	0,69
Industrie de l'emballage et des conteneurs	0,54
Technologie aérospatiale	0,51
Fonds d'investissement	0,46
Construction, matériaux de construction	0,38
Sylviculture et papeterie	0,22
	96,94

RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Banques et établissements financiers					
FIRST REPUBLIC BANK	USD	8 655	1 174 706	1 039 465	2,11
JPMORGAN CHASE & CO	USD	3 812	471 559	479 855	0,97
SVB FINANCIAL GROUP	USD	2 612	976 348	603 268	1,22
			2 622 613	2 122 588	4,30
Biotechnologie					
INCYTE CORPORATION	USD	27 056	2 108 039	2 011 343	4,07
			2 108 039	2 011 343	4,07
Semi-conducteurs électroniques					
FORTIVE CORP	USD	36 523	2 471 602	2 333 819	4,72
NVIDIA CORP.	USD	14 842	2 267 054	2 003 225	4,06
			4 738 656	4 337 044	8,78
Alimentation et distilleries					
PEPSICO INC	USD	16 239	2 514 386	2 948 678	5,97
			2 514 386	2 948 678	5,97
Soins de santé					
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	6 287	2 164 377	3 490 228	7,06
			2 164 377	3 490 228	7,06
Sociétés holding et financières					
BLACKSTONE GROUP INC NPV CL A	USD	16 937	1 203 692	1 543 638	3,12
CHARLES SCHWAB CORP	USD	24 973	2 188 104	1 989 599	4,03
LINDE PLC	USD	4 127	1 072 075	1 227 164	2,49
MARKETAXESS HOLDING INC	USD	4 245	1 800 558	1 035 950	2,10
			6 264 429	5 796 351	11,74
Logiciel Internet					
ALPHABET INC -A-	USD	27 795	2 473 179	2 626 906	5,32
MICROSOFT CORP	USD	14 175	3 141 890	3 290 443	6,66
SALESFORCE COM INC	USD	8 387	1 614 182	1 363 642	2,76
			7 229 251	7 280 991	14,74
Mécanique, machines					
DANAHER CORP	USD	8 539	1 870 226	2 149 010	4,35
			1 870 226	2 149 010	4,35
Transmission d'informations					
T-MOBILE US INC	USD	23 465	2 874 559	3 556 355	7,20
			2 874 559	3 556 355	7,20

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Matériel de bureau, ordinateurs					
BROADCOM INC	USD	3 262	1 702 624	1 533 531	3,10
			1 702 624	1 533 531	3,10
Autres services					
ACCENTURE PLC	USD	2 337	629 940	663 474	1,34
			629 940	663 474	1,34
Essence					
EOG RESOURCES INC.	USD	17 000	1 132 287	2 320 840	4,70
			1 132 287	2 320 840	4,70
Produits pharmaceutiques et cosmétiques					
AMGEN INC	USD	4 132	970 596	1 117 086	2,26
ESTEE LAUDER CO -A-	USD	8 660	2 124 139	1 736 244	3,52
			3 094 735	2 853 330	5,78
Services publics					
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	8 960	1 302 778	1 302 246	2,64
			1 302 778	1 302 246	2,64
Sociétés immobilières					
ALEXANDRIA REAL ESTATE EQ.	USD	5 046	811 579	733 184	1,48
			811 579	733 184	1,48
Commerce de détail					
AMAZON COM INC	USD	21 887	3 297 306	2 242 104	4,54
AUTOZONE INC	USD	795	1 590 301	2 013 640	4,07
			4 887 607	4 255 744	8,61
Transport					
CSX CORP.	USD	48 656	1 744 343	1 413 943	2,86
			1 744 343	1 413 943	2,86
Total des Actions			47 692 429	48 768 880	98,72
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			47 692 429	48 768 880	98,72
Total du Portefeuille de placements			47 692 429	48 768 880	98,72

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund

Allocation sectorielle du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation sectorielle	%
Logiciel Internet	14,74
Sociétés holding et financières	11,74
Semi-conducteurs électroniques	8,78
Commerce de détail	8,61
Transmission d'informations	7,20
Soins de santé	7,06
Alimentation et distilleries	5,97
Produits pharmaceutiques et cosmétiques	5,78
Essence	4,70
Mécanique, machines	4,35
Banques et établissements financiers	4,30
Biotechnologie	4,07
Matériel de bureau, ordinateurs	3,10
Transport	2,86
Services publics	2,64
Sociétés immobilières	1,48
Autres services	1,34
	98,72

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Australie					
PARADIGM	AUD	15 384	25 884	14 116	0,46
POINTERRA LTD	AUD	45 377	12 542	6 529	0,21
POINTS BET HOLDINGS LTD	AUD	4 198	32 675	5 476	0,18
TABCORP HOLDINGS LTD	AUD	9 117	6 422	5 626	0,19
THE LOTTERY RG	AUD	14 683	43 589	40 279	1,32
			121 112	72 026	2,36
Îles Caïmans					
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	5 300	64 662	41 489	1,36
BUDWEISER BREWERY	HKD	23 100	79 336	48 614	1,60
CHALEASE	TWD	4 150	32 159	19 190	0,63
CHINA RESOURCES LAND	HKD	12 619	57 163	39 546	1,30
HKBN LTD	HKD	58 500	68 454	39 497	1,29
IMAX CHINA HOLDING INC	HKD	3 240	8 227	1 862	0,06
LI NING COMPANY LTD	HKD	5 500	18 848	28 447	0,93
MEITUAN DIANPING	HKD	4 000	103 583	63 594	2,09
SEA LTD /ADR	USD	300	46 260	14 904	0,49
SHENZHOU INTL GROUP LTD	HKD	5 100	52 399	35 343	1,16
SILERGY CORP	TWD	1 240	32 461	14 392	0,47
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	4 500	186 446	117 862	3,86
ZTO EXPRESS CAYMAN INC /ADR	USD	1 900	55 757	32 091	1,05
			805 755	496 831	16,29
Chine					
CHINA YANGTZE POWER CO LTD -A-	CNH	16 200	48 390	44 969	1,48
GUODIAN NARI TECHNOLOGY CO -A-	CNH	14 260	68 685	47 673	1,56
HAIER SMART HOME CO LTD H	HKD	13 900	56 602	34 777	1,14
LONGI GREEN	CNH	5 680	52 413	37 340	1,22
SZ MINDRAY	CNH	1 100	61 948	49 048	1,61
			288 038	213 807	7,01
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	14 600	121 361	110 572	3,63
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD	HKD	20 499	78 185	63 718	2,09
CSPC PHARMACEUTICALS	HKD	60 000	60 504	61 683	2,02
H.K. EXCHANGES AND CLEARING LTD	HKD	1 200	44 761	31 949	1,05
LINK REIT - UNITS	HKD	5 900	50 984	34 874	1,14
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	4 000	63 074	37 886	1,24
			418 869	340 682	11,17
Inde					
BHARTI AIRTEL LTD /DEMAT	INR	10 450	63 215	105 037	3,44
DIVIS LABORATORIES LTD	INR	849	30 636	37 016	1,21

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
DIXON TECHNOLOG RG	INR	406	11 885	22 154	0,73
HDFC BANK LTD	INR	2 899	44 186	52 419	1,72
HINDALCO INDUSTRIES/DEMAT.	INR	9 972	72 194	48 869	1,60
INFOSYS --- SHS	INR	2 374	29 976	44 100	1,45
POWER GRID CORP OF INDIA LTD	INR	18 600	51 660	51 267	1,68
RELIANCE INDUS. /DEMAT	INR	1 609	42 478	49 560	1,62
RTE RG 144A REG S	INR	1 438	35 793	22 759	0,75
TATA MOTORS	INR	9 038	58 902	45 067	1,48
VARUN BEVERAGES LTD	INR	3 847	32 442	48 755	1,60
			473 367	527 003	17,28
Indonésie					
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	IDR	155 900	65 655	87 954	2,88
PT MAYORA INDAH TBK/DEMAT.	IDR	252 300	44 794	38 820	1,27
TELKOM RG-B	IDR	187 900	58 459	52 883	1,74
			168 908	179 657	5,89
Italie					
PRADA --- REGISTERED SHS	HKD	5 900	41 037	26 870	0,88
			41 037	26 870	0,88
Corée					
HYUNDAI HEAVY I RG	KRW	467	42 419	35 734	1,17
KB FINANCIAL GROUP INC	KRW	2 559	112 402	86 318	2,83
LG CHEMICAL LTD	KRW	56	24 758	24 609	0,81
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	3 343	148 276	139 399	4,57
SAMSUNG ENGINEERING CO LTD	KRW	2 684	58 601	44 937	1,47
SK HYNIX INC	KRW	603	49 750	35 008	1,15
SK TELECOM CO LTD	KRW	1 445	66 210	50 821	1,67
			502 416	416 826	13,67
Philippines					
UNIVERSAL ROBINA CORP.	PHP	10 850	32 209	22 842	0,75
			32 209	22 842	0,75
Singapour					
DBS GROUP HOLDINGS LTD	SGD	2 700	65 585	65 253	2,14
			65 585	65 253	2,14
Taiwan					
ASPEED TECHNOLOGY INC	TWD	1 287	101 152	67 100	2,20
TAIWAN SEMICON. MANUFACT	TWD	19 000	134 023	229 962	7,54
VOLTRON POW	TWD	1 100	26 413	44 720	1,46
YAGEO CORP	TWD	3 183	71 669	36 253	1,19
			333 257	378 035	12,39
Thaïlande					
AIRPORTS OF THAILAND PCL	THB	25 268	48 718	49 128	1,61
			48 718	49 128	1,61

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
États-Unis d'Amérique					
BLOCK CDI SHS CHESS DEPOSITORY	AUD	292	48 917	17 559	0,58
			48 917	17 559	0,58
Total des Actions			3 348 188	2 806 519	92,02
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			3 348 188	2 806 519	92,02
Valeurs mobilières négociées sur d'autres marchés réglementés					
Actions					
Corée					
AFREECATV CO. LTD.	KRW	175	31 918	9 779	0,32
			31 918	9 779	0,32
Total des Actions			31 918	9 779	0,32
Valeurs mobilières négociées sur d'autres marchés réglementés			31 918	9 779	0,32
Autres valeurs mobilières					
Actions					
Australie					
POINTSBET HOLDINGS LTD NPV	AUD	285	-	-	-
			-	-	-
Îles Caïmans					
INNOCARE PHARMA RG	HKD	17 080	25 071	19 952	0,65
JD.COM RG-A	HKD	3 940	153 108	72 829	2,39
			178 179	92 781	3,04
Inde					
BHARTI AIRTEL PP RG	INR	1 266	8 989	6 728	0,22
			8 989	6 728	0,22
Total des Actions			187 168	99 509	3,26
Autres valeurs mobilières			187 168	99 509	3,26
Total du Portefeuille de placements			3 567 274	2 915 807	95,60

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Îles Caïmans	19,33
Inde	17,50
Corée	13,99
Taiwan	12,39
Hong Kong	11,17
Chine	7,01
Indonésie	5,89
Australie	2,36
Singapour	2,14
Thaïlande	1,61
Italie	0,88
Philippines	0,75
États-Unis d'Amérique	0,58
	95,60

RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Industrie automobile					
DENSO CORP	JPY	2 017	125 131	100 283	1,91
ISUZU MOTORS LTD	JPY	7 826	109 482	91 826	1,75
SUBARU SHS	JPY	2 892	53 169	45 053	0,86
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	877	54 104	45 197	0,86
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	11 992	211 455	166 162	3,17
			553 341	448 521	8,55
Sociétés de négoce					
ITOCHU CORP	JPY	3 013	98 603	78 024	1,49
MITSUI & CO LTD	JPY	3 920	89 531	86 847	1,65
			188 134	164 871	3,14
Produits chimiques					
DEXERIALS CORP	JPY	2 855	80 634	66 748	1,27
SHIN-ETSU CHEMICAL CO	JPY	1 012	151 356	105 806	2,02
			231 990	172 554	3,29
Construction, matériaux de construction					
KURITA WATER IND.LTD	JPY	1 606	78 492	58 995	1,12
			78 492	58 995	1,12
Semi-conducteurs électroniques					
ADVANTEST CORP.	JPY	402	28 346	21 258	0,41
HITACHI LTD	JPY	6 239	337 381	283 753	5,41
HOYA CORP	JPY	721	65 451	67 305	1,28
KEYENCE CORP	JPY	557	229 170	211 056	4,02
NINTENDO CO. LTD	JPY	2 497	126 692	101 973	1,94
RENESAS ELECTRONICS CORP	JPY	9 744	105 687	81 716	1,56
ROHM CO.LTD	JPY	1 298	95 641	91 432	1,74
SHINKO ELECTRIC INDUSTRIES CO	JPY	2 375	75 449	57 284	1,09
SONY CORP	JPY	2 268	146 948	152 405	2,91
TDK CORP *OPR*	JPY	2 744	99 727	85 938	1,64
TOKYO ELECTRON CO LTD	JPY	64	22 404	17 004	0,32
			1 332 896	1 171 124	22,32
Électronique et équipement électrique					
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	9 253	99 408	81 552	1,55
MITSUI HIGH-TEC INC.	JPY	486	36 972	25 177	0,48
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	JPY	8 820	97 270	92 214	1,76
USHIO INC	JPY	4 502	72 887	46 827	0,89
			306 537	245 770	4,68

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Alimentation et distilleries					
AJINOMOTO CO. INC	JPY	3 140	85 046	86 530	1,65
SUNTORY B & F	JPY	2 157	85 701	72 270	1,37
TOYO SUISAN KAISHA	JPY	2 415	95 499	90 663	1,73
			266 246	249 463	4,75
Art graphique, édition					
RECRUIT HOLDINGS CO. LTD.	JPY	2 308	86 523	71 273	1,36
			86 523	71 273	1,36
Sociétés holding et financières					
DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	4 981	114 981	159 750	3,04
FUJI ELECTRIC CO LTD	JPY	1 317	70 823	51 037	0,97
ISETAN MITSUKOSHI HLD LTD	JPY	6 185	56 844	54 928	1,05
KIKKOMAN CORP.	JPY	1 040	84 979	56 536	1,08
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	JPY	26 935	134 216	126 760	2,42
ORIX CORP	JPY	3 253	64 934	47 821	0,91
SOMPO HLDGS SHS	JPY	3 788	164 046	157 830	3,01
TIS INC	JPY	2 432	69 079	65 694	1,25
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	JPY	7 224	125 243	130 789	2,49
			885 145	851 145	16,22
Logiciel Internet					
CAPCOM CO LTD	JPY	3 485	88 157	97 187	1,85
SOFTBANK GROUP SHS	JPY	1 147	53 921	49 388	0,94
			142 078	146 575	2,79
Loisirs					
ORIENTAL LAND CO LTD	JPY	573	92 155	76 909	1,47
			92 155	76 909	1,47
Mécanique, machines					
IHI CORP	JPY	753	20 159	16 820	0,32
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	JPY	1 824	51 239	62 831	1,20
SMC CORP	JPY	142	78 226	57 436	1,09
			149 624	137 087	2,61
Mines, industries lourdes					
NIPPON ST CORP RG REGISTERED SHS	JPY	4 261	83 992	58 554	1,12
			83 992	58 554	1,12
Transmission d'informations					
KDDI CORP.	JPY	3 883	123 060	114 817	2,19
NIPPON TEL & TEL	JPY	2 991	74 940	82 384	1,57
SHIFT INC.	JPY	356	52 630	55 830	1,06
			250 630	253 031	4,82

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Matériel de bureau, ordinateurs					
FUJITSU LTD	JPY	550	86 475	63 368	1,21
			86 475	63 368	1,21
Autres services					
BAYCURRENT CONSULTING. INC.	JPY	1 000	33 307	28 190	0,54
SECOM LTD	JPY	1 515	107 987	86 547	1,65
			141 294	114 737	2,19
Essence					
INPEX RG SHS	JPY	8 131	81 696	83 041	1,58
JAPAN PETROLEUM EXPLORATION CO	JPY	968	26 352	25 139	0,48
			108 048	108 180	2,06
Produits pharmaceutiques et cosmétiques					
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	5 723	92 967	78 798	1,51
NIPPON SHINKYAKU CO	JPY	825	58 279	45 736	0,87
SHIONOGI & CO LTD	JPY	1 020	68 970	47 282	0,90
			220 216	171 816	3,28
Sociétés immobilières					
MITSUI FUDOSAN CO	JPY	4 185	87 824	80 231	1,53
TKP CORP	JPY	219	4 391	4 443	0,08
			92 215	84 674	1,61
Commerce de détail					
PAN PACIFIC H --- REG SHS	JPY	4 597	79 407	75 496	1,44
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	JPY	1 891	90 741	70 660	1,35
			170 148	146 156	2,79
Textile					
ABC MART INC	JPY	763	35 562	34 034	0,65
			35 562	34 034	0,65
Transport					
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	JPY	1 307	151 980	151 817	2,89
JAPAN AIR LINES CO JPY50	JPY	5 077	110 244	94 787	1,81
			262 224	246 604	4,70
Total des Actions			5 763 965	5 075 441	96,73
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			5 763 965	5 075 441	96,73
Total du Portefeuille de placements			5 763 965	5 075 441	96,73

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund

Allocation sectorielle du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation sectorielle	%
Semi-conducteurs électroniques	22,32
Sociétés holding et financières	16,22
Industrie automobile	8,55
Transmission d'informations	4,82
Alimentation et distilleries	4,75
Transport	4,70
Électronique et équipement électrique	4,68
Produits chimiques	3,29
Produits pharmaceutiques et cosmétiques	3,28
Sociétés de négoce	3,14
Commerce de détail	2,79
Logiciel Internet	2,79
Mécanique, machines	2,61
Autres services	2,19
Essence	2,06
Sociétés immobilières	1,61
Loisirs	1,47
Art graphique, édition	1,36
Matériel de bureau, ordinateurs	1,21
Mines, industries lourdes	1,12
Construction, matériaux de construction	1,12
Textile	0,65
	96,73

RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Agriculture et pêche					
BJ DABEING	CNH	1 502 100	1 773 341	1 885 192	2,22
			1 773 341	1 885 192	2,22
Banques et établissements financiers					
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD	HKD	1 373 130	4 781 150	4 268 155	5,02
H.K. EXCHANGES AND CLEARING LTD	HKD	28 473	1 071 759	758 086	0,90
POSTAL SAVINGS RG-A	CNH	4 615 700	2 986 895	2 453 751	2,89
			8 839 804	7 479 992	8,81
Produits chimiques					
WANHUA CHEMICAL GROUP CO -A-	CNH	74 000	935 285	814 766	0,96
			935 285	814 766	0,96
Construction, matériaux de construction					
ANHUI CONCH CEMENT CO -H-	HKD	80 000	315 214	205 864	0,24
CHINA STATE CONSTR INT HLD LTD	HKD	971 582	1 044 578	873 822	1,03
ZHUZHOU KIBING GROUP CO LTD	CNH	1 290 800	1 868 512	1 388 321	1,64
			3 228 304	2 468 007	2,91
Semi-conducteurs électroniques					
LONGI GREEN	CNH	262 948	1 833 501	1 728 587	2,03
			1 833 501	1 728 587	2,03
Électronique et équipement électrique					
HAIER SMART HOME CO LTD H	HKD	1 016 068	3 218 939	2 542 161	2,99
LUXSHARE PRECIS	CNH	347 489	1 608 662	1 356 897	1,60
SH LIANGXI	CNH	892 000	1 601 221	1 376 146	1,62
			6 428 822	5 275 204	6,21
Alimentation et distilleries					
ANJOY FOODS RG-A REGISTERED SHS -A-	CNH	72 600	1 525 391	1 336 198	1,57
CHINA RESOURCES BEER (HOLDINGS)	HKD	127 733	880 610	602 065	0,71
HAITIAN	CNH	93 980	1 042 963	768 467	0,91
			3 448 964	2 706 730	3,19
Soins de santé					
HYGEIA HEALTHC RG	HKD	160 600	911 703	695 606	0,82
			911 703	695 606	0,82
Sociétés holding et financières					
CK HUTCHISON HOLDINGS LTD	HKD	220 500	1 328 374	1 095 499	1,29
			1 328 374	1 095 499	1,29

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Assurance					
AIA GROUP LTD	HKD	518 800	4 527 966	3 929 078	4,62
			4 527 966	3 929 078	4,62
Logiciel Internet					
BAIDU RG-A	HKD	225 550	3 466 807	2 157 851	2,54
KANZHUN LIMITED /SADR	USD	84 361	1 688 941	922 066	1,09
LS TECH GRP CO RG-A	CNH	362 086	1 184 728	1 277 964	1,50
MEITUAN DIANPING	HKD	249 831	5 148 977	3 971 913	4,67
NETEASE RG	HKD	37 974	615 262	414 094	0,49
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	263 330	9 458 729	6 897 031	8,11
			21 563 444	15 640 919	18,40
Loisirs					
TRIP COM RG-S	HKD	84 400	1 918 155	1 862 212	2,19
			1 918 155	1 862 212	2,19
Mécanique, machines					
CHINA LESSO GROUP HOLDINGS LTD	HKD	706 042	790 023	572 939	0,67
GUODIAN NARI TECHNOLOGY CO -A-	CNH	898 184	3 146 923	3 002 730	3,53
NAURA TECHNOLOGY GROUP CO LTD	CNH	29 900	1 207 112	1 088 489	1,28
SINOSEAL HLDG RG-A	CNH	485 869	2 610 922	2 807 934	3,31
			7 754 980	7 472 092	8,79
Mines, industries lourdes					
ZIJIN MINING GROUP -H-	HKD	911 152	980 311	870 544	1,02
			980 311	870 544	1,02
Autres services					
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	839 512	8 804 294	6 571 848	7,73
			8 804 294	6 571 848	7,73
Produits pharmaceutiques et cosmétiques					
CSPC PHARMACEUT --- SHS	HKD	5 349 509	5 002 547	5 499 538	6,47
SZ MINDRAY	CNH	73 300	2 890 992	3 268 406	3,84
			7 893 539	8 767 944	10,31
Services publics					
CHINA LONGYUAN POWER -H	HKD	798 100	1 145 836	911 986	1,07
CHINA YANGTZE POWER CO LTD -A-	CNH	513 800	1 676 711	1 426 247	1,68
			2 822 547	2 338 233	2,75
Sociétés immobilières					
CHINA RESOURCES LAND	HKD	684 417	2 800 140	2 144 839	2,53
KE HOLDINGS INC /SADR	USD	83 600	1 377 135	851 048	1,00
			4 177 275	2 995 887	3,53

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Commerce de détail					
LI NING COMPANY LTD	HKD	182 009	1 413 844	941 364	1,11
			1 413 844	941 364	1,11
Textile					
SHENZHOU INTL GROUP LTD	HKD	146 432	1 252 522	1 014 784	1,19
			1 252 522	1 014 784	1,19
Tabac et spiritueux					
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	CNH	4 200	1 107 786	776 863	0,91
			1 107 786	776 863	0,91
Transport					
SHANGHAI INTER. AIRPORT CO -A-	CNH	118 600	950 121	867 410	1,02
ZTO EXPRESS CAYMAN INC /ADR	USD	74 442	1 879 858	1 257 325	1,48
			2 829 979	2 124 735	2,50
Total des Actions			95 774 740	79 456 086	93,49
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			95 774 740	79 456 086	93,49
Autres valeurs mobilières					
Actions					
Produits pharmaceutiques et cosmétiques					
INNOCARE PHARMA RG	HKD	175 574	245 669	205 101	0,24
			245 669	205 101	0,24
Commerce de détail					
JD.COM RG-A	HKD	157 307	4 169 703	2 907 731	3,42
			4 169 703	2 907 731	3,42
Total des Actions			4 415 372	3 112 832	3,66
Autres valeurs mobilières			4 415 372	3 112 832	3,66
Total du Portefeuille de placements			100 190 112	82 568 918	97,15

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*

Allocation sectorielle du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation sectorielle	%
Logiciel Internet	18,40
Produits pharmaceutiques et cosmétiques	10,55
Banques et établissements financiers	8,81
Mécanique, machines	8,79
Autres services	7,73
Électronique et équipement électrique	6,21
Assurance	4,62
Commerce de détail	4,53
Sociétés immobilières	3,53
Alimentation et distilleries	3,19
Construction, matériaux de construction	2,91
Services publics	2,75
Transport	2,50
Agriculture et pêche	2,22
Loisirs	2,19
Semi-conducteurs électroniques	2,03
Sociétés holding et financières	1,29
Textile	1,19
Mines, industries lourdes	1,02
Produits chimiques	0,96
Tabac et spiritueux	0,91
Soins de santé	0,82
	97,15

* Veuillez vous référer à la Note 1.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Bermudes					
CREDICORP	USD	21 600	2 752 578	3 161 376	2,02
PACIFIC BASIN SHIPPING LTD	HKD	1 872 000	642 161	453 104	0,29
			3 394 739	3 614 480	2,31
Brésil					
BANCO DO BRASIL SA	BRL	448 000	2 946 393	3 160 695	2,02
CIA BRASIL RG	BRL	981 100	2 589 431	2 064 194	1,32
ELETROB. EL. BRASIL. /PREF. B	BRL	229 600	1 591 624	2 333 083	1,49
HYPERMARCAS SA	BRL	286 700	1 769 788	2 776 164	1,77
INTELBRAS S	BRL	143 600	910 237	999 433	0,64
SLC AGRICOLA SA *OPR*	BRL	249 200	2 475 685	2 182 236	1,39
			12 283 158	13 515 805	8,63
Îles Caïmans					
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	636 200	11 346 384	4 980 286	3,18
BAIDU RG-A	HKD	179 650	3 155 991	1 718 723	1,10
CHAILEASE	TWD	383 053	2 637 504	1 771 262	1,13
CHINASOFT INTERNATIONAL	HKD	3 364 000	3 330 283	2 228 425	1,42
CIMC ENRIC HLDG	HKD	2 754 000	3 217 256	2 683 886	1,71
DAQO NEW ENERGY /SADR	USD	12 500	627 809	549 875	0,35
NEXTEER AUTOMOTIVE GROUP LTD	HKD	3 316 000	3 024 895	1 795 322	1,15
SITC INTERNATIONAL HOLDINGS	HKD	250 000	704 741	409 562	0,26
TOPSPORTS	HKD	3 161 000	3 208 619	1 594 625	1,02
TRIP COM RG-S	HKD	41 550	1 167 068	916 764	0,58
XINYI GLASS HOLDING CO LTD	HKD	452 862	1 063 580	582 675	0,37
			33 484 130	19 231 405	12,27
Chine					
BEIJING NEW BUILDING - A -	CNH	439 493	2 060 196	1 194 087	0,76
FLAT GLASS GROUP CO LTD	HKD	444 000	1 392 148	1 039 602	0,67
MIDEA GROUP CO LTD -A-	CNH	362 599	2 985 979	1 996 171	1,27
PING AN BANK CO -A- SHS -A-	CNH	1 954 665	4 972 299	2 769 198	1,77
PING AN INSUR. (GRP) CO -H-	HKD	727 493	6 095 586	2 910 028	1,86
SIEYUAN ELECTRIC CO LTD	CNH	376 377	2 097 692	1 724 965	1,10
WX LEAD	CNH	167 293	1 198 272	1 148 127	0,73
ZOOMLION HEAVY SHS H	HKD	3 299 800	2 216 063	1 063 523	0,68
			23 018 235	13 845 701	8,84
Colombie					
BANCO DAVIVIENDA /PFD	COP	272 007	2 201 986	1 449 797	0,93
			2 201 986	1 449 797	0,93

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Égypte					
COMMERCIAL INTL /GDR(REG.S)	USD	1 233 296	2 055 408	1 566 286	1,00
			2 055 408	1 566 286	1,00
Grande-Bretagne					
ANTOFAGASTA PLC	GBP	203 585	3 182 308	2 755 344	1,76
			3 182 308	2 755 344	1,76
Hong Kong					
CHINA OVERSEAS LAND+INVESTMENT	HKD	1 098 000	2 864 265	2 095 332	1,33
CSPC PHARMACEUT --- SHS	HKD	2 983 200	3 256 727	3 066 865	1,96
			6 120 992	5 162 197	3,29
Hongrie					
OTP BANK LTD	HUF	63 159	1 920 539	1 374 582	0,88
			1 920 539	1 374 582	0,88
Inde					
APOLLO TYRES LTD *OPR*	INR	746 065	1 881 851	2 620 141	1,67
AXIS BANK LTD	INR	329 797	2 788 306	3 609 755	2,30
HINDALCO INDUSTRIES/DEMAT.	INR	574 347	2 948 438	2 814 678	1,80
KEC INTERNATIONAL	INR	498 975	2 896 380	2 652 372	1,70
REDINGTON (INDIA) LTD	INR	1 538 217	2 410 346	2 540 323	1,62
SHRIRAM TRANSPORT FINANCE	INR	180 603	2 814 366	2 681 839	1,71
UPL LTD	INR	92 842	940 793	819 010	0,52
			16 680 480	17 738 118	11,32
Indonésie					
BK NEGARA INDO TBK	IDR	4 925 600	2 285 753	2 968 334	1,89
			2 285 753	2 968 334	1,89
Corée					
DONGBU INSURANCE CO LTD	KRW	49 252	2 275 026	1 946 567	1,24
E-MART CO LTD	KRW	22 305	2 578 703	1 324 676	0,84
FILA KOREA LTD	KRW	65 024	2 012 730	1 492 652	0,95
HANA FINANCIAL GROUP INC	KRW	79 943	2 554 960	2 314 949	1,48
HYUNDAI MOTOR CO LTD	KRW	15 076	2 393 454	1 740 961	1,11
LG CORP	KRW	50 778	3 473 552	2 823 176	1,80
MANDO CORP SHS	KRW	76 132	3 458 715	2 642 839	1,69
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	165 824	9 166 687	6 914 662	4,42
SK HYNIX INC	KRW	31 394	2 624 826	1 822 591	1,16
			30 538 653	23 023 073	14,69
Luxembourg					
SAMSONITE INTERNATIONAL	HKD	1 444 200	2 585 629	3 105 550	1,98
			2 585 629	3 105 550	1,98

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Mexique					
GENTERA SAB DE CV	MXN	3 189 798	1 977 708	3 271 893	2,09
REGIONAL SAB DE CV	MXN	310 100	1 651 130	2 163 138	1,38
			3 628 838	5 435 031	3,47
Pays-Bas					
X5 RETAIL GROUP NV /SGDR*	USD	75 396	2 238 092	1	-
			2 238 092	1	-
Pakistan					
HABIB BANK LTD	PKR	2 458 394	1 768 506	777 587	0,50
			1 768 506	777 587	0,50
Philippines					
BDO UNIBANK	PHP	711 210	1 550 355	1 562 307	1,00
			1 550 355	1 562 307	1,00
Russie					
SISTEMA --- SHS*	USD	5 704 700	1 890 573	57	-
UC RUSAL RG*	USD	2 201 020	1 898 226	22	-
			3 788 799	79	-
Afrique du Sud					
GROWTHPOINT PROPS	ZAR	2 573 570	2 326 626	1 813 495	1,16
KAP INDUS	ZAR	4 143 348	1 080 721	1 041 607	0,66
MOBILE TEL NET SHS	ZAR	375 012	3 051 521	2 649 502	1,69
MR. PRICE GROUP LIMITED	ZAR	157 162	1 842 733	1 512 303	0,97
NASPERS LTD N	ZAR	29 538	4 282 269	3 053 994	1,95
OLD MUTUAL LIMITED	ZAR	3 294 389	2 652 002	1 871 484	1,19
			15 235 872	11 942 385	7,62
Taiwan					
ELITE MATERIAL CO LTD	TWD	201 000	1 845 358	913 843	0,59
INNODISK CORPORATION	TWD	401 818	2 601 707	2 057 553	1,31
LOTES CO LTD	TWD	110 604	2 287 491	2 663 608	1,70
MEDIA TEK INCORPORATION	TWD	114 000	2 930 327	2 087 347	1,33
MERIDA INDUSTRY CO LTD	TWD	308 000	2 835 163	1 682 291	1,07
TAIWAN SEMICOND. MANUFACT	TWD	573 500	8 918 412	6 941 220	4,43
			21 418 458	16 345 862	10,43
Thaïlande					
KASIKORNBANK PLC /FOR REG	THB	570 100	2 344 775	2 186 906	1,40
			2 344 775	2 186 906	1,40
Turquie					
BIM BIRLESİK MAGAZALAR AS	TRY	151 591	841 204	1 091 936	0,70
KOC HLD AS	TRY	398 505	944 765	1 191 043	0,76
			1 785 969	2 282 979	1,46

* En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, entraînant un conflit armé et des sanctions économiques à l'encontre de la Russie. La volatilité des prix, les restrictions en matière d'échanges commerciaux, avec notamment la possibilité d'un arrêt prolongé des transactions commerciales sur le marché russe, et le risque général de défaut lié aux titres russes ont entraîné une valorisation nulle de ces derniers et pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement surveille activement la situation.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Émirats arabes unis					
ALDAR PROPERTIES PJSC	AED	2 003 980	1 989 799	2 356 947	1,50
			1 989 799	2 356 947	1,50
Vietnam					
VINHOMES JOINT STOCK CO /REIT	VND	981 113	3 173 027	1 776 644	1,13
			3 173 027	1 776 644	1,13
Total des Actions			198 674 500	154 017 400	98,30
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			198 674 500	154 017 400	98,30
Total du Portefeuille de placements			198 674 500	154 017 400	98,30

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Corée	14,69
Îles Caïmans	12,27
Inde	11,32
Taïwan	10,43
Chine	8,84
Brésil	8,63
Afrique du Sud	7,62
Mexique	3,47
Hong Kong	3,29
Bermudes	2,31
Luxembourg	1,98
Indonésie	1,89
Grande-Bretagne	1,76
Émirats arabes unis	1,50
Turquie	1,46
Thaïlande	1,40
Vietnam	1,13
Égypte	1,00
Philippines	1,00
Colombie	0,93
Hongrie	0,88
Pakistan	0,50
	98,30

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Bermudes					
CREDICORP	USD	55 100	9 723 521	8 064 436	1,49
			9 723 521	8 064 436	1,49
Brésil					
B3 SA - BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	5 515 994	16 805 575	15 810 290	2,92
BANCO BRADESCO SA	BRL	1 922 572	6 824 033	6 096 831	1,12
RAIA DROGASIL	BRL	2 604 900	11 070 964	13 061 110	2,41
			34 700 572	34 968 231	6,45
Îles Caïmans					
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	1 209 284	17 881 640	9 466 489	1,75
ALIBABA GROUP HOLDING LTD /ADR	USD	32 700	6 802 018	2 079 066	0,38
CHINA RESOURCES LAND	HKD	3 965 066	16 169 948	12 425 798	2,29
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY	HKD	582 379	8 869 495	5 048 619	0,93
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	651 382	31 751 439	17 060 730	3,15
			81 474 540	46 080 702	8,50
Chili					
FALABELLA SA COMERC. E INDUST.	CLP	2 184 127	5 432 582	4 271 034	0,79
			5 432 582	4 271 034	0,79
Chine					
GUODIAN NARI TECHNOLOGY CO -A-	CNH	2 234 472	7 276 715	7 470 091	1,38
LONGI GREEN	CNH	834 673	7 143 392	5 487 035	1,01
MIDEA GROUP CO LTD -A-	CNH	920 994	7 808 977	5 070 233	0,94
PING AN INSUR. (GRP) CO -H-	HKD	3 048 985	32 027 546	12 196 176	2,25
SZ INOVANCE	CNH	817 510	8 214 529	7 471 023	1,38
SZ MINDRAY	CNH	138 892	6 300 723	6 193 118	1,14
			68 771 882	43 887 676	8,10
Grande-Bretagne					
ANTOFAGASTA PLC	GBP	1 383 330	15 252 726	18 722 153	3,46
MONDI PLC	ZAR	476 574	10 663 699	8 148 965	1,50
UNILEVER PLC	GBP	398 542	22 191 806	18 237 444	3,37
			48 108 231	45 108 562	8,33
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	1 819 004	15 939 382	13 776 036	2,54
H.K. EXCHANGES AND CLEARING LTD	HKD	344 109	16 425 461	9 161 805	1,69
			32 364 843	22 937 841	4,23
Inde					
DR REDDY S LABORATORIES /DEMAT	INR	327 951	14 748 125	17 566 213	3,24

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
HDFC BANK LTD	INR	814 095	13 346 403	14 720 167	2,72
HOUSING DEVT FIN CORP	INR	781 333	20 555 608	23 313 144	4,30
MAHINDRA & MAHINDRA	INR	1 298 911	11 396 391	21 162 425	3,91
TATA CONSULTANCY SERV/DEMAT.	INR	622 174	17 345 467	24 001 261	4,43
			77 391 994	100 763 210	18,60
Indonésie					
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	IDR	21 912 685	8 399 183	12 362 436	2,28
PT KALBE FARMA TBK	IDR	94 088 197	10 632 060	12 365 588	2,28
			19 031 243	24 728 024	4,56
Corée					
LG CORP	KRW	149 999	13 657 927	8 339 705	1,54
SAMSUNG FIRE & MARINE INSUR.	KRW	75 130	14 951 366	10 548 252	1,95
SHINHAN FINANCIAL GROUP	KRW	386 306	14 287 704	9 844 081	1,81
SK HYNIX INC	KRW	424 561	35 410 051	24 648 058	4,55
			78 307 048	53 380 096	9,85
Mexique					
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO /ADR	USD	233 600	20 199 508	16 730 432	3,09
			20 199 508	16 730 432	3,09
Philippines					
SM INVESTMENTS CORPORATIONS	PHP	780 786	13 626 636	11 048 059	2,04
			13 626 636	11 048 059	2,04
Afrique du Sud					
CLICKS GRP	ZAR	753 198	9 722 080	12 756 431	2,36
DISCOVERY LIMITED	ZAR	1 103 373	9 509 260	7 217 881	1,33
			19 231 340	19 974 312	3,69
Taïwan					
ADVANTECH CO LTD	TWD	643 902	8 099 736	5 854 977	1,08
DELTA ELECTRONIC INDUSTRIAL	TWD	1 059 900	9 592 664	8 469 931	1,57
E SUN FINANCIAL HOLDING LTD	TWD	7 716 069	5 035 939	5 555 483	1,03
MEDIA TEK INCORPORATION	TWD	296 487	3 522 670	5 428 695	1,00
PRESIDENT CHAIN STORE CORP.	TWD	667 869	6 792 652	5 554 741	1,02
TAIWAN SEMICOND. MANUFACT	TWD	2 345 115	22 242 837	28 383 537	5,24
UNI-PRESIDENT ENTERPRISES CORP	TWD	6 272 934	14 341 227	12 751 162	2,35
VOLTRON POW	TWD	88 992	4 389 942	3 617 929	0,67
			74 017 667	75 616 455	13,96
Thaïlande					
KASIKORNBANK PUBL. COM. LTD /NVDR	THB	1 543 100	8 157 072	5 919 338	1,09
			8 157 072	5 919 338	1,09
Turquie					
ENKA INSAAT VE SANAYI AS	TRY	9 620 917	9 075 126	9 691 811	1,79
			9 075 126	9 691 811	1,79

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund

État des placements (suite)

au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
États-Unis d'Amérique					
MERCADOLIBRE INC	USD	5 300	5 215 172	4 778 586	0,88
YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	361 600	16 303 648	14 952 160	2,76
			21 518 820	19 730 746	3,64
Total des Actions			621 132 625	542 900 965	100,20
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			621 132 625	542 900 965	100,20
Total du Portefeuille de placements			621 132 625	542 900 965	100,20

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Inde	18,60
Taiwan	13,96
Corée	9,85
Îles Caïmans	8,50
Grande-Bretagne	8,33
Chine	8,10
Brésil	6,45
Indonésie	4,56
Hong Kong	4,23
Afrique du Sud	3,69
États-Unis d'Amérique	3,64
Mexique	3,09
Philippines	2,04
Turquie	1,79
Bermudes	1,49
Thaïlande	1,09
Chili	0,79
	100,20

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Bermudes					
CREDICORP	USD	6 700	1 228 353	980 612	1,23
			1 228 353	980 612	1,23
Brésil					
B3 SA - BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	985 300	3 090 950	2 824 129	3,53
BANCO BRADESCO SA	BRL	309 400	892 912	981 165	1,22
RAIA DROGASIL	BRL	534 200	2 174 888	2 678 508	3,35
			6 158 750	6 483 802	8,10
Îles Caïmans					
ALIBABA GROUP HOLDING LTD /ADR	USD	34 943	5 852 931	2 221 676	2,78
CHINA RESOURCES LAND	HKD	641 988	2 702 452	2 011 874	2,51
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY	HKD	86 400	2 050 122	748 998	0,94
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	100 500	4 899 475	2 632 255	3,29
			15 504 980	7 614 803	9,52
Chili					
FALABELLA SA COMERC. E INDUST.	CLP	782 859	2 057 679	1 530 871	1,91
			2 057 679	1 530 871	1,91
Chine					
GUODIAN NARI TECHNOLOGY CO -A-	CNH	488 864	1 746 951	1 634 327	2,05
MIDEA GROUP CO LTD -A-	CNH	140 097	1 156 607	771 259	0,96
PING AN INSUR. (GRP) CO -H-	HKD	521 996	5 138 720	2 088 024	2,61
SZ INOVANCE	CNH	126 230	1 282 065	1 153 585	1,44
			9 324 343	5 647 195	7,06
Grande-Bretagne					
ANTOFAGASTA PLC	GBP	202 966	2 668 213	2 746 966	3,43
UNILEVER PLC	GBP	66 899	3 703 523	3 061 325	3,83
			6 371 736	5 808 291	7,26
Hong Kong					
AIA GROUP LTD	HKD	302 200	3 014 597	2 288 680	2,86
H.K. EXCHANGES AND CLEARING LTD	HKD	57 400	2 883 066	1 528 259	1,91
			5 897 663	3 816 939	4,77
Inde					
HOUSING DEVT FIN CORP	INR	165 957	4 762 986	4 951 767	6,19
MAHINDRA & MAHINDRA	INR	234 934	2 084 559	3 827 648	4,79
MARICO LTD /DEMAT	INR	501 705	2 565 257	3 179 349	3,97
TATA CONSULTANCY SERV/DEMAT.	INR	102 219	3 407 087	3 943 246	4,93
			12 819 889	15 902 010	19,88

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Indonésie					
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	IDR	5 605 900	2 201 749	3 162 669	3,95
			2 201 749	3 162 669	3,95
Corée					
LG CORP	KRW	29 078	2 147 086	1 616 690	2,02
SAMSUNG FIRE & MARINE INSUR.	KRW	19 131	3 794 039	2 685 992	3,36
SK HYNIX INC	KRW	68 117	5 323 443	3 954 560	4,94
			11 264 568	8 257 242	10,32
Mexique					
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO /ADR	USD	52 100	4 169 796	3 731 402	4,66
			4 169 796	3 731 402	4,66
Taiwan					
DELTA ELECTRONIC INDUSTRIAL	TWD	283 000	2 672 463	2 261 525	2,83
MEDIA TEK INCORPORATION	TWD	61 293	955 185	1 122 279	1,40
PRESIDENT CHAIN STORE CORP.	TWD	298 000	2 915 240	2 478 499	3,10
TAIWAN SEMICOND. MANUFACT	TWD	389 982	4 513 707	4 720 054	5,90
VOLTRON POW	TWD	29 462	1 315 066	1 197 764	1,50
			12 371 661	11 780 121	14,73
États-Unis d'Amérique					
MERCADOLIBRE INC	USD	1 610	1 760 647	1 451 608	1,82
YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	53 600	2 578 906	2 216 360	2,77
			4 339 553	3 667 968	4,59
Total des Actions			93 710 720	78 383 925	97,98
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			93 710 720	78 383 925	97,98
Total du Portefeuille de placements			93 710 720	78 383 925	97,98

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Inde	19,88
Taiwan	14,73
Corée	10,32
Îles Caïmans	9,52
Brésil	8,10
Grande-Bretagne	7,26
Chine	7,06
Hong Kong	4,77
Mexique	4,66
États-Unis d'Amérique	4,59
Indonésie	3,95
Chili	1,91
Bermudes	1,23
	97,98

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
Bermudes					
CREDICORP	USD	233	29 177	34 102	1,10
			29 177	34 102	1,10
Brésil					
B3 SA - BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	29 000	89 760	83 122	2,69
BANCO BRADESCO SA	BRL	10 400	32 633	32 980	1,07
RAIA DROGASIL	BRL	18 100	82 432	90 754	2,94
WEG SA	BRL	7 500	47 122	57 573	1,87
			251 947	264 429	8,57
Chili					
FALABELLA SA COMERC. E INDUST.	CLP	24 879	70 632	48 651	1,58
			70 632	48 651	1,58
Grande-Bretagne					
ANTOFAGASTA PLC	GBP	7 498	108 280	101 479	3,29
MONDI PLC	ZAR	1 856	40 723	31 736	1,03
UNILEVER PLC	GBP	2 005	120 271	91 749	2,97
			269 274	224 964	7,29
Inde					
DEVYA RG 144A REG S	INR	14 396	33 273	33 662	1,09
DR REDDY S LABORATORIES /ADR	USD	1 409	95 820	76 523	2,48
HDFC BANK LTD	INR	5 755	115 926	104 060	3,37
HINDALCO INDUSTRIES/DEMAT.	INR	6 799	37 088	33 320	1,08
HOUSING DEVT FIN CORP	INR	3 235	112 013	96 525	3,13
MAHINDRA & MAHINDRA	INR	5 250	57 930	85 535	2,77
MARICO LTD /DEMAT	INR	11 680	71 679	74 017	2,40
PHOENIX MILLS LTD/DEMAT.	INR	5 403	64 750	93 201	3,02
TATA CONSULTANCY SERV/DEMAT.	INR	2 461	103 719	94 936	3,07
TATA GLOBAL BEVERAGES LTD	INR	3 865	36 366	35 961	1,16
			728 564	727 740	23,57
Indonésie					
AVIA AVIAN PT	IDR	533 406	31 567	26 844	0,87
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	IDR	161 500	68 239	91 113	2,95
PT KALBE FARMA TBK	IDR	761 400	82 484	100 068	3,24
			182 290	218 025	7,06
Corée					
LEENO INDUSTRIAL INC	KRW	331	37 775	31 787	1,03
LG CORP	KRW	625	55 514	34 749	1,12
NAVER CORP - SHS	KRW	196	51 767	23 322	0,75

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund

État des placements (suite)

au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	2 633	155 059	109 793	3,56
SAMSUNG FIRE & MARINE INSUR.	KRW	463	77 658	65 005	2,11
SHINHAN FINANCIAL GROUP	KRW	2 685	74 548	68 421	2,22
SK HYNIX INC	KRW	2 037	173 115	118 259	3,83
			625 436	451 336	14,62
Mexique					
BOLSA MEXICANA SHS A	MXN	17 500	37 585	31 810	1,03
FOMENTO ECO. MEXICANO SAB /UNITS	MXN	15 200	93 734	108 916	3,53
			131 319	140 726	4,56
Philippines					
CENTURY PACIFIC FOOD INC	PHP	83 173	37 857	34 159	1,11
SM INVESTMENTS CORPORATIONS	PHP	4 485	80 550	63 462	2,05
			118 407	97 621	3,16
Afrique du Sud					
AVI LTD	ZAR	6 586	31 742	26 330	0,85
CLICKS GRP	ZAR	2 952	43 867	49 996	1,62
DISCOVERY LIMITED	ZAR	3 154	25 680	20 632	0,67
			101 289	96 958	3,14
Taiwan					
ADVANTECH CO LTD	TWD	3 120	35 558	28 370	0,92
CHROMA ATE INC	TWD	13 372	77 832	73 245	2,37
DELTA ELECTRONIC INDUSTRIAL	TWD	8 236	76 336	65 816	2,13
E SUN FINANCIAL HOLDING LTD	TWD	91 199	82 317	65 662	2,13
GIANT MANUFACTURE CO LTD	TWD	3 518	34 233	22 436	0,73
MEDIA TEK INCORPORATION	TWD	792	18 243	14 502	0,47
TAIWAN SEMICOND. MANUFACT	TWD	15 741	254 350	190 517	6,17
UNI-PRESIDENT ENTERPRISES CORP	TWD	37 357	83 372	75 937	2,46
VOLTRON POW	TWD	2 003	80 376	81 431	2,64
			742 617	617 916	20,02
Thaïlande					
KASIKORNBANK PUBL. COM. LTD /NVDR	THB	10 500	32 756	40 278	1,30
			32 756	40 278	1,30
Turquie					
ENKA INSAAT VE SANAYI AS	TRY	44 282	39 198	44 608	1,45
			39 198	44 608	1,45

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
États-Unis d'Amérique					
MERCADOLIBRE INC	USD	39	45 408	35 163	1,14
			45 408	35 163	1,14
Total des Actions			3 368 314	3 042 517	98,56
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			3 368 314	3 042 517	98,56
Total du Portefeuille de placements			3 368 314	3 042 517	98,56

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Inde	23,57
Taïwan	20,02
Corée	14,62
Brésil	8,57
Grande-Bretagne	7,29
Indonésie	7,06
Mexique	4,56
Philippines	3,16
Afrique du Sud	3,14
Chili	1,58
Turquie	1,45
Thaïlande	1,30
États-Unis d'Amérique	1,14
Bermudes	1,10
	98,56

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
Droits					
Brésil					
RIGHT FLEURY SA 21.11.22 /SOUS	BRL	3 113	-	771	0,04
			-	771	0,04
Total des Droits			-	771	0,04
Actions					
Bangladesh					
BRAC BANK LIMITED	BDT	72 805	41 214	27 671	1,31
DELTA BRAC HOUSING FINANCE	BDT	44 864	44 988	25 600	1,22
			86 202	53 271	2,53
Brésil					
AERIS INDUSTRIA RG	BRL	30 341	49 206	10 697	0,51
CIA BRASIL RG	BRL	12 084	38 899	25 424	1,21
FLEURY	BRL	14 600	70 213	51 753	2,46
			158 318	87 874	4,18
Îles Caïmans					
ARCO PLATFORM LIMITED	USD	2 428	61 119	27 533	1,31
GREATVIEW ASEPTIC PACKAGING	HKD	86 000	43 604	12 051	0,57
PRE TSUGAMI	HKD	35 341	40 283	31 065	1,48
SILERGY CORP	TWD	1 610	45 611	18 687	0,89
SITC INTERNATIONAL HOLDINGS	HKD	6 793	15 422	11 129	0,53
			206 039	100 465	4,78
Chili					
INVERSIONES LA CONSTRUCCION SA	CLP	8 076	67 081	25 263	1,20
PARAUCO	CLP	41 622	57 194	35 472	1,69
			124 275	60 735	2,89
Chine					
AMOY DIAGNOSTIC REG SHS A	CNH	8 599	36 122	27 628	1,31
HONGFA TECHNOLOGY CO LTD	CNH	10 088	53 384	47 423	2,26
XIAMEN FARATRONIC CO LTD	CNH	1 092	21 426	26 499	1,26
YANTAI CN PET-A RG	CNH	11 255	52 147	30 332	1,44
			163 079	131 882	6,27
Inde					
BAJAJ HOLDINGS AND INVEST LTD	INR	1 178	46 003	94 790	4,51
CYIENT	INR	7 319	70 516	66 254	3,15
DEVYA RG 144A REG S	INR	14 200	32 486	33 203	1,58
MARICO LTD /DEMAT	INR	4 712	23 754	29 860	1,42

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
PHOENIX MILLS LTD/DEMATER.	INR	5 994	70 494	103 396	4,91
SUNDARAM FINANCE LTD	INR	1 483	37 718	42 128	2,00
TATA GLOBAL BEVERAGES LTD	INR	2 520	16 319	23 447	1,11
TI FINANCIAL HOLDINGS LTD	INR	8 529	64 172	64 734	3,08
			361 462	457 812	21,76
Indonésie					
AVIA AVIAN PT	IDR	396 215	22 956	19 940	0,95
PT SARIMELATI KENCANA TBK	IDR	592 090	26 818	20 498	0,97
			49 774	40 438	1,92
Jersey					
INTEGR DIAGNOST RG	USD	33 049	36 304	25 448	1,21
			36 304	25 448	1,21
Corée					
AMOREPACIFIC /PFD N/V	KRW	1 048	83 532	27 074	1,29
DGB FINANCIAL GROUP	KRW	9 472	75 375	45 149	2,15
KOH YOUNG TECHNOLOGY INC	KRW	5 304	79 922	44 495	2,11
LEENO INDUSTRIAL INC	KRW	606	59 419	58 196	2,77
MACQUARIE KOREA INFRASTR. FUND	KRW	7 444	72 765	57 744	2,74
SOULBRAIN RG	KRW	335	84 337	48 139	2,29
			455 350	280 797	13,35
Mexique					
BOLSA MEXICANA SHS A	MXN	16 100	32 493	29 265	1,39
REGIONAL SAB DE CV	MXN	4 614	23 814	32 186	1,53
VESTA SHS	MXN	43 700	78 142	94 801	4,51
			134 449	156 252	7,43
Pakistan					
PACKAGES	PKR	9 050	32 289	16 222	0,77
			32 289	16 222	0,77
Panama					
INRETAIL PERU CORP	USD	933	33 254	32 188	1,53
			33 254	32 188	1,53
Philippines					
CENTURY PACIFIC FOOD INC	PHP	198 700	71 632	81 604	3,88
INTEGRATED	PHP	214 184	47 169	18 480	0,88
			118 801	100 084	4,76
Russie					
SISTEMA --- SHS*	USD	256 136	104 684	3	-
			104 684	3	-

* En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, entraînant un conflit armé et des sanctions économiques à l'encontre de la Russie. La volatilité des prix, les restrictions en matière d'échanges commerciaux, avec notamment la possibilité d'un arrêt prolongé des transactions commerciales sur le marché russe, et le risque général de défaut lié aux titres russes ont entraîné une valorisation nulle de ces derniers et pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement surveille activement la situation.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Afrique du Sud					
AVI LTD	ZAR	9 623	60 283	38 471	1,83
JSE LIMITED	ZAR	5 480	48 125	30 308	1,44
			108 408	68 779	3,27
Sri Lanka					
HATTON NATIONAL BANK PLC	LKR	51 657	45 582	10 897	0,52
			45 582	10 897	0,52
Taiwan					
CHROMA ATE INC	TWD	19 051	98 311	104 352	4,96
ELITE MATERIAL CO LTD	TWD	5 334	44 433	24 251	1,15
GIANT MANUFACTURE CO LTD	TWD	6 991	61 247	44 585	2,12
INNODISK CORPORATION	TWD	9 425	58 875	48 262	2,30
POYA CO LTD	TWD	2 899	46 277	36 887	1,75
STANDARD FOOD CORPORATION	TWD	14 863	28 415	17 827	0,85
VOLTRON POW	TWD	1 347	47 293	54 761	2,60
			384 851	330 925	15,73
Émirats arabes unis					
ARAMEX	AED	43 911	50 105	43 396	2,06
			50 105	43 396	2,06
Total des Actions			2 653 226	1 997 468	94,96
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			2 653 226	1 998 239	95,00
Valeurs mobilières négociées sur d'autres marchés réglementés					
Actions					
Taiwan					
ASPEED TECHNOLOGY INC	TWD	510	46 452	26 590	1,26
			46 452	26 590	1,26
Total des Actions			46 452	26 590	1,26
Valeurs mobilières négociées sur d'autres marchés réglementés			46 452	26 590	1,26
Autres valeurs mobilières					
Actions					
Îles Caïmans					
INNOCARE PHARMA RG	HKD	22 122	44 302	25 842	1,23
			44 302	25 842	1,23

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

État des placements (suite)
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Inde					
TI FINANCIAL HOLDINGS LTD	INR	1 731	14 942	57 368	2,73
			14 942	57 368	2,73
Total des Actions			59 244	83 210	3,96
Autres valeurs mobilières			59 244	83 210	3,96
Total du Portefeuille de placements			2 758 922	2 108 039	100,22

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

Allocation géographique du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation géographique	%
Inde	24,49
Taïwan	16,99
Corée	13,35
Mexique	7,43
Chine	6,27
Îles Caïmans	6,01
Philippines	4,76
Brésil	4,22
Afrique du Sud	3,27
Chili	2,89
Bangladesh	2,53
Émirats arabes unis	2,06
Indonésie	1,92
Panama	1,53
Jersey	1,21
Pakistan	0,77
Sri Lanka	0,52
	100,22

RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio

État des placements
au 31 octobre 2022

(libellé en USD)

Description	Devise	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur de marché	% de l'Actif net
Total des Organismes de placement collectif à capital variable relevant de la définition de l'article 41 (1)(e) de la loi modifiée du 17 décembre 2010					
Fonds en actions					
ISHS VI CORE S&P 500 UCITS CAP	USD	18 183	5 223 853	7 266 109	15,44
RBC LUX EM M EQ -O- /CAP	USD	32 795	4 272 684	3 991 401	8,48
RBC LUX AEXJE -O- REG S /CAP	USD	11 383	1 578 228	1 404 162	2,98
			11 074 765	12 661 672	26,90
Fonds d'investissement					
BLUEB GL HY BD -C- USD /CAP	USD	9 269	1 229 321	1 280 142	2,72
RBC LUX GL EQ FOC -O- CAP	USD	40 927	8 001 747	7 877 592	16,73
RBC LUX EU EQ F -O- EUR /CAP	EUR	33 095	4 187 353	4 530 516	9,62
BLUB IG GL AB -C - USD (BHEDG) - CAP	USD	63 705	7 462 018	6 645 069	14,12
RBC L JAP ISH -O- USD /CAP	USD	17 787	2 122 483	1 952 187	4,15
RBC L US EQ FOC -O- (ACC) - CAP	USD	58 696	8 290 002	9 144 115	19,42
BLUEBAY GL INV GC BD SHS-C-USD	USD	22 111	2 715 680	2 482 623	5,27
			34 008 604	33 912 244	72,03
Total des Organismes de placement collectif à capital variable relevant de la définition de l'article 41 (1)(e) de la loi modifiée du 17 décembre 2010			45 083 369	46 573 916	98,93
Total du Portefeuille de placements			45 083 369	46 573 916	98,93

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio

Allocation sectorielle du Portefeuille au 31 octobre 2022

(exprimée en pourcentage de l'actif net)

Allocation sectorielle	%
Fonds d'investissement	98,93
	98,93

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	Note	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund USD
ACTIF				
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	2 238 100 122	3 863 915	29 468 606
Liquidités en banque	[2]	17 097 325	40 824	192 369
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		-	-	-
Montants à recevoir sur les souscriptions		123 670	-	-
Intérêts et dividendes à recevoir		694 202	1 448	13 484
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	3 622 294	-	839 014
Autres actifs		701 945	3	2 219
ACTIF TOTAL		2 260 339 558	3 906 190	30 515 692
PASSIF				
Découvert bancaire		1	-	98
Montants à payer sur l'achat d'investissements		-	-	-
Montants à payer sur les rachats		1 664 094	-	-
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	-	-
Commission de gestion à payer	[3]	2 035 823	1 489	8 641
Autres passifs		663 128	28 692	28 237
PASSIF TOTAL		4 363 046	30 181	36 976
ACTIF NET TOTAL		2 255 976 512	3 876 009	30 478 716

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund USD
Valeur liquidative par Action			
Actions A	175,452	-	-
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	1 139,348	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	190,330	76,969	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	224,602	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	167,287	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	-	76,742	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	87,550	-
Actions O1 en GBP	-	88,420	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	925,902
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	781,022
Actions O2	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	192,479	77,399	98,353
Actions O en CAD	121,438	-	-
Actions O (dist)	174,606	77,036	-
Actions O en EUR	127,217	87,711	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	154,140	88,441	-
Actions O en GBP (couvertes)	128,539	-	-
Actions O en JPY	16 569,341	-	-
Actions O en NOK	931,994	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	1 287,137	-	964,519
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund USD
Nombre d'Actions en circulation			
Actions A	328 509,726	-	-
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	0,652	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	71 320,212	10,000	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	5 960,002	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	85 825,922	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	-	10,000	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	10,000	-
Actions O1 en GBP	-	10,000	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	10,000
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	340 239,849
Actions O2	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	6 972 901,319	50 000,000	50 000,000
Actions O en CAD	195 853,658	-	-
Actions O (dist)	637 097,420	10,000	-
Actions O en EUR	469 549,222	10,000	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	2 837 186,974	10,000	-
Actions O en GBP (couvertes)	92 149,518	-	-
Actions O en JPY	386 428,803	-	-
Actions O en NOK	10,000	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	618 892,717	-	11,125
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

		RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund EUR	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund CAD
	Note			
ACTIF				
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	597 302 041	5 407 210	2 797 582
Liquidités en banque	[2]	3 682 403	210 157	110 859
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		-	2 915	10 668
Montants à recevoir sur les souscriptions		-	4 124	-
Intérêts et dividendes à recevoir		216 970	9 835	4 942
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	98 374	17 885	-
Autres actifs		90 981	3 859	9
ACTIF TOTAL		601 390 769	5 655 985	2 924 060
PASSIF				
Découvert bancaire		-	-	6
Montants à payer sur l'achat d'investissements		-	-	-
Montants à payer sur les rachats		-	-	-
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	-	-
Commission de gestion à payer	[3]	240 190	823	4 929
Autres passifs		83 443	29 831	33 264
PASSIF TOTAL		323 633	30 654	38 199
ACTIF NET TOTAL		601 067 136	5 625 331	2 885 861

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund EUR	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund CAD
Valeur liquidative par Action			
Actions A	140,663	-	177,505
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	140,697	-
Actions B	146,310	-	197,587
Actions B en USD (couvertes)	-	149,545	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	135,413	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	134,506	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	-	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	127,513	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	104,131	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	147,043	138,508	200,624
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	146,001	-	-
Actions O en EUR	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	139,567	136,600	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	129,930	-
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	1 391,350	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	158,191	-
Actions O en SEK	-	-	-

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund EUR	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund CAD
Nombre d'Actions en circulation			
Actions A	67 996,020	-	12 064,601
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	10,000	-
Actions B	4 736,754	-	2 569,000
Actions B en USD (couvertes)	-	9,651	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	6,707	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	6,687	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	-	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	104 470,604	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	1 117 967,516	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	982 265,277	33 095,000	1 180,000
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	46 423,833	-	-
Actions O en EUR	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	1 909 708,622	922,831	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	5 866,668	-
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	22 320,045	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	10,000	-
Actions O en SEK	-	-	-

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

		RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund USD
	Note			
ACTIF				
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	48 768 880	2 915 807	5 075 441
Liquidités en banque	[2]	598 933	173 628	157 776
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		-	120	46 276
Montants à recevoir sur les souscriptions		76 756	-	-
Intérêts et dividendes à recevoir		14 269	2 590	41 591
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	28	-
Autres actifs		43	12	115
ACTIF TOTAL		49 458 881	3 092 185	5 321 199
PASSIF				
Découvert bancaire		2	3	3
Montants à payer sur l'achat d'investissements		-	-	45 802
Montants à payer sur les rachats		10 102	-	-
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	3	-	-
Commission de gestion à payer	[3]	15 980	2 650	1 988
Autres passifs		29 983	39 526	26 473
PASSIF TOTAL		56 070	42 179	74 266
ACTIF NET TOTAL		49 402 811	3 050 006	5 246 933

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund USD
Valeur liquidative par Action			
Actions A	149,714	114,228	105,255
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	154,171	-	108,479
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	98,322	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	111,277	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	-	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	98,630	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	98,628	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	155,788	123,356	109,754
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	162,336	-	-
Actions O en EUR	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	-	97,502	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) – U.S. Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund USD
Nombre d'Actions en circulation			
Actions A	10,000	12 110,109	10,000
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	10,000	-	10,000
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	10,000	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	5,554	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	-	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	554,000	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	17 016,977	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	292 147,978	11 383,000	47 787,000
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	11 644,363	-	-
Actions O en EUR	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	-	2 332,297	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

		RBC Funds (Lux) - China Equity Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund USD
	Note			
ACTIF				
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	82 568 918	154 017 400	542 900 965
Liquidités en banque	[2]	3 538 234	3 132 093	2 040 021
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		68 849	453 795	-
Montants à recevoir sur les souscriptions		-	4 144	452 397
Intérêts et dividendes à recevoir		708	213 066	255 452
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	142 033	81 017
Autres actifs		250	221	84
ACTIF TOTAL		86 176 959	157 962 752	545 729 936
PASSIF				
Découvert bancaire		794	6	2
Montants à payer sur l'achat d'investissements		1 107 091	1 024 717	-
Montants à payer sur les rachats		-	-	2 111
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	-	-
Commission de gestion à payer	[3]	32 306	67 642	780 179
Autres passifs		41 602	193 404	3 154 537
PASSIF TOTAL		1 181 793	1 285 769	3 936 829
ACTIF NET TOTAL		84 995 166	156 676 983	541 793 107

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund USD
Valeur liquidative par Action			
Actions A	91,146	90,787	120,159
Actions A en EUR	-	-	111,387
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	91,119
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	-	97,000	130,918
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	134,976
Actions B (dist) en USD	-	-	87,167
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	81,990	114,259
Actions B en EUR (couvertes)	-	69,889	93,853
Actions O1	67,571	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	89,085
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	-	66,350	-
Actions O2 en EUR	-	81,506	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	95,609	98,645	121,708
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	110,131
Actions O en EUR (couvertes)	-	70,237	-
Actions O en GBP	-	167,886	159,324
Actions O en GBP (couvertes)	-	79,841	83,304
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	937,648

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund USD
Nombre d'Actions en circulation			
Actions A	6 722,748	6 594,045	36 425,794
Actions A en EUR	-	-	3,830
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	195,000
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	-	10,000	8 198,372
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	37 500,981
Actions B (dist) en USD	-	-	1 420,000
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	32 977,113	6 973,771
Actions B en EUR (couvertes)	-	1 851,406	4 116,920
Actions O1	10,000	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	637 760,000
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	-	397 242,186	-
Actions O2 en EUR	-	420 316,000	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	882 574,140	931 793,289	3 490 298,639
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	266 841,473
Actions O en EUR (couvertes)	-	9,484	-
Actions O en GBP	-	817,892	95 122,287
Actions O en GBP (couvertes)	-	5 921,274	10 545,991
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	1,010

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net au
31 octobre 2022 (suite)

	Note	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund USD
ACTIF				
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	78 383 925	3 042 517	2 108 039
Liquidités en banque	[2]	1 966 101	34 083	47 307
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		-	43 711	-
Montants à recevoir sur les souscriptions		191 200	-	-
Intérêts et dividendes à recevoir		40 539	2 931	827
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	-	32
Autres actifs		140	3	3
ACTIF TOTAL		80 581 905	3 123 245	2 156 208
PASSIF				
Découvert bancaire		3	2	4 236
Montants à payer sur l'achat d'investissements		-	2 657	7 123
Montants à payer sur les rachats		20 358	-	-
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	8	34	-
Commission de gestion à payer	[3]	32 734	1 570	1 292
Autres passifs		531 221	32 022	40 088
PASSIF TOTAL		584 324	36 285	52 739
ACTIF NET TOTAL		79 997 581	3 086 960	2 103 469

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net au
31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund USD
Valeur liquidative par Action			
Actions A	91,456	98,254	83,237
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	94,995	100,115	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	82,095
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	93,882	79,715	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	95,845	100,534	90,875
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	-	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net au
31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund USD
Nombre d'Actions en circulation			
Actions A	10,000	14,005	10,000
Actions A en EUR	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B	10,000	14,826	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	8,869
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O1	850 884,772	10 047,964	-
Actions O1 en CHF	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O2	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-
Actions O3	-	-	-
Actions O	1 174,757	22 709,906	23 128,385
Actions O en CAD	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-
Actions O en GBP	-	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	Note	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio USD
ACTIF			
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	-	46 573 916
Liquidités en banque	[2]	56	209 281
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		-	-
Montants à recevoir sur les souscriptions		-	-
Intérêts et dividendes à recevoir		-	-
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	330 764
Autres actifs		-	15
ACTIF TOTAL		56	47 113 976
PASSIF			
Découvert bancaire		-	14
Montants à payer sur l'achat d'investissements		-	-
Montants à payer sur les rachats		-	-
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	-	-
Commission de gestion à payer	[3]	-	922
Autres passifs		56	35 387
PASSIF TOTAL		56	36 323
ACTIF NET TOTAL		-	47 077 653

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio USD
Valeur liquidative par Action		
Actions A	-	-
Actions A en EUR	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-
Actions B	-	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-
Actions B en GBP	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-
Actions O1	-	-
Actions O1 en CHF	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-
Actions O1 en EUR	-	-
Actions O1 en GBP	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-
Actions O1 en NOK	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-
Actions O2	-	-
Actions O2 en EUR	-	-
Actions O3	-	-
Actions O	-	173,785
Actions O en CAD	-	-
Actions O (dist)	-	-
Actions O en EUR	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	148,078
Actions O en GBP	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	158,243
Actions O en JPY	-	-
Actions O en NOK	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-
Actions O en SEK	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio USD
Nombre d'Actions en circulation		
Actions A	-	-
Actions A en EUR	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-
Actions B	-	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-
Actions B en GBP	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-
Actions O1	-	-
Actions O1 en CHF	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-
Actions O1 en EUR	-	-
Actions O1 en GBP	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-
Actions O1 en NOK	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-
Actions O2	-	-
Actions O2 en EUR	-	-
Actions O3	-	-
Actions O	-	204 442,158
Actions O en CAD	-	-
Actions O (dist)	-	-
Actions O en EUR	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	33 588,625
Actions O en GBP	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	36 405,912
Actions O en JPY	-	-
Actions O en NOK	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-
Actions O en SEK	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné de l'Actif net
au 31 octobre 2022

	Note	États combinés USD
ACTIF		
Investissements en titres à la valeur de marché	[2]	3 842 485 648
Liquidités en banque	[2]	33 199 415
Montants à recevoir sur la vente d'investissements		623 453
Montants à recevoir sur les souscriptions		852 243
Intérêts et dividendes à recevoir		1 511 420
Plus-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	5 131 233
Autres actifs		799 854
ACTIF TOTAL		3 884 603 266
PASSIF		
Découvert bancaire		5 168
Montants à payer sur l'achat d'investissements		2 187 390
Montants à payer sur les rachats		1 696 665
Moins-value latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	[5] [2]	45
Commission de gestion à payer	[3]	3 227 833
Autres passifs		4 981 670
PASSIF TOTAL		12 098 771
ACTIF NET TOTAL		3 872 504 496

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

		RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund
	Note	USD	USD	USD
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		3 435 025 981	-	6 772 103
PRODUITS				
Dividendes, nets	[2]	28 927 240	47 914	281 022
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	-	-	-
Intérêts bancaires	[2]	86 144	26	1 516
Autres produits		69	-	28
TOTAL DES PRODUITS		29 013 453	47 940	282 566
CHARGES				
Commissions de gestion	[3]	17 655 316	23 872	101 414
Commission de dépositaire	[3]	489 501	26 627	34 118
Taxe d'abonnement	[4]	326 292	432	2 164
Droits réglementaires, frais d'entreprise et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation		262 475	65 452	54 242
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		104 060	22 365	9 088
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		1 363 787	62 132	11 420
Honoraires juridiques et d'audit		98 075	11 434	11 875
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		27 159	43	241
Intérêts bancaires	[2]	-	-	-
Autres charges	[3]	-	-	-
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	283 638	184 507	102 703
TOTAL DES CHARGES		20 610 303	27 850	121 859
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		8 403 150	20 090	160 707
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	11 469 120	330 442	1 053 224
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	33 745 599	3 067	3 810 814
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	588 364	1 818	316 577
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		14 461 693	315 237	5 019 908
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur :				
Investissements		917 942 297	816 656	4 767 286
Contrats de change à terme de gré à gré		2 049 344	-	839 077
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		930 354 646	1 131 893	8 948 117
ÉVOLUTION DU CAPITAL				
Émission d'Actions		341 392 367	5 007 902	34 757 830
Rachat d'Actions		589 937 614	-	2 103 100
Dividende versé	[6]	149 576	-	-
Effets de change	[2]	-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		2 255 976 512	3 876 009	30 478 716

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	Note	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund EUR	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund CAD
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		318 094 139	7 258 595	59 641 841
PRODUITS				
Dividendes, nets	[2]	6 723 412	154 907	685 771
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	-	-	-
Intérêts bancaires	[2]	31 302	-	2 094
Autres produits		8 603	3	-
TOTAL DES PRODUITS		6 763 317	154 910	687 865
CHARGES				
Commissions de gestion	[3]	3 170 168	37 696	187 179
Commission de dépositaire	[3]	172 397	32 636	34 595
Taxe d'abonnement	[4]	66 987	617	3 703
Droits réglementaires, frais de fonctionnement et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation		111 760	66 580	82 224
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		30 577	25 218	25 941
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		297 527	22 566	32 554
Honoraires juridiques et d'audit		29 339	11 445	16 358
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		6 653	63	282
Intérêts bancaires	[2]	-	893	-
Autres charges	[3]	3 000	-	-
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	103 930	152 834	156 506
TOTAL DES CHARGES		3 784 478	44 880	226 330
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		2 978 839	110 030	461 535
Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	19 269 047	478 469	13 365 647
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	934 309	17 910	323
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	556 020	628	1 029
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		17 780 537	569 961	13 827 888
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur : Investissements		183 620 154	1 411 375	12 253 285
Contrats de change à terme de gré à gré		69 989	12 510	-
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		201 330 70 2	828 904	1 574 603
ÉVOLUTION DU CAPITAL				
Émission d'Actions		554 407 678	862 985	625 501
Rachat d'Actions		70 095 079	1 667 345	58 956 084
Dividende versé	[6]	8 900	-	-
Effets de change	[2]	-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		601 067 136	5 625 331	2 885 861

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

		RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) – Asia ex-Japan Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund USD
	Note			
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		62 308 990	6 395 958	7 845 558
PRODUITS				
Dividendes, nets	[2]	453 313	83 241	124 658
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	-	-	-
Intérêts bancaires	[2]	3 598	269	463
Autres produits		-	-	-
TOTAL DES PRODUITS		456 911	83 510	125 121
CHARGES				
Commissions de gestion	[3]	269 351	50 606	38 340
Commission de dépositaire	[3]	27 216	46 007	32 608
Taxe d'abonnement	[4]	5 384	1 200	618
Droits réglementaires, frais de fonctionnement et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation				
		63 192	63 146	58 470
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		30 323	39 757	15 719
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		42 791	21 122	17 238
Honoraires juridiques et d'audit		12 980	11 484	11 519
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		532	52	63
Intérêts bancaires	[2]	-	-	-
Autres charges	[3]	-	3 066	-
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	128 313	175 34 2	126 650
TOTAL DES CHARGES		323 456	61 098	47 925
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		133 455	22 412	77 196
Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	2 204 872	29 858	875 519
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	(132)	215	603
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	5 293	9 595	14 779
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		2 332 902	17 256	812 499
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur :				
Investissements		15 192 904	2 134 529	1 524 451.
Contrats de change à terme de gré à gré		3	3	-
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		12 860 005	2 151 78 2	2 336 950
ÉVOLUTION DU CAPITAL				
Émission d'Actions		19 439 605	442 462	357 105
Rachat d'Actions		19 485 779	1 636 63 2	618 780
Dividende versé	[6]	-	-	-
Effets de change	[2]	-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		49 402 811	3 050 006	5 246 933

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	Note	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund USD
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		6 133 019	85 869 107	1 178 009 044
PRODUITS				
Dividendes, nets	[2]	88 174	4 985 740	19 058 982
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	-	-	-
Intérêts bancaires	[2]	10 240	10 236	-
Autres produits		-	39	-
TOTAL DES PRODUITS		98 414	4 996 015	19 058 982
CHARGES				
Commissions de gestion	[3]	110 301	809 580	6 543 805
Commission de dépositaire	[3]	55 889	186 000	667 208
Taxe d'abonnement	[4]	3 223	17 260	95 499
Droits réglementaires, frais d'entreprise et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation		59 880	78 292	149 508
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		17 790	55 503	78 388
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		32 549	95 767	452 666
Honoraires juridiques et d'audit		17 591	15 759	39 157
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		46	1 527	8 685
Intérêts bancaires	[2]	-	-	11 155
Autres charges	[3]	-	3 009	2 915
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	141 930	147 513	316 202
TOTAL DES CHARGES		155 339	1 115 184	8 365 188
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		56 925	3 880 831	10 693 794
Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	3 219 598	3 251 418	1 172 386
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	34 568	1 171 19 2	467 61 2
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	61 800	157 117	811 425
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		3 249 291.	698 896	10 587 143
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur : Investissements		18 060 523	56 058 521.	245 501 95 2
Contrats de change à terme de gré à gré		-	110 683	66 561
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		21 309 814	56 646 734	234 848 248
ÉVOLUTION DU CAPITAL				
Émission d'Actions		100 250 000	186 353 794	116 749 813
Rachat d'Actions		78 039	58 852 398	518 091 345
Dividende versé	[6]	-	46 786	26 157
Effets de change	[2]	-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		84 995 166	156 676 983	541 793 107

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

		RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund USD
	Note			
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		90 239 181	7 021 930	5 520 454
PRODUITS				
Dividendes, nets	[2]	1 857 073	90 698	82 658
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	-	-	-
Intérêts bancaires	[2]	10 796	-	226
Autres produits		-	47 616	25 667
TOTAL DES PRODUITS		1 867 869	138 314	108 551
CHARGES				
Commissions de gestion	[3]	562 740	39 238	35 784
Commission de dépositaire	[3]	82 913	37 392	49 396
Taxe d'abonnement	[4]	8 387	502	357
Droits réglementaires, frais d'entreprise et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation		63 576	63 254	63 142
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		35 980	26 635	36 186
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		48 367	9 688	16 506
Honoraires juridiques et d'audit		13 951	11 480	11 439
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		853	57	37
Intérêts bancaires	[2]	-	145	-
Autres charges	[3]	5 040	1 719	3 163
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	85 998	140 98 2	169 491.
TOTAL DES CHARGES		735 809	49 128	46 519
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		1 132 060	89 186	62 032
Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	496 773	367 398	36 514
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	16 811.	3 092	21.
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	31 705	29 976	20 709
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		586 771	429 700	77 816
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur : Investissements		25 718 669	997 669	1 086 73 2
Contrats de change à terme de gré à gré		8	34	24
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		25 131 906	568 003	1 008 892
ÉVOLUTION DU CAPITAL				
Émission d'Actions		21 988 737	115 000	-
Rachat d'Actions		7 098 431.	3 481 967	2 408 093
Dividende versé	[6]	-	-	-
Effets de change	[2]	-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		79 997 581	3 086 960	2 103 469

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	Note	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund* USD	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio USD
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		1 066 902	32 928 465	71 827 601
PRODUITS				
Dividendes, nets	[2]	3 581	-	-
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	-	563 944	-
Intérêts bancaires	[2]	-	-	2 095
Autres produits		-	-	-
TOTAL DES PRODUITS		3 581	563 944	2 095
CHARGES				
Commissions de gestion	[3]	1 025	55 733	-
Commission de dépositaire	[3]	3 789	11 282	30 713
Taxe d'abonnement	[4]	-	1 468	922
Droits réglementaires, frais de fonctionnement et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation		8 103	30 141	50 173
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		6 000	15 915	15 793
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		974	19 304	60 410
Honoraires juridiques et d'audit		5 663	6 144	13 184
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		-	172	563
Intérêts bancaires	[2]	28	1 073	-
Autres charges	[3]	-	-	-
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	24 372	68 496	85 010
TOTAL DES CHARGES		1 210	72 736	86 748
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		2 371	491 208	84 653
Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	139 490	3 137 768	3 008 616
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	1 638	91.	3 107 590
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	1 743	42	3 497
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		141 756	2 646 693	180 130
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur :				
Investissements		157 535	1 251 892	16 765 540
Contrats de change à terme de gré à gré		8	-	266 985
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		15 787	3 898 585	16 678 685
ÉVOLUTION DU CAPITAL				
Émission d'Actions		1 000	4 258 838	294 022
Rachat d'Actions		1 052 115	33 288 718	8 365 285
Dividende versé	[6]	-	-	-
Effets de change	[2]	-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		-	-	47 077 653

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	Note	États combinés USD
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		5 371 574 138
PRODUITS		
Dividendes, nets	[2]	63 463 555
Intérêts sur les obligations, nets	[2]	563 944
Intérêts bancaires	[2]	158 446
Autres produits		82 025
TOTAL DES PRODUITS		64 267 970
CHARGES		
Commissions de gestion	[3]	29 641 753
Commission de dépositaire	[3]	2 010 674
Taxe d'abonnement	[4]	534 019
Droits réglementaires, frais d'entreprise et honoraires de l'agent d'administration et de domiciliation		1 370 890
Commissions d'agent de transfert et d'agent payeur		584 021
Commissions des services d'investissement fournis au Fonds		2 598 416
Honoraires juridiques et d'audit		344 378
Frais du Conseil d'administration et jetons de présence des Administrateurs		46 952
Intérêts bancaires	[2]	13 284
Autres charges	[3]	21 912
Commissions remboursées par le Gestionnaire d'investissement	[3]	1 351 187
TOTAL DES CHARGES		35 815 112
REVENU NET/(PERTE NETTE) SUR INVESTISSEMENTS		28 452 858
Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements	[2]	2 993 854
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	43 304 626
Plus-value/(Moins-value) nette réalisée sur les contrats de change à terme de gré à gré	[2]	2 479 732
PLUS-VALUE/(MOINS-VALUE) NETTE RÉALISÉE		20 325 354
Variation de la plus-value/(moins-value) nette latente sur :		
Investissements		1 501 975 261.
Contrats de change à terme de gré à gré		3 414 977
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS		1 518 885 638
ÉVOLUTION DU CAPITAL		
Émission d'Actions		1 387 127 646
Rachat d'Actions		1 361 462 647
Dividende versé	[6]	231 419
Effets de change	[2]	5 617 584
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		3 872 504 496

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund *	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
Actions A				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	355 817,062	-	-	77 228,291
Nombre d'Actions émises	105 065,207	-	-	1,970
Nombre d'Actions rachetées	132 372,543	-	-	9 234,241.
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	328 509,726	-	-	67 996,020
Actions A en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	0,652	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	0,652	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	173 803,670	-	-	5 613,202
Nombre d'Actions émises	23 394,275	10,000	-	500,000
Nombre d'Actions rachetées	125 877,733	-	-	1 376,448
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	71 320,212	10,000	-	4 736,754

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund *	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
Actions B en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	88 084,887	-	-	-
Nombre d'Actions émises	1 567,393	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	83 692,278	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	5 960,002	-	-	-
Actions B (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	88 607,681	-	-	-
Nombre d'Actions émises	1 560,169	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	4 341,928	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	85 825,922	-	-	-
Actions B en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund *	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
Actions O1				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	10,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	10,000	-	-
Actions O1 en CHF				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	1 857,712
Nombre d'Actions émises	-	-	-	104 309,765
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	1 696,873
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	104 470,604
Actions O1 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	10,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	10,000	-	-
Actions O1 en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	10,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	10,000	-	-
Actions O1 (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund *	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
Actions O1 en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	10,000	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	10,000	-
Actions O1 en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	340 239,849	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	340 239,849	-
Actions O2				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	715 198,869
Nombre d'Actions émises	-	-	-	402 768,647
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	1 117 967,516
Actions O2 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O3				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	7 733 198,872	-	50 000,000	916 716,854
Nombre d'Actions émises	1 018 280,759	50 000,000	-	412 389,415
Nombre d'Actions rachetées	1 778 578,312	-	-	346 840,992
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	6 972 901,319	50 000,000	50 000,000	982 265,277

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund *	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
Actions O en CAD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	186 284,527	-	-	-
Nombre d'Actions émises	9 569,131	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	195 853,658	-	-	-
Actions O (dist)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	716 947,111	-	-	61 977,308
Nombre d'Actions émises	31 476,361	10,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	111 326,052	-	-	15 553,475
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	637 097,420	10,000	-	46 423,833
Actions O en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	577 740,864	-	-	-
Nombre d'Actions émises	814,240	10,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	109 005,882	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	469 549,222	10,000	-	-
Actions O en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	5 857,207	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	5 857,207	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	2 845 195,179	-	-	6,473
Nombre d'Actions émises	22 045,343	10,000	-	1 909 702,149
Nombre d'Actions rachetées	30 053,548	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	2 837 186,974	10,000	-	1 909 708,622
Actions O en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	90 468,767	-	-	-
Nombre d'Actions émises	15 245,641	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	13 564,890	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	92 149,518	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund *	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
Actions O en JPY				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	88 558,804	-	-	-
Nombre d'Actions émises	297 869,999	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	386 428,803	-	-	-
Actions O en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	885 184,869	-	0,764	19 834,710
Nombre d'Actions émises	119 795,088	-	17 158,984	3 901,059
Nombre d'Actions rachetées	386 087,240	-	17 148,623	1 415,724
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	618 892,717	-	11,125	22 320,045
Actions O en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en SEK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund
Actions A				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	11 879,476	10,000	12 110,109
Nombre d'Actions émises	-	1 826,308	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	1 641,183	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	12 064,601	10,000	12 110,109
Actions A en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	-	-	-
Actions B				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	3 330,646	10,000	-
Nombre d'Actions émises	-	198,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	959,646	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	2 569,000	10,000	-

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund
Actions B en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	9,651	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	9,651	-	-	-
Actions B en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	10,000	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	10,000	-
Actions B (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	6,707	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	6,707	-	-	-
Actions B (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	6,687	-	-	5,554
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	6,687	-	-	5,554
Actions B en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund
Actions O1				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en CHF				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	554,000	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	554,000	-
Actions O1 (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	18 584,427	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	1 567,450	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	17 016,977	-

Variation du nombre d'Actions
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Asia ex- Japan Equity Fund
Actions O1 en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O2				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O2 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O3				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	39 084,000	282 983,795	305 603,314	19 948,872
Nombre d'Actions émises	4 094,000	1 185,000	89 923,878	2 490,000
Nombre d'Actions rachetées	10 083,000	282 988,795	103 379,214	11 055,872
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	33 095,000	1 180,000	292 147,978	11 383,000

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund
Actions O en CAD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O (dist)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	9 697,131	-
Nombre d'Actions émises	-	-	4 506,419	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	2 559,187	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	11 644,363	-
Actions O en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	653,606	-	-	1 911,906
Nombre d'Actions émises	551,081	-	-	434,119
Nombre d'Actions rachetées	281,856	-	-	13,728
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	922,831	-	-	2 332,297
Actions O en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	5 739,687	-	-	-
Nombre d'Actions émises	1 082,921	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	955,940	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	5 866,668	-	-	-

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Asia ex- Japan Equity Fund
Actions O en JPY				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	-	-	-
Actions O en SEK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
Actions A				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	4 772,290	8 093,312	3 560,119
Nombre d'Actions émises	-	1 950,458	-	36 974,633
Nombre d'Actions rachetées	-	-	1 499,267	4 108,958
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	6 722,748	6 594,045	36 425,794
Actions A en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	3,830
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	3,830
Actions A en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	195,000
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	195,000
Actions A en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	490,000	10,000	28 007,030
Nombre d'Actions émises	-	-	-	1 304,123
Nombre d'Actions rachetées	-	490,000	-	21 112,781.
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	-	10,000	8 198,372

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
Actions B en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	32 050,165
Nombre d'Actions émises	-	-	-	25 812,912
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	20 362,096
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	37 500,981
Actions B (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	1 420,000
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	1 420,000
Actions B (dist) en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	32 717,845	6 973,771
Nombre d'Actions émises	-	-	259,268	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	32 977,113	6 973,771
Actions B en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	5 297,406	7 671,542
Nombre d'Actions émises	-	-	-	2 672,660
Nombre d'Actions rachetées	-	-	3 446,000	6 227,282
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	1 851,406	4 116,920

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
Actions O1				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	3 042 066,662
Nombre d'Actions émises	-	10,000	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	3 042 066,662
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	10,000	-	-
Actions O1 en CHF				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	637 760,000
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	637 760,000
Actions O1 (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
Actions O1 en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O2				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	117,637	-
Nombre d'Actions émises	-	-	397 124,549	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	397 242,186	-
Actions O2 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	164 122,000	-
Nombre d'Actions émises	-	-	265 547,000	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	9 353,000	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	420 316,000	-
Actions O3				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	691 401,299	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	691 401,299	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	49 659,000	30 011,046	407 293,151	3 938 829,585
Nombre d'Actions émises	2 777,000	852 563,094	524 650,138	144 848,765
Nombre d'Actions rachetées	4 649,000	-	150,000	593 379,711.
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	47 787,000	882 574,140	931 793,289	3 490 298,639

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
Actions O en CAD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O (dist)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	206 887,354
Nombre d'Actions émises	-	-	-	117 334,827
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	57 380,708
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	266 841,473
Actions O en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	9,484	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	9,484	-
Actions O en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	922,753	522 882,616
Nombre d'Actions émises	-	-	300,505	19 817,771
Nombre d'Actions rachetées	-	-	405,366	447 578,100
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	817,892	95 122,287
Actions O en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	7 378,083	9 935,275
Nombre d'Actions émises	-	-	1 432,290	1 139,364
Nombre d'Actions rachetées	-	-	2 889,099	528,648
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	5 921,274	10 545,991

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
Actions O en JPY				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en SEK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	1,010
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	1,010

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*
Actions A				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	14,005	10,000	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	14,005	10,000	-
Actions A en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	10,000	14,826	-	886,442
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	886,442
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	10,000	14,826	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*
Actions B en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	8,869	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	8,869	-
Actions B en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*
Actions O1				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	713 871,861	10 047,964	-	-
Nombre d'Actions émises	201 756,244	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	64 743,333	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	850 884,772	10 047,964	-	-
Actions O1 en CHF				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*
Actions O1 en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O2				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O2 en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O3				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	1 174,757	50 000,000	44 466,125	6 313,562
Nombre d'Actions émises	-	1 105,962	-	6,678
Nombre d'Actions rachetées	-	28 396,056	21 337,740	6 320,240
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	1 174,757	22 709,906	23 128,385	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*
Actions O en CAD				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O (dist)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en EUR				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en GBP				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en GBP (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions
pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*
Actions O en JPY				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en NOK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-
Actions O en SEK				
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio
Actions A		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	917,913	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	917,913	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions A en EUR		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions A en EUR (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions A en NOK (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions A en USD (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions B		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	571,304	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	571,304	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions B en USD (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions B en GBP		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio
Actions B (dist) en GBP		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions B (dist) en USD		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions B en EUR (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1 en CHF		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1 (dist) en USD		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1 en EUR		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio
Actions O1 en GBP		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1 (dist) en GBP		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1 en NOK		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O2		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O2 en EUR		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O3		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	187 686,787	223 963,604
Nombre d'Actions émises	25 492,618	1 359,085
Nombre d'Actions rachetées	213 179,405	20 880,531
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	204 442,158

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio
Actions O en CAD		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O (dist)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O en EUR		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O en EUR (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	40 779,078
Nombre d'Actions émises	-	73,450
Nombre d'Actions rachetées	-	7 263,903
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	33 588,625
Actions O en GBP		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O en GBP (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	47 486,207
Nombre d'Actions émises	-	65,346
Nombre d'Actions rachetées	-	11 145,641.
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	36 405,912
Actions O en JPY		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O en NOK		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Variation du nombre d'Actions pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022 (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio
Actions O en NOK (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O en USD (couvertes)		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-
Actions O en SEK		
Nombre d'Actions en circulation en début d'exercice	-	-
Nombre d'Actions émises	-	-
Nombre d'Actions rachetées	-	-
Nombre d'Actions en circulation à la fin de l'année	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund * USD	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund USD	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund USD
Valeur liquidative totale au :				
31 octobre 2022	2 255 976 512	3 876 009	30 478 716	601 067 136
31 octobre 2021	3 435 025 981	-	6 772 103	318 094 139
31 octobre 2020	1 530 853 092	-	4 877 467	105 931 193
Valeur liquidative par Action au :				
31 octobre 2022				
Actions A	175,452	-	-	140,663
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	1 139,348	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	190,330	76,969	-	146,310
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	224,602	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	167,287	-	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	-	76,742	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	127,513
Actions O1 en EUR	-	87,550	-	-
Actions O1 en GBP	-	88,420	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	925,902	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	781,022	-
Actions O2	-	-	-	104,131
Actions O2 en EUR	-	-	-	-
Actions O3	-	-	-	-
Actions O	192,479	77,399	98,353	147,043
Actions O en CAD	121,438	-	-	-
Actions O (dist)	174,606	77,036	-	146,001
Actions O en EUR	127,217	87,711	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	154,140	88,441	-	139,567
Actions O en GBP (couvertes)	128,539	-	-	-
Actions O en JPY	16 569,341	-	-	-
Actions O en NOK	931,994	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	1 287,137	-	964,519	1 391,350
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund * USD	RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund USD	RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund USD
31 octobre 2021				
Actions A	242,682	-	-	193,848
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	1 578,854	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	260,632	-	-	199,615
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	258,356	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	232,183	-	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	173,916
Actions O2	-	-	-	141,367
Actions O2 en EUR	-	-	-	-
Actions O	263,310	-	135,440	200,414
Actions O en CAD	150,966	-	-	-
Actions O (dist)	239,058	-	-	199,132
Actions O en EUR	148,632	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	170,785	-	-	-
Actions O en GBP	177,110	-	-	159,762
Actions O en GBP (couvertes)	178,112	-	-	-
Actions O en JPY	17 389,034	-	-	-
Actions O en NOK	1 037,280	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	1 785,180	-	1 344,853	1 922,790
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	-
31 octobre 2020				
Actions A	177,377	-	-	139,647
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	1 159,993	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	188,609	-	-	142,404
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	198,349	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	169,327	-	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	124,052
Actions O2	-	-	-	100,574
Actions O	190,357	-	97,529	142,803
Actions O en CAD	117,398	-	-	-
Actions O (dist)	173,091	-	-	141,979
Actions O en EUR	106,751	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	125,084	-	-	-
Actions O en GBP	135,740	-	-	120,681
Actions O en GBP (couvertes)	129,525	-	-	-
Actions O en JPY	11 525,479	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	1 301,301	-	974,975	1 382,970
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund EUR	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund CAD	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund Japan USD	RBC Funds (Lux) - Asia ex- Equity Fund USD
Valeur liquidative totale au :				
31 octobre 2022	5 625 331	2 885 861	49 402 811	3 050 006
31 octobre 2021	7 258 595	59 641 841	62 308 990	6 395 958
31 octobre 2020	5 128 599	56 408 392	21 955 476	6 818 736
Valeur liquidative par Action au :				
31 octobre 2022				
Actions A	-	177,505	149,714	114,228
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	140,697	-	-	-
Actions B	-	197,587	154,171	-
Actions B en USD (couvertes)	149,545	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	98,322	-
Actions B (dist) en GBP	135,413	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	134,506	-	-	111,277
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	-	-	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	98,630	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	98,628	-
Actions O1 en NOK	-	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-	-
Actions O3	-	-	-	-
Actions O	138,508	200,624	155,788	123,356
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	162,336	-
Actions O en EUR	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	136,600	-	-	97,502
Actions O en GBP (couvertes)	129,930	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	158,191	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	-

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund EUR	RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund CAD	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) – Asia ex-Japan Equity Fund USD
31 octobre 2021				
Actions A	-	179,616	191,507	180,923
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	158,593	-	-	-
Actions B	-	198,439	195,747	-
Actions B en USD (couvertes)	167,377	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	151,494	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	151,738	-	-	176,675
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-	-
Actions O	157,095	200,885	197,350	193,815
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	205,646	-
Actions O en EUR	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	152,376	-	-	128,675
Actions O en GBP (couvertes)	146,211	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	176,275	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	-
31 octobre 2020				
Actions A	-	126,301	132,945	155,418
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	109,340	-	-	-
Actions B	-	138,499	134,870	162,812
Actions B en USD (couvertes)	114,343	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	111,283	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	104,357	-	-	151,915
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O	107,887	139,788	135,688	165,170
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	141,520	-
Actions O en EUR	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	111,660	-	-	116,251
Actions O en GBP (couvertes)	100,401	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	119,966	-	-	-

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund USD	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund USD
Valeur liquidative totale au :				
31 octobre 2022	5 246 933	84 995 166	156 676 983	541 793 107
31 octobre 2021	7 845 558	6 133 019	85 869 107	1 178 009 044
31 octobre 2020	6 949 868	4 976 821	107 817 646	1 195 179 469
Valeur liquidative par Action au :				
31 octobre 2022				
Actions A	105,255	91,146	90,787	120,159
Actions A en EUR	-	-	-	111,387
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	91,119
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	108,479	-	97,000	130,918
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-	134,976
Actions B (dist) en USD	-	-	-	87,167
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	81,990	114,259
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	69,889	93,853
Actions O1	-	67,571	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-	89,085
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O2	-	-	66,350	-
Actions O2 en EUR	-	-	81,506	-
Actions O3	-	-	-	-
Actions O	109,754	95,609	98,645	121,708
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-	110,131
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	70,237	-
Actions O en GBP	-	-	167,886	159,324
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	79,841	83,304
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	937,648

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund USD	RBC Funds (Lux) - China Equity Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund USD
31 octobre 2021				
Actions A	153,069	168,593	132,645	162,692
Actions A en EUR	-	-	-	128,544
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	125,481
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	156,557	173,183	140,689	175,575
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-	152,518
Actions B (dist) en USD	-	-	-	117,314
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	121,105	155,046
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	103,385	128,237
Actions O1	-	-	-	118,778
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O2	-	-	95,730	-
Actions O2 en EUR	-	-	100,435	-
Actions O	157,926	174,722	142,900	162,895
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-	125,888
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	103,957	-
Actions O en GBP	-	-	204,271	179,110
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	116,704	112,566
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	969,648
31 octobre 2020				
Actions A	135,689	149,945	100,730	148,285
Actions A en EUR	-	-	-	116,401
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	115,717
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	137,722	152,652	105,876	158,520
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-	146,497
Actions B (dist) en USD	-	-	-	105,871
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	92,658	141,435
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	78,818	117,242
Actions O1	-	-	124,870	106,619
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O	138,599	153,549	107,356	146,778
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-	112,692
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	79,066	-
Actions O en GBP	-	-	162,685	171,093
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	88,170	102,122
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund* USD
Valeur liquidative totale au :				
31 octobre 2022	79 997 581	3 086 960	2 103 469	-
31 octobre 2021	90 239 181	7 021 930	5 520 454	1 066 902
31 octobre 2020	129 007 172	4 937 326	9 776 179	865 307
Valeur liquidative par Action au :				
31 octobre 2022				
Actions A	91,456	98,254	83,237	-
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	94,995	100,115	-	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B en GBP	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	82,095	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	93,882	79,715	-	-
Actions O1 en CHF	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O1 en EUR	-	-	-	-
Actions O1 en GBP	-	-	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-	-	-
Actions O1 en NOK	-	-	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-	-
Actions O3	-	-	-	-
Actions O	95,845	100,534	90,875	-
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	-	-	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund USD	RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund* USD
31 octobre 2021				
Actions A	124,638	119,716	114,966	-
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	128,220	120,827	-	98,780
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	113,011	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	126,192	95,809	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O2 en EUR	-	-	-	-
Actions O	129,086	121,116	124,093	155,117
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	-	-	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en SEK	-	-	-	-
31 octobre 2020				
Actions A	113,832	98,608	87,628	55,740
Actions A en EUR	-	-	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B	116,017	98,680	92,254	61,374
Actions B en USD (couvertes)	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-	85,850	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O1	113,732	-	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-	-	-
Actions O2	-	-	-	-
Actions O	116,573	98,690	93,532	96,090
Actions O en CAD	-	-	-	-
Actions O (dist)	-	-	-	-
Actions O en EUR	-	-	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en GBP	-	-	122,406	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en JPY	-	-	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio USD
Valeur liquidative totale au :		
31 octobre 2022	-	47 077 653
31 octobre 2021	32 928 465	71 827 601
31 octobre 2020	36 953 866	61 902 465
Valeur liquidative par Action au :		
31 octobre 2022		
Actions A	-	-
Actions A en EUR	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-
Actions B	-	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-
Actions B en GBP	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-
Actions O1	-	-
Actions O1 en CHF	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-
Actions O1 en EUR	-	-
Actions O1 en GBP	-	-
Actions O1 (dist) en GBP	-	-
Actions O1 en NOK	-	-
Actions O1 en NOK (couvertes)	-	-
Actions O2	-	-
Actions O2 en EUR	-	-
Actions O3	-	-
Actions O	-	173,785
Actions O en CAD	-	-
Actions O (dist)	-	-
Actions O en EUR	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	148,078
Actions O en GBP	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	158,243
Actions O en JPY	-	-
Actions O en NOK	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-
Actions O en SEK	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Statistiques (suite)

	RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund* USD	RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio USD
31 octobre 2021		
Actions A	149,818	-
Actions A en EUR	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-
Actions B	130,757	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-
Actions O1	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-
Actions O2	-	-
Actions O2 en EUR	-	-
Actions O	174,313	221,094
Actions O en CAD	-	-
Actions O (dist)	-	-
Actions O en EUR	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	192,392
Actions O en GBP	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	203,271
Actions O en JPY	-	-
Actions O en NOK	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-
Actions O en SEK	-	-
31 octobre 2020		
Actions A	149,471	-
Actions A en EUR	-	-
Actions A en EUR (couvertes)	-	-
Actions A en NOK (couvertes)	-	-
Actions A en USD (couvertes)	-	-
Actions B	129,806	-
Actions B en USD (couvertes)	-	-
Actions B (dist) en GBP	-	-
Actions B (dist) en USD	-	-
Actions B (dist) en GBP (couvertes)	-	-
Actions B en EUR (couvertes)	-	-
Actions O1	-	-
Actions O1 (dist) en USD	-	-
Actions O2	-	-
Actions O	172,442	173,207
Actions O en CAD	-	-
Actions O (dist)	-	-
Actions O en EUR	-	-
Actions O en EUR (couvertes)	-	152,521
Actions O en GBP	-	-
Actions O en GBP (couvertes)	-	160,113
Actions O en JPY	-	-
Actions O en NOK (couvertes)	-	-
Actions O en USD (couvertes)	-	-

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Notes annexes aux États financiers

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

1 - Organisation

RBC Funds (Lux) (le « Fonds ») est une société d'investissement à capital variable, constituée au Grand-Duché de Luxembourg en tant que « Société d'Investissement à Capital Variable » conformément aux dispositions de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 (version coordonnée) concernant les Organismes de placement collectif (la « Loi »).

Le Fonds a été constitué au Luxembourg le 2 octobre 2009 pour une durée illimitée.

Les Statuts du Fonds ont été publiés dans le RESA (Recueil électronique des sociétés et associations), le Recueil des Sociétés et Associations (« *Mémorial* ») le 16 octobre 2009 qui est remplacé depuis le 1^{er} juin 2016 par le RESA, la plateforme électronique centrale du Grand-Duché de Luxembourg. Le Fonds répond à la définition d'organisme de placement collectif en vertu de la Partie I de la Loi. Le Fonds est immatriculé au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 148411. Les Statuts du Fonds ont été modifiés le 5 avril 2012 et plus récemment en date du 20 avril 2017. Cette modification a été publiée dans le RESA le 27 avril 2017.

Le Conseil d'administration peut, à tout moment, décider de créer des Compartiments supplémentaires et, dans ce cas, le Prospectus sera mis à jour en ajoutant les Annexes correspondantes.

Conformément aux Statuts, le Conseil d'administration peut décider d'émettre, au sein de chaque Compartiment, des Catégories d'actions distinctes (la « Catégorie » ou les « Catégories » ou la ou les « Catégorie(s) d'actions ») dont les actifs seront investis en commun, mais dont la structure spécifique de commissions de vente ou de rachat, un barème de frais, un montant minimum de souscription ou une politique de dividendes ou toute autre caractéristique distinctive, telle que décidée en tant que de besoin par le Conseil d'administration, peut être appliquée.

Le Fonds est géré par Candriam Luxembourg, société en commandite par actions (la « Société de gestion »).

Trois Catégories d'actions sont proposées aux investisseurs.

- Les Actions de Catégorie A et de Catégorie B sont proposées à l'investissement à tous les investisseurs.
- Les Actions de Catégorie O sont proposées à l'investissement uniquement aux Investisseurs institutionnels.

Au 31 octobre 2022, la SICAV recensait seize compartiments actifs :

- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund (libellé en USD) a été lancé le 26 août 2014. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'un ensemble diversifié de sociétés opérant dans divers pays du monde et dans un vaste panel de secteurs.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund (libellé en USD) a été lancé le 30 novembre 2021. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'un ensemble diversifié de sociétés opérant dans divers pays du monde et dans un vaste panel de secteurs.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investerings Fund (libellé en USD) a été lancé le 5 octobre 2020. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme par le biais d'investissements ciblés dans un ensemble diversifié de sociétés internationales opérant dans divers pays du monde et dans un vaste panel de secteurs.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 5 novembre 2018. Son objectif est d'offrir un taux de rendement supérieur à la moyenne et une appréciation du capital à long terme par le biais d'investissements ciblés dans un ensemble diversifié de sociétés internationales actives dans divers secteurs d'activité.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund (libellé en EUR) a été lancé le 28 avril 2015. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées ou ayant des intérêts commerciaux importants en Europe.
- Le Compartiment RBC (Lux) - Canadian Equity Value Fund (libellé en CAD) a été lancé le 15 avril 2011. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes qui offrent une large exposition aux opportunités de croissance économique au Canada. Ce Compartiment était précédemment dénommé « Canadian Equity ».
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund (libellé en USD) a été lancé le 5 novembre 2018. Son objectif est d'offrir un taux de rendement supérieur à la moyenne et une appréciation du capital à long terme par le biais d'investissements ciblés dans des titres de participation de sociétés américaines actives dans divers secteurs d'activité.

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

1 - Organisation (suite)

- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 16 septembre 2014. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés domiciliées ou exerçant une part importante de leur activité en Asie, à l'exclusion du Japon.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund (libellé en USD) a été lancé le 8 novembre 2018. Son objectif est d'offrir un taux de rendement supérieur à la moyenne et une appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des titres de participation de sociétés situées au Japon ou y ayant des intérêts commerciaux importants.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - China Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 8 novembre 2018 sous le nom de RBC Funds (Lux) China Champions Fund, avant de changer de dénomination à compter de novembre 2021. Son objectif est d'offrir des rendements totaux à long terme, principalement par le biais de l'appréciation du capital, en investissant dans des titres de participation de sociétés de qualité situées en Chine ou ayant des intérêts commerciaux importants en Chine,
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 28 avril 2015. Son objectif est d'offrir des rendements totaux à long terme, composés de revenus de dividendes réguliers et d'une croissance du capital, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées ou ayant des intérêts commerciaux importants sur les marchés émergents s'illustrant par des taux de dividendes
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 26 mars 2013. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées ou ayant des intérêts commerciaux importants dans les marchés émergents.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund (libellé en USD) a été lancé le 14 novembre 2018. Son objectif est d'offrir des rendements totaux à long terme, principalement par le biais de l'appréciation du capital, en investissant dans un portefeuille concentré de titres de participation de sociétés situées ou ayant des intérêts commerciaux importants dans les marchés émergents.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 5 octobre 2020. Son objectif est d'offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées ou ayant des intérêts commerciaux importants dans les marchés émergents en dehors de la Chine.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund (libellé en USD) a été lancé le 28 avril 2015. Son objectif est d'offrir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés de petite capitalisation situées ou ayant des intérêts commerciaux importants dans les marchés émergents.
- Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio (libellé en USD) a été lancé le 5 septembre 2012. Son objectif est d'offrir aux investisseurs un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de fonds cibles, en mettant l'accent sur les titres de participation.

Le Compartiment RBC (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund a été mis en liquidation le 31 mai 2022 et est désormais fermé.

Le Compartiment RBC (Lux) - Global Resources Fund a été mis en liquidation le 15 décembre 2021.

Décision a été prise de liquider le Compartiment en raison de sa petite taille et du manque d'intérêt des investisseurs. Le Conseil a estimé qu'il n'était plus dans le meilleur intérêt de nos investisseurs de continuer à exploiter ce Compartiment. Par conséquent, les états financiers de ce Compartiment, de même que le Compartiment RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund (cf. Note 12), a été préparé selon le principe comptable de la continuité d'exploitation.

Date du lancement de la mise en liquidation	31 mai 2022	
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund		
Actif net du Compartiment (non audité)	6 071 452 USD	
Catégorie d'actions (non auditée)	Actions A	Actions O
Nombre d'Actions (non audité)	683,433	38 878,511
VL par Action (non auditée)	131,5744 USD	153,8518 USD

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

1 - Organisation (suite)

Date du lancement de la mise en liquidation	15 décembre 2021	
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund		
Actif net du Compartiment (non audité)	1 052 114 USD	
Catégorie d'actions (non auditée)	Actions B	Actions O
Nombre d'Actions (non audité)	886,442	6 320,240
VL par Action (non auditée)	97,2824 USD	152,8232 USD

Chaque Compartiment peut utiliser des produits dérivés tels que des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré ainsi que des swaps à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture (de protection contre) le risque de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. En particulier, les Compartiments peuvent chercher à couvrir leurs investissements contre les fluctuations des devises qui sont défavorables à la Devise de référence des Compartiments en utilisant des options sur devises, des contrats à terme standardisés et des contrats de change à terme de gré à gré.

Au cours de l'année, le Fonds a eu une exposition limitée à la Russie. Toute les positions détenues dans des entreprises publiques russes ont été valorisées à zéro. Le Fonds n'achètera pas de participations en Russie dans un futur proche.

2 - Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg applicables aux organismes de placement collectif et aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

a) Valorisation des investissements

(i) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets à vue et des créances, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèces et des intérêts déclarés ou courus comme susmentionné et non encore reçus est réputée être le montant total de ceux-ci, à moins, toutefois, qu'il ne soit pas probable qu'ils soient payés ou reçus en totalité, auquel cas leur valeur est déterminée après avoir appliqué une réduction jugée appropriée à la situation en vue de refléter leur valeur réelle ;

(ii) La valeur des Valeurs mobilières, des Instruments du marché monétaire et de tout autre actif qui sont cotés ou négociés sur une Bourse de valeurs sera fondée sur le dernier cours de clôture disponible. Les Valeurs mobilières, les Instruments du marché monétaire et tout autre actif négocié sur un quelconque autre Marché réglementé seront valorisés d'une manière aussi similaire que possible à celle prévue pour les titres cotés. La valeur des Instruments du marché monétaire non cotés ou négociés sur un Marché réglementé, une Bourse de valeurs ou tout Autre marché réglementé et dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois peut être valorisée selon la méthode du coût amorti, qui avoisine la valeur de marché ;

(iii) Pour les actifs non cotés ou non négociés sur un(e) quelconque Bourse de valeurs ou autre Marché réglementé, ainsi que pour les actifs cotés ou non cotés sur un tel autre marché pour lesquels aucun prix de valorisation n'est disponible ou pour lesquels les prix cotés ne sont pas représentatifs de la juste valeur de marché, leur valeur sera déterminée avec prudence et de bonne foi par le Conseil d'administration du Fonds sur la base des prix d'achat et de vente prévisibles ;

(iv) Les actions ou parts d'OPC ouverts sous-jacents sont valorisées à leur dernière Valeur liquidative déterminée et disponible ou, si ce prix n'est pas représentatif de la juste valeur de marché de ces actifs, le prix est déterminé sur une base juste et équitable. Les parts ou actions d'un OPC à capital fixe seront valorisées à leur dernière valeur boursière disponible ;

(v) Les Instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle est supérieure à quatre-vingt-dix jours au moment de l'achat sont valorisés à leur prix de marché. Les Instruments du marché monétaire d'une durée résiduelle inférieure à quatre-vingt-dix jours au moment de l'achat ou les titres dont le taux d'intérêt applicable ou le taux d'intérêt de référence est ajusté au moins tous les quatre-vingt-dix jours en fonction des conditions de marché seront valorisés au coût majoré des intérêts courus à compter de la date d'achat, ajusté d'un montant égal à (i) tout intérêt couru payé à la date d'acquisition et (ii) toute prime ou décote sur leur valeur nominale payée ou créditée au moment de l'achat, multipliée par une fraction dont le numérateur est le nombre de jours écoulés depuis la date d'achat jusqu'au Jour d'évaluation pertinent et dont le dénominateur est le nombre de jours entre l'achat et l'échéance de ces instruments ;

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

2- Principales conventions comptables (suite)

a) Valorisation des investissements (suite)

(vi) Les actifs liquides non décrits ci-dessus peuvent être valorisés à leur valeur nominale majorée des intérêts courus ou selon la méthode du coût amorti. Tous les autres actifs, lorsque la pratique le permet, peuvent être valorisés de la même manière ;

(vii) La valeur nette de liquidation de contrats à terme standardisés ou de gré à gré et de contrats d'options qui ne sont pas négociés sur des Bourses de valeurs ou d'autres Marchés réglementés sera déterminée conformément aux politiques arrêtées, sur une base appliquée invariablement pour chaque type de contrat distinct. La valeur de liquidation des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'option négociés sur des Bourses de valeurs ou sur d'autres Marchés réglementés reposera sur les derniers prix de règlement disponibles desdits contrats sur les Bourses de valeurs et/ou les Marchés réglementés sur lesquels les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré ou les contrats d'option particuliers sont négociés par le Fonds, étant entendu que si un contrat à terme standardisé, un contrat à terme de gré à gré ou un contrat d'option ne peut être liquidé le jour où les actifs nets sont déterminés, la base de détermination de la valeur de liquidation de ce contrat correspondra à la valeur jugée juste et raisonnable.

b) Plus-value/(Moins)-value nette réalisée sur la vente d'investissements

La plus-value ou moins-value nette réalisée sur les ventes d'investissements est déterminé(e) sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Devises étrangères

Les actifs et passifs exprimés dans des devises autres que la devise du Compartiment sont convertis dans la devise du Compartiment aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et les charges en devises autres que la devise du Compartiment sont convertis dans la devise du Compartiment aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les taux de change utilisés au 31 octobre 2022 sont les suivants :

1 USD =	3,673054	AED
	1,563844	AUD
	101,296596	BDT
	5,247250	BRL
	1,364050	CAD
	1,000750	CHF
	943,396226	CLP
	7,330089	CNH
	7,298578	CNY
4 878,048780		COP
	7,532559	DKK
	1,011787	EUR
	0,868546	GBP
	7,849848	HKD
	414,908492	HUF
15 598,190610		IDR
	82,774605	INR
	148,635010	JPY
1 424,501425		KRW
	365,497076	LKR
	19,849146	MXN
	10,396848	NOK
	57,950858	PHP
	220,361393	PKR
	11,050456	SEK
	1,415100	SGD
	38,060440	THB
	18,602921	TRY
	32,222723	TWD
	1,000000	USD

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

2- Principales conventions comptables (suite)

c) Devises étrangères (suite)

24 850,277081	VND
18,377623	ZAR

Les divers postes de l'État combiné de l'Actif net et l'État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net du Fonds entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022 sont égaux à la somme totale des postes correspondants des états financiers de chaque Compartiment convertis en dollars américains (USD), le cas échéant, aux taux de change en vigueur au 31 octobre 2022 (cf. Note 2 (g) pour plus de précisions).

d) Coût des titres de placement

Le coût des titres de placement libellés dans des devises autres que la devise du Compartiment est converti dans la devise du Compartiment au taux de change applicable à la date d'achat.

e) Produits

Les dividendes sont comptabilisés sur une base ex-dividende, nets des retenues à la source dans le pays d'origine. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

f) Contrats de change à terme de gré à gré

Les contrats de change à terme de gré à gré sont valorisés au taux à terme applicable à la date d'arrêté de l'État de l'Actif net pour la période courant jusqu'à leur échéance. La plus-value/(moins-value) nette latente sur les contrats de change à terme de gré à gré ouverts à la clôture de l'exercice est publiée dans l'État de l'Actif net, au poste « Plus-value/(moins-value) latente sur contrats de change à terme de gré à gré ».

g) États combinés

Effets de change

L'actif net d'ouverture est maintenu au taux de change de clôture de l'année précédente. Les écarts de change cumulés sont inclus dans l'État combiné des opérations et de la variation de l'Actif net de l'exercice, au poste « Effets de change ».

États financiers globaux de la SICAV

Les différents postes de l'État combiné de l'Actif net au 31 octobre 2022 de la SICAV sont égaux à la somme totale des postes correspondants des états financiers de chaque Compartiment convertis en dollars américains (USD) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les investissements réalisés par certains Compartiments de la SICAV dans d'autres Compartiments de la SICAV n'ont pas été éliminés de l'État combiné de l'Actif net au 31 octobre 2022. Au 31 octobre 2022, le total des placements intra-SICAV s'élevait à 28 899 973 USD. Par conséquent, l'actif net combiné à la date de clôture s'élèverait à 3 843 430 457 USD si l'on ne tenait pas compte de ces placements intra-SICAV.

Compartiments	Placements intra-SICAV	Montant (USD)
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	7 877 592
	RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	4 530 516
	RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	9 144 115
	RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	1 404 162
	RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	1 952 187
	RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	3 991 401
	TOTAL	28 899 973

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

2- Principales conventions comptables (suite)

g) États combinés (suite)

Fonds non RBC	Commissions de gestion (points de base)	TFE (points de base)
ISHS VI CORE S&P500 UCITS CAP	-	7
BLUB IG GL AB-C-USD(BHEDG)-CAP.	Jusqu'à 200	Jusqu'à 200 + 11
BLUEB GL HY BD -C- USD /CAP	Jusqu'à 200	Jusqu'à 200 + 20

3- Charges

3.1. Total des frais sur encours

Le Total des frais sur encours (« TFE ») correspond au rapport entre le montant brut des charges d'un Compartiment et la moyenne de son actif net (hors Coûts de transaction et Charges extraordinaires, le cas échéant). Le TFE se compose des commissions de gestion et des Charges d'exploitation prélevées sur les actifs de chaque Compartiment, tel que décrit dans les Notes 3.2 et 3.3, ainsi que de la taxe d'abonnement luxembourgeoise fondée sur les actifs dont le taux maximum est spécifié dans la Note 4. Le TFE maximum pour chaque Catégorie de chaque Compartiment est spécifié dans l'Annexe du Prospectus de chaque Compartiment. Les commissions de performance ne sont pas incluses dans le calcul du TFE.

Les TFE effectivement appliqués sont les suivants :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie O
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	1,80 %	0,80 %	0,70 %
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*	1,80 %	0,80 %	0,70 %
RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investerings Fund	1,80 %	0,80 %	0,70 %
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	1,80 %	0,80 %	0,70 %
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	1,90 %	1,00 %	0,70 %
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	1,65 %	0,90 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	1,55 %	0,80 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	1,70 %	1,15 %	0,90 %
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	1,80 %	1,05 %	0,75 %
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	2,20 %	1,30 %	1,00 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	1,90 %	1,15 %	1,05 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	2,20 %	1,25 %	1,05 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	2,20 %	1,25 %	1,05 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	2,20 %	1,25 %	1,05 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	2,50 %	1,55 %	1,30 %
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*	2,00 %	1,15 %	0,85 %
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	1,30 %	0,80 %	0,45 %
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	1,50 %	0,75 %	0,15 %

Au 31 octobre 2022, pour les Compartiments qui investissent une part substantielle de leurs actifs dans d'autres OPCVM et/ou OPC, les le TFE maximum facturé à la fois aux Compartiments concernés et aux OPCVM et autres OPC dans lesquels ces Compartiments ont investi est le suivant :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie O
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	2,20 %	1,45 %	0,85 %

3.2. Commissions de gestion

Une commission de gestion est facturée au Fonds au titre des services de gestion de portefeuille du Gestionnaire d'investissement. Cette commission de gestion est calculée en pourcentage de l'actif net moyen de chaque Compartiment ou Catégorie sous sa gestion. Les commissions de gestion sont courues chaque Jour d'évaluation et payables mensuellement. Le taux maximum est spécifié dans l'Annexe du Prospectus pour chaque Catégorie d'un Compartiment.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

3- Charges (suite)

3.2. Commissions de gestion (suite)

Au 31 octobre 2022, les taux de commissions de gestion effectivement appliqués par an et par Catégorie sont conformes aux taux documentés :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie O
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	1,60 %	0,60 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*	1,60 %	0,60 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investerings Fund	1,60 %	0,60 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	1,60 %	0,60 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	1,60 %	0,70 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	1,35 %	0,60 %	0,50 %
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	1,35 %	0,60 %	0,50 %
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	1,40 %	0,85 %	0,75 %
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	1,50 %	0,75 %	0,60 %
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	1,75 %	0,85 %	0,70 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	1,60 %	0,85 %	0,85 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	1,90 %	0,95 %	0,85 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	1,90 %	0,95 %	0,85 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	1,90 %	0,95 %	0,85 %
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	2,05 %	1,10 %	1,00 %
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*	1,70 %	0,85 %	0,75 %
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	1,00 %	0,50 %	0,35 %
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	1,25 %	0,50 %	0,00 %

3.3. Commissions de dépositaire et Autres charges

Le Fonds paiera au Dépositaire et Agent Payeur, à l'Agent administratif et de domiciliation et à l'Agent de registre et de transfert des commissions annuelles qui varieront de 0,005 % de la Valeur liquidative à un maximum de 2 % de la Valeur liquidative par Compartiment sous réserve d'une commission minimale par Compartiment de 20 000 EUR. Ces commissions sont payables mensuellement et n'incluent ni les frais de transaction ni les frais facturés par les dépositaires par délégation ou par d'autres mandataires assumant des fonctions similaires. Le Dépositaire et Agent payeur, l'Agent administratif et de domiciliation ainsi que l'Agent de registre et de transfert auront également droit au remboursement des frais et débours raisonnables non compris dans les commissions susmentionnées.

Le Fonds supporte l'ensemble de ses frais de fonctionnement et d'administration ordinaires (les « Charges d'exploitation »), y compris, mais sans s'y limiter, les frais de constitution tels que les frais d'organisation et d'enregistrement, les frais de services de la société de gestion, les jetons de présence et autres frais raisonnables encourus par le Fonds et son Conseil d'administration, les honoraires juridiques et d'audit, les frais d'enregistrement et de cotation, y compris les frais de traduction, ainsi que les coûts et frais de préparation, d'impression et de distribution du Prospectus, du DICI, des rapports financiers et autres documents mis à la disposition des actionnaires du Fonds. Les Charges d'exploitation sont calculées en pourcentage de l'actif net moyen de chaque Catégorie d'un Compartiment. Les Charges d'exploitation sont comptabilisées chaque Jour de valorisation et sont payables mensuellement à terme échu à concurrence maximale du taux spécifié à la Note 3.1 ci-dessus.

Étant donné que le montant annuel de ces frais varie, les Charges d'exploitation peuvent engendrer périodiquement une perte ou un excédent pour le Gestionnaire d'investissement.

Lorsqu'un Compartiment investit dans d'autres OPC et/ou OPCVM, certaines Charges d'exploitation du Fonds peuvent être facturées à la fois par le Compartiment et par l'OPC et/ou l'OPCVM sous-jacent. Toutefois, lorsque l'OPC et/ou l'OPCVM sous-jacent est lié au Fonds ou à la Société de gestion par une gestion ou un contrôle commun, il n'y aura pas de duplication des commissions de souscription ou de rachat.

3.4. Commissions de performance

Le Gestionnaire d'investissement peut percevoir une commission de performance sur les actifs attribuables à une Catégorie d'actions applicable (la « Commission de performance »).

Vision Global Horizon Equity Fund - Catégorie 02 (cap) en USD

Les commissions de performance ont été mises en place à partir du 1^{er} décembre 2020 pour cette Catégorie d'actions.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

3- Charges (suite)

3.4. Commissions de performance (suite)

Les Jours de valorisation où la Valeur liquidative par Action dépasse le Point de référence (tel que défini ci-dessous), une Commission de performance sera calculée et courue quotidiennement au profit du Gestionnaire d'investissement et reflétée dans la Valeur liquidative de la Catégorie d'actions. Le dernier jour de l'année fiscale (un « Jour de cristallisation ») du Compartiment, toute Commission de performance courue sera payable.

La Commission de performance repose sur la Valeur liquidative par Action de la Catégorie concernée. La Commission de performance par Action est équivalente à 15 % de toute surperformance de la Valeur liquidative par Action mesurée par rapport au Point de référence depuis le 30 avril 2020 ou le dernier Jour de cristallisation au cours duquel une Commission de performance était payable, la date la plus tardive étant retenue (la « Période de calcul »). La Commission de performance est calculée sur la base de la Valeur liquidative par Action après déduction de toutes les Charges d'exploitation, du passif, des souscriptions et de la commission de gestion (mais pas de la Commission de performance).

Lors de toute date à laquelle une conversion ou un rachat est effectué(e), toute Commission de performance courue sur les Actions rachetées ou converties sera cristallisée et payable à cette date.

La Commission de performance totale payable pour toute Période de calcul (y compris les Commissions de performance payées sur les Actions rachetées au cours de la période) ne dépassera pas 1,025 % de la Valeur liquidative moyenne quotidienne de la Catégorie (le « Plafond »), la Valeur liquidative étant calculée nette de toutes les commissions et charges, à l'exception des Commissions de performance. Pour toute Période de calcul inférieure à un an, le Plafond est réduit au *prorata temporis*.

Si, lors d'un Jour de cristallisation, les Commissions de performance payées depuis le dernier Jour de cristallisation et la Commission de performance payable ce Jour de cristallisation (ensemble, la « Commission de performance totale ») excèdent le Plafond, la Commission de performance payable ce Jour de cristallisation sera réduite, ou la Catégorie se verra remboursée par le Gestionnaire d'investissement, de sorte que la Commission de performance totale ajustée pour tout remboursement soit égale au Plafond.

Si un tel ajustement est nécessaire, le Point de référence fixé le Jour de cristallisation sera ajusté à la baisse afin de correspondre à la Valeur liquidative par Action qui, sans Plafond, aurait rapporté une Commission de performance totale égale au Plafond.

Le Point de référence correspond :

- pour le premier Jour de valorisation suivant l'instauration de la Commission de performance, à la Valeur liquidative par Action du Jour de valorisation précédent, ajustée pour refléter le rendement cumulé ultérieur de l'indice de référence pertinent (comme indiqué dans l'Annexe du Prospectus relative au Compartiment concerné) ;
- pour tous les autres Jours de valorisation pour lesquels le Jour de valorisation précédent n'est pas un Jour de cristallisation, au Point de référence du Jour de valorisation précédent ajustée pour refléter le rendement cumulé ultérieur de l'indice de référence pertinent ; et
- pour tous les Jours de valorisation pour lesquels le Jour de valorisation est un Jour de cristallisation au titre duquel une Commission de performance a été payée, la Valeur liquidative par Action après Commissions de performance du Jour de valorisation précédent ajusté de manière à refléter le rendement cumulé subséquent de l'indice de référence et sous réserve de tout ajustement ultérieur du Plafond tel que décrit

Le Point de référence sera diminué des dividendes versés aux actionnaires.

Tout Jour de valorisation durant lequel une souscription est reçue, au lieu de se fonder sur le Point de référence du Jour de valorisation précédent, le nouveau Point de référence sera calculé en prenant une moyenne pondérée du Point de référence du jour précédent pour les Actions en circulation détenues à cette date et la Valeur liquidative (VL) à la clôture du jour précédent pour les nouvelles Actions. Il sera ensuite ajusté pour refléter le rendement cumulatif ultérieur de l'indice de référence pertinent de la manière habituelle.

Veillez noter qu'une commission de performance peut être facturée même si la performance de la Catégorie d'actions est négative pour autant que la performance de la Catégorie d'actions dépasse la performance de l'indice de référence concerné au cours de la Période de calcul.

Aucune commission de performance n'a été facturée cette année.

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

4- Fiscalité

En vertu de la législation et de la pratique actuelles, le Fonds n'est soumis à aucun impôt sur le revenu luxembourgeois, et les dividendes versés par le Fonds (le cas échéant) ne sont soumis à aucune retenue à la source au Luxembourg.

Toutefois, en ce qui concerne les Actions de Catégorie A et B, le Fonds est soumis au Luxembourg à une taxe de souscription (« taxe d'abonnement ») de 0,05 % par an de son actif net, cette taxe étant payable trimestriellement et calculée sur la Valeur liquidative totale de la Catégorie respective à la fin du trimestre concerné.

Un taux d'imposition réduit de 0,01 % par an de l'actif net sera applicable aux Actions de Catégorie O qui sont uniquement vendues et détenues par des Investisseurs institutionnels. Cet impôt est payable trimestriellement et calculé sur le total de l'actif net de la Catégorie à la fin du trimestre concerné.

Pour les Compartiments qui investissent dans d'autres fonds de placement luxembourgeois eux-mêmes soumis à la taxe de souscription prévue par la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les organismes de placement collectif, aucune taxe de souscription n'est due par le Compartiment sur la partie de l'actif qui y est investie.

5 - Contrats de change à terme de gré à gré

Au 31 octobre 2022, le Fonds a conclu les contrats de change à terme de gré à gré ouverts suivants :

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en USD)
NOK	Actions A en NOK (couvertes)	725 USD	67	15/11/2022	2
GBP	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	14 014 317 USD	15 529 209	15/11/2022	612 706
GBP	Actions O en GBP (couvertes)	12 194 372 USD	13 539 867	15/11/2022	505 806
USD	Actions O en GBP (couvertes)	395 488 GBP	351 862	15/11/2022	9 789
NOK	Actions O en NOK (couvertes)	799 865 014 USD	74 457 205	15/11/2022	2 513 005
USD		3 086 GBP	2 666	02/11/2022	17
USD		72 492 NOK	750 000	03/11/2022	350
USD		31 470 GBP	27 161	03/11/2022	197
JPY		127 USD	1	01/11/2022	-
TOTAL					3 622 294

RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée(en USD)
NOK	Actions O en NOK (couvertes)	10 777 USD	1 003	15/11/2022	34
NOK	Actions O1 en NOK (couvertes)	266 884 030 USD	24 843 003	15/11/2022	838 980
TOTAL					839 014

RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée(en USD)
NOK	Actions O en NOK (couvertes)	30 310 405 USD	2 818 365	15/11/2022	98 374
TOTAL					98 374

RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en EUR)
USD	Actions A en USD (couvertes)	1 395 EUR	1 433	15/11/2022	23.

Notes aux états financiers (suite)
Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

5 - Contrats de change à terme de gré à gré(suite)

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en EUR)
GBP	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	892 EUR	1 017	15/11/2022	21
USD	Actions B en USD (couvertes)	1 432 EUR	1 470	15/11/2022	23.
GBP	Actions O en GBP (couvertes)	752 614 EUR	858 232	15/11/2022	17 939
USD	Actions O en USD (couvertes)	1 575 EUR	1 619	15/11/2022	27
EUR		4 121 GBP	3 540	03/11/2022	2
TOTAL					17 885

RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée (en USD)
USD		2 153 GBP	1 873	03/11/2022	3.
TOTAL					3.

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en USD)
GBP	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	663 USD	735	15/11/2022	29
USD	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	57 GBP	51	15/11/2022	1.
USD		334 HKD	2 625	01/11/2022	-
TOTAL					28

RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée (en USD)
USD		859 HKD	6 743	01/11/2022	-
TOTAL					-

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en USD)
GBP	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	2 907 531 USD	3 223 607	15/11/2022	125 333
USD	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	270 458 GBP	237 630	15/11/2022	3 247
USD	Actions B en EUR (couvertes)	11 398 EUR	11 528	15/11/2022	8
EUR	Actions B en EUR (couvertes)	139 289 USD	135 477	15/11/2022	2 334
EUR	Actions O en EUR (couvertes)	717 USD	697	15/11/2022	12
USD	Actions O en EUR (couvertes)	24 EUR	24	15/11/2022	-
USD	Actions O en GBP (couvertes)	22 978 GBP	20 743	15/11/2022	913.
GBP	Actions O en GBP (couvertes)	491 965 USD	545 145	15/11/2022	21 509
USD		35 EUR	35	15/11/2022	-
USD		167 484 ZAR	3 045 402	02/11/2022	1 784
USD		3 508 GBP	3 028	03/11/2022	22
USD		662 GBP	572	02/11/2022	3
KRW		934 800 077 USD	658 837	01/11/2022	2 607.

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Notes aux états financiers (suite)
Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

5 - Contrats de change à terme de gré à gré(suite)

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en USD)
HUF		10 USD	-	02/11/2022	-
USD		285 893 BRL	1 511 640	01/11/2022	2 189
TOTAL					142 033

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value/(Moins-value) nette latente (en USD)
EUR	Actions A en EUR (couvertes)	18 297 USD	17 791	15/11/2022	312
USD	Actions A en EUR (couvertes)	772 EUR	775	15/11/2022	6
GBP	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	833 776 USD	923 904	15/11/2022	36 453
USD	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	37 881 GBP	34 195	15/11/2022	1 505
USD	Actions B en EUR (couvertes)	12 289 EUR	12 577	15/11/2022	154
EUR	Actions B en EUR (couvertes)	399 166 USD	388 131	15/11/2022	6 799
GBP	Actions O en GBP (couvertes)	914 630 USD	1 013 498	15/11/2022	39 987
USD	Actions O en GBP (couvertes)	41 291 GBP	37 274	15/11/2022	1 641.
USD		426 375 EUR	430 564	03/11/2022	761
USD		6 777 EUR	6 821	02/11/2022	34
EUR		2 096 USD	2 082	02/11/2022	10
USD		4 473 GBP	3 860	03/11/2022	28
EUR		40 USD	40	03/11/2022	-
USD		107 926 HKD	847 614	01/11/2022	53.
TOTAL					81 017

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée (en USD)
USD		15 573 HKD	122 302	01/11/2022	8
TOTAL					8

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée (en USD)
USD		7 304 GBP	6 373	03/11/2022	34
TOTAL					34

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée(en USD)
GBP	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	736 USD	816	15/11/2022	32
TOTAL					32

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

5 - Contrats de change à terme de gré à gré (suite)

RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio

Catégorie d'actions		Achat	Vente	Date d'échéance	Plus-value nette réalisée (en USD)
EUR	Actions O en EUR (couvertes)	4 887 384	USD 4 752 268	15/11/2022	83 252
GBP	Actions O en GBP (couvertes)	5 661 297	USD 6 273 260	15/11/2022	247 512
TOTAL					330 764

La contrepartie liée aux contrats de change à terme de gré à gré est RBC Investor Services Bank S.A.

6 - Politique de distribution

Catégories d'actions de capitalisation

Les Catégories de capitalisation ont pour politique de réinvestir l'ensemble des revenus nets et des plus-values et de ne pas payer de dividendes.

Le Conseil d'administration aura toutefois la possibilité, pour tout exercice financier du Fonds, de proposer aux actionnaires d'un(e) quelconque Compartiment ou Catégorie, lors de l'Assemblée générale annuelle, le paiement d'un dividende sur tout ou partie du revenu d'investissement net courant de ce Compartiment ou de cette Catégorie, s'il juge cette proposition opportune. Le Conseil d'administration peut uniquement proposer le paiement d'un dividende si, après déduction de cette distribution, le capital du Fonds est supérieur au capital minimum requis par la loi luxembourgeoise.

Catégories d'actions de distribution

Le Conseil d'administration peut déterminer en tant que de besoin quels Compartiments, le cas échéant, offriront des Catégories d'actions de distribution. Pour les Compartiments qui offrent des Catégories d'actions de distribution, la fréquence à laquelle le paiement des dividendes est généralement effectué est déterminée par le type de Fonds, les dividendes étant normalement payés comme suit :

- Trimestriellement pour les Catégories d'actions de distribution des Compartiments obligataires et d'allocation, à supposer qu'il y ait un revenu à distribuer ;
- Annuellement, au titre des Catégories d'actions de distribution des Compartiments Actions ;
- Trimestriellement pour les Catégories d'actions de distribution, au titre du Portefeuille de croissance.

Des Catégories d'actions de distribution assorties de fréquences de distribution alternatives peuvent être introduites à la discrétion du Conseil d'administration.

Les Catégories de distribution émises à la date d'arrêté des dividendes peuvent recevoir des dividendes qui, sauf si l'actionnaire a choisi, en l'indiquant par écrit, de recevoir le paiement des dividendes en espèces, sont réinvestis en Actions supplémentaires. Lorsqu'un actionnaire a choisi de recevoir des dividendes en espèces, le paiement sera effectué dans la devise de la Catégorie d'actions concernée.

Le Conseil d'administration a décidé de verser les dividendes comme détaillé ci-dessous :

Compartiments	Catégorie d'actions	Date ex-dividende	Date de paiement	Montant par Action
RBC Funds (Lux) - Global Equity	Actions B (dist) en GBP	Jusqu'au 2 novembre 2021	Jusqu'au 8 novembre 2021	USD (0,0300)
Focus Fund				
RBC Funds (Lux) - Global Equity	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	Jusqu'au 2 novembre 2021	Jusqu'au 8 novembre 2021	USD (0,0400)
Focus Fund			Jusqu'au 8 novembre 2021	
RBC Funds (Lux) - Global Equity	Actions O (dist)	Jusqu'au 2 novembre 2021	Jusqu'au 8 novembre 2021	USD (0,2000)
Focus Fund			Jusqu'au 8 novembre 2021	
RBC Funds (Lux) - Vision Global	Actions O1 (dist) en USD	Jusqu'au 2 novembre 2021	Jusqu'au 8 novembre 2021	USD (0,1200)

						RBC Funds (Lux)	
Horizon Equity Fund				Jusqu'au	8 novembre 2021		
RBC Funds (Lux) - Vision Global	Actions O (dist)	Jusqu'au	2 novembre 2021	Jusqu'au	8 novembre 2021	USD	(0,1400)
Horizon Equity Fund				Jusqu'au	8 novembre 2021		
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	Jusqu'au	2 novembre 2021	Jusqu'au	8 novembre 2021	USD	(1,4300)
Value Equity Fund				Jusqu'au	8 novembre 2021		
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets	Actions B (dist) en GBP	Jusqu'au	2 novembre 2021	Jusqu'au	8 novembre 2021	USD	(0,6500)
Equity Fund				Jusqu'au	8 novembre 2021		

6 - Politique de distribution (suite)

Compartiments	Catégorie d'actions	Date ex-dividende	Date de paiement	Montant par Action
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets	Actions B (dist) en USD	Jusqu'au 2 novembre 2021	Jusqu'au 8 novembre 2021	USD (0,4100)
Equity Fund			Jusqu'au 8 novembre 2021	
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets	Actions B (dist) en GBP (couvertes)	Jusqu'au 2 novembre 2021	Jusqu'au 8 novembre 2021	USD (0,6800)
Equity Fund				

7- Coûts de transaction

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022, le Fonds a encouru des coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières, d'instruments du marché monétaire, de produits dérivés ou d'autres actifs admissibles, comme suit :

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	1 403 037	USD
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*	1 554	USD
RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	34 869	USD
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	653 062	USD
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	7 343	EUR
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	24 531	CAD
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	17 905	USD
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	11 720	USD
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	9 624	USD
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*	180 363	USD
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	313 915	USD
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	1 217 028	USD
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	49 728	USD
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	10 685	USD
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	9 695	USD
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*	630	USD
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	-	USD
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	665	USD

8- Swing pricing

Un Compartiment peut subir une réduction de valeur, appelée « dilution », lorsqu'il négocie les actifs sous-jacents, résultant des entrées et sorties nettes du Compartiment respectif. Cette dilution est le fait des coûts de transaction et des autres coûts encourus en cas de liquidation et d'achat des actifs sous-jacents et aux écarts entre les prix d'achat et de vente (« frais de négociation »). Pour contrer cet effet et protéger les intérêts des actionnaires, le Conseil d'administration a mis en place, depuis le 1^{er} septembre 2017, un mécanisme de *swing pricing* qui fait partie de ses méthodes de valorisation. Cela signifie que, dans certaines circonstances, la Valeur liquidative par Action peut être ajustée, en vue de contrecarrer l'impact des frais de négociation et autres coûts s'ils sont estimés importants.

Si, un quelconque Jour de valorisation, les transactions nettes globales du ou des investisseurs dans un Compartiment dépassent un seuil prédéterminé, la Valeur liquidative par Action peut être ajustée à la hausse ou à la baisse pour refléter les coûts attribuables aux entrées nettes et aux sorties nettes, respectivement. Habituellement, ces ajustements augmenteront la Valeur liquidative par Action s'il y a des souscriptions nettes vers le Compartiment et la diminueront s'il y a des rachats nets sortant du Compartiment. Le Conseil d'administration est responsable de la fixation du seuil, qui sera un pourcentage de l'Actif net du Compartiment respectif. Cette décision se fonde sur des critères objectifs tels que la taille d'un Compartiment et les frais de négociation pour un Compartiment et le seuil peut être révisé en tant que de besoin.

À l'exception des Compartiments d'allocation, le mécanisme de *swing pricing* peut être appliqué à tous les Compartiments du Fonds. Le pourcentage d'ajustement de la Valeur liquidative sera fixé par le Conseil d'administration et ensuite revu périodiquement aux fins de refléter une approximation des frais de négociation et autres coûts actuels. L'ampleur de l'ajustement peut varier d'un Compartiment à l'autre, en raison de frais de transaction différents dans certaines juridictions applicables à la vente et à l'achat. Le pourcentage d'ajustement ne peut toutefois pas dépasser 2 % de la Valeur liquidative initiale par Action.

La Valeur liquidative par Action de chaque Catégorie d'actions d'un Compartiment sera calculée séparément, mais tout ajustement sera effectué au niveau du Compartiment et en pourcentage, affectant également la Valeur liquidative par Action de toutes les Catégories d'actions du Compartiment. Si le mécanisme de *swing pricing* est appliqué à un Compartiment un certain Jour de valorisation, l'ajustement de la Valeur liquidative s'appliquera

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

8 - Swing pricing (suite)

à toutes les transactions reçues ce même jour. En raison de l'application du mécanisme de *swing pricing*, les investisseurs sont avertis que la volatilité de la Valeur liquidative du Compartiment pourrait ne pas refléter la performance réelle du portefeuille.

Le mécanisme de *swing pricing* peut s'appliquer aux Compartiments suivants :

Le Compartiment obligataire

RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*

Le Compartiment obligataire

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund
 RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund*
 RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investerings Fund
 RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund
 RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund
 RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund
 RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund
 RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund
 RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund
 RBC Funds (Lux) - China Equity Fund*
 RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund
 RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
 RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund
 RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund
 RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund
 RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*

Au 31 octobre 2022, aucun ajustement, tel qu'indiqué ci-dessus, n'a eu lieu.

9 - Exposition globale

Tous les Compartiments utilisent l'approche par les engagements pour surveiller leur exposition globale.

10 - Informations correspondant aux « Orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA

Au cours de l'exercice, chaque Compartiment peut avoir eu recours à des techniques de gestion de portefeuille efficaces en ce qui concerne les

Au 31 octobre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des produits dérivés et, au cours de l'exercice sous revue, le Fonds n'a effectué aucune opération sur dérivés, à l'exception de contrats de change à terme de gré à gré. Les contrats de change à terme de gré à gré en cours au 31 octobre 2022 sont indiqués à la Note 5 du Rapport annuel.

Le Fonds reçoit des garanties dans le but de réduire son risque de contrepartie. Tous les actifs reçus par le Fonds dans le cadre de techniques de gestion efficace de portefeuille sont considérés comme des garanties.

Une garantie reçue par le Fonds peut être utilisée pour réduire son exposition au risque de contrepartie si elle satisfait aux critères prévus par les lois, règlements et circulaires applicables émis par la CSSF en tant que de besoin, notamment en termes de liquidité, de valorisation, de qualité de crédit de l'émetteur, de corrélation, de diversification des garanties, de risques liés à la gestion des garanties et à leur caractère exécutoire.

Les sûretés seront valorisées quotidiennement, à l'aide des cours de marché disponibles et compte dûment tenu des décotes appropriées qui seront calculées par le Gestionnaire d'investissement pour chaque classe d'actifs en fonction des marges de sécurité stipulées dans sa politique de décote définie dans le Prospectus.

Aucune garantie qui pourrait être attribuée au risque de contrepartie du Fonds n'a été reçue.

Conventions de commissions indirectes

* Veuillez vous référer à la Note 1.

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

10 - Informations correspondant aux « Orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (suite)

Le Gestionnaire d'investissement ou un Gestionnaire d'investissement par délégation peut conclure des conventions de commissions indirectes, y compris des accords de partage de commission. Les avantages de tels accords aideront le Gestionnaire d'investissement ou un Gestionnaire d'investissement par délégation à fournir les services d'investissement au Fonds. Les conventions de commissions indirectes sont soumises aux conditions suivantes : (i) le Gestionnaire d'investissement ou un Gestionnaire d'investissement par délégation agira à tout moment au mieux des intérêts du Fonds lorsqu'il conclura des conventions de commissions indirectes ; (ii) les services fournis seront en lien direct avec les activités du Gestionnaire d'investissement ou du Gestionnaire d'investissement par délégation ; (iii) les commissions seront assignées par le Gestionnaire d'investissement ou un Gestionnaire d'investissement par délégation à des prestataires de services, qui sont des personnes morales et non physiques ; (iv) la rémunération des prestataires de service sera calculée à des conditions de pleine concurrence ; et (v) un Gestionnaire d'investissement par délégation communiquera au Gestionnaire d'investissement des informations relatives aux conventions de commissions indirectes qu'il a conclues et le Gestionnaire d'investissement fera à son tour part au Conseil d'administration de toutes les conventions de commissions indirectes. À effet du 1^{er} janvier 2018, en ce qui concerne les Compartiments gérés par RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (UK) Limited paie directement tous les biens et services de recherche et n'a pas recours à des conventions de commissions indirectes.

11 - Événements survenus au cours de l'exercice

Le Compartiment RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund a été mis en liquidation le 15 décembre 2021.

Le Compartiment RBC (Lux) – U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund a été mis en liquidation le 31 mai 2022 et est désormais fermé.

Un nouveau Prospectus, dont la date d'entrée en vigueur est le 28 juin 2022, a été émis et comprend les détails suivants :

Le mandat de RBC GAM (US) Inc. et RBC IM (Asia) Limited en qualité de Gestionnaires d'investissement par délégation a été révoqué. RBC Global Asset Management (UK) Limited a été désigné comme le Gestionnaire d'investissement par délégation de tous les Compartiments.

Anne-Sophie Girault a été nommée administratrice le 7 mars 2022. Francisco LUCAR a démissionné de son mandat d'administrateur le 31 octobre 2022. Siu-Wai NG a démissionné de son poste d'administratrice le 31 janvier 2022.

12 - Événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Les dividendes suivants seront distribués :

Compartiments	Catégorie d'actions	Date ex-dividende	Date de paiement	Montant par Action	
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	Catégorie B (dist)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(1,0500)
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	Catégorie B (dist) en GBP	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(1,8500)
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	Catégorie B (dist) en GBP (couvertes)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(1,7500)
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	Catégorie O1 (dist) en CHF	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,7000)
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	Catégorie B (dist) en GBP	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,6500)
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	Catégorie B (dist) en GBP (couvertes)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,5000)
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	Catégorie O (dist)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,6000)
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	Catégorie B (dist) en GBP (couvertes)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(2,5000)
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	Catégorie O1 (dist) en USD	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,4900)
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	Catégorie O (dist)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,4300)
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	Catégorie O (dist)	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,3700)
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	Catégorie O1 (dist) en GBP	Jusqu'à 2, 2022	Jusqu'à 8, 2022	USD	(0,3100)

Notes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2022

12 - Événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice (suite)

12.1- Clôture du Compartiment RBC Funds (Lux) – Canadian Equity Value Fund

Le Compartiment RBC Funds (Lux) – Canadian Equity Value Fund a été mis en liquidation le 30 novembre 2022.

Décision a été prise de liquider le Compartiment en raison de sa petite taille et du manque d'intérêt des investisseurs. Par conséquent, le Conseil a estimé qu'il n'était plus dans le meilleur intérêt de nos investisseurs de continuer à exploiter ce Compartiment.

Le Compartiment applique le principe comptable de la continuité d'exploitation et a comptabilisé les frais de liquidation dans la VL (le cas échéant). Il reversera tous les frais de constitution non amortis.

13 - Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le prospectus de vente, les documents d'informations clés, les statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels de la société (tous sous forme papier) sont disponibles et peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et service de paiement en Suisse.

Une liste des modifications apportées aux titres de placement est à la disposition des investisseurs gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Toutes les informations dont disposent les Actionnaires sont disponibles au siège social de la Société de Gestion et sont également disponibles sur demande, gratuitement, auprès du représentant pour la Suisse.

Représentant et service de paiement pour la Suisse :
RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich
Bleicherweg 7
CH-8027 Zürich

14 - Indications de performance

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles ou futures. Les informations sur la performance ne tiennent pas compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat de parts.

Compartiments				1 an		Depuis la création	
	Classe	Devise	Dividende	Performance	Indice de référence	Performance	Indice de référence
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	USD	Acc	-26,90%	-18,48%	8,33%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	USD	Dist	-26,90%	-18,48%	10,33%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	EUR H	Acc	-14,41%	-18,48%	10,88%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	GBP	Acc	-12,97%	-18,48%	12,15%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	GBP H	Acc	-27,83%	-18,48%	5,16%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	NOK H	Acc	-27,90%	-18,48%	5,21%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	CAD	Acc	-19,56%	-18,48%	7,96%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	JPY	Acc	-4,71%	-18,48%	22,98%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	O	EUR	Acc	-14,41%	-18,48%	10,88%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	A	USD	Acc	-27,70%	-18,48%	7,11%	6,59%

RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	A	NOK H	Acc	-27,84%	-18,48%	4,28%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	B	USD	Acc	-27,33%	-18,48%	8,19%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	B	GBP H	Dist	-27,94%	-18,48%	6,90%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund	B	GBP	Dist	-13,06%	-18,48%	11,61%	6,59%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund	O	USD	Acc	n/a	n/a	-22,60%	-16,65%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund	O	GBP	Acc	n/a	n/a	-11,56%	-16,65%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund	O	EUR	Acc	n/a	n/a	-12,29%	-16,65%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund	O	USD	Dist	n/a	n/a	-22,96%	-16,65%
RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund	B	USD	Acc	n/a	n/a	-0,2303	-16,65%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	O	USD	Acc	-26,63%	-18,48%	10,16%	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	O	USD	Dist	-26,63%	-18,48%	10,16%	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	O	NOK H	Acc	-0,2764	-18,48%	0,0864	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	O	GBP	Acc	-13,64%	-18,48%	11,31%	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	O1	USD	Dist	n/a	-18,48%	n/a	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	A	USD	Acc	-27,44%	-18,48%	8,94%	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	B	USD	Acc	-26,70%	-18,48%	10,02%	7,50%
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund	O2	USD	Acc	n/a	-18,48%	n/a	7,50%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	O	EUR	Acc	-11,83%	-9,71%	4,44%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	O	USD H	Acc	-10,26%	-9,71%	7,72%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	O	GBP	Acc	-10,36%	-9,71%	8,61%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	O	GBP H	Acc	-11,13%	-9,71%	5,39%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	A	USD H	Acc	-11,28%	-9,71%	4,65%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	B	USD H	Acc	-10,65%	-9,71%	5,51%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	B	GBP	Dist	-10,61%	-9,71%	5,52%	2,74%
RBC Funds (Lux) - European Equity Focus Fund	B	GBP H	Dist	-11,36%	-9,71%	4,36%	2,74%
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	O	CAD	Acc	-0,13%	-4,89%	6,22%	6,13%
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	A	CAD	Acc	-1,18%	-4,89%	5,10%	6,13%
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund	B	CAD	Acc	-0,43%	-4,89%	6,22%	6,13%
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	O	USD	Acc	-21,06%	-16,38%	11,76%	10,76%
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	O	USD	Dist	-21,06%	-16,38%	13,38%	10,76%
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	A	USD	Acc	-0,2182	-16,38%	0,1065	10,76%
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund	B	USD	Acc	-21,24%	-16,38%	11,47%	10,76%

RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	O	USD	Acc	-36,35%	-33,99%	2,62%	0,88%
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	O	GBP	Acc	-24,23%	-33,99%	-0,75%	0,88%
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	A	USD	Acc	-36,86%	-33,99%	1,65%	0,88%
RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund	B	GBP H	Dist	-37,02%	-33,99%	1,32%	0,88%
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	O	USD	Acc	-30,50%	-24,67%	2,37%	-0,57%
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	A	USD	Acc	-31,24%	-24,67%	1,30%	-0,57%
RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund	B	USD	Acc	-30,71%	-24,67%	2,07%	-0,57%
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund	O	USD	Acc	-45,28%	-47,90%	-1,12%	-9,08%
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund	A	USD	Acc	-45,95%	-47,90%	-2,30%	-9,08%
RBC Funds (Lux) - China Equity Fund	B	USD	Acc	n/a	-47,90%	n/a	-9,08%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O	USD	Acc	-0,3097	-31,03%	-0,0018	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O	EUR H	Acc	-0,3244	-31,03%	-0,0712	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O	GBP	Acc	-0,1781	-31,03%	0,078	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O	GBP H	Acc	-31,59%	-31,03%	-4,41%	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O1	USD	Acc	n/a	-31,03%	n/a	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O2	USD	Acc	n/a	-31,03%	n/a	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	O2	EUR	Acc	n/a	-31,03%	n/a	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	A	USD	Acc	-31,56%	-31,03%	-1,28%	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	B	USD	Acc	-31,05%	-31,03%	-0,40%	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	B	EUR H	Acc	-32,40%	-31,03%	-7,22%	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund	B	GBP H	Dist	-31,70%	-31,03%	-1,66%	-0,63%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	O	USD	Acc	-0,2528	-31,03%	0,0207	0,43%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	O	EUR	Acc	-12,52%	-31,03%	1,89%	0,43%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	O	GBP	Acc	-0,59%	-31,03%	6,99%	0,43%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	O	GBP H	Acc	-5,34%	-31,03%	-3,59%	0,43%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	O1	USD	Acc	n/a	-31,03%	n/a	0,43%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	A	USD	Acc	-26,14%	-31,03%	2,02%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	A	EUR	Acc	-13,35%	-31,03%	1,93%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	A	EUR H	Acc	-27,38%	-31,03%	-1,64%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	B	USD	Acc	-25,43%	-31,03%	2,97%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	B	USD	Dist	-25,44%	-31,03%	-3,88%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	B	EUR H	Acc	-0,2681	-31,03%	-0,0087	1,47%

RBC Funds (Lux)

RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	B	GBP	Dist	-11,23%	-31,03%	4,51%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund	B	GBP H	Dist	-26,07%	-31,03%	1,99%	1,47%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	O	USD	Acc	-25,75%	-31,03%	-1,07%	-0,92%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	O1	USD	Acc	n/a	-31,03%	n/a	-0,92%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	A	USD	Acc	-26,62%	-31,03%	-2,23%	-0,92%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund	B	USD	Acc	-0,2591	-31,03%	-0,0129	-0,92%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	O	USD	Acc	-26,77%	-23,42%	-1,27%	1,25%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	A	USD	Acc	-0,276	-0,2342	-0,0241	0,0125
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund	B	GBP H	Dist	-0,2736	-0,2342	-0,0259	0,0125
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*	O	USD	Acc	n/a	n/a	n/a	n/a
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*	A	USD	Acc	n/a	n/a	n/a	n/a
RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund*	B	USD	Acc	n/a	n/a	n/a	n/a
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	O	USD	Acc	n/a	n/a	n/a	n/a
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	A	USD	Acc	n/a	n/a	n/a	n/a
RBC Funds (Lux) - U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund*	B	USD	Acc	n/a	n/a	n/a	n/a
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	O	USD	Acc	-21,40%	-19,70%	5,59%	6,56%
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	O	EUR H	Acc	-23,03%	-19,70%	3,94%	6,56%
RBC Funds (Lux) - Growth Portfolio	O	GBP H	Acc	-22,15%	-19,70%	4,62%	6,56%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	O	USD	Acc	-16,99%	-21,89%	0,26%	2,56%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	A	USD	Acc	-17,93%	-21,89%	-0,85%	2,56%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	B	USD	Acc	-17,14%	-21,89%	0,06%	2,56%
RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund	O1	USD	Acc	n/a	-21,89%	n/a	2,56%
RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	O	USD	Acc	-0,2738	-19,96%	-0,008	2,69%
RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund	O	NOK H	Acc	-28,28%	-19,96%	-1,73%	2,69%

* Veuillez-vous référer à la Note 1.

Informations concernant la politique de rémunération (non auditées)

La Directive européenne 2014/91/UE modifiant la Directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, qui est applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant elle-même la Directive 2014/91/UE. En raison de ces nouvelles réglementations, la SICAV est tenue de publier, dans le rapport annuel, les informations relatives à la rémunération du personnel identifié au sens de la Loi. Candriam Luxembourg est titulaire d'un double agrément, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités qui incombent à Candriam Luxembourg en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam Luxembourg considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM que des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice financier clôturé au 31 décembre 2021, Candriam Luxembourg a versé les montants suivants à son personnel :

- • Montant brut total des rémunérations fixes versées (à l'exclusion des paiements ou avantages qui peuvent être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 14 364 579 EUR
- • Montant brut total des rémunérations variables versées : 4 998 163 EUR
- • Nombre de bénéficiaires : 132.

Montant global des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du Gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du Fonds. Les systèmes de Candriam Luxembourg ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant cumulé des rémunérations globales au sein de Candriam Luxembourg.

- • Montant cumulé des rémunérations de la direction générale : 3 840 050 EUR
- • Montant cumulé des rémunérations des membres du personnel de Candriam Luxembourg dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (à l'exclusion de la direction générale) : 1 816 006 EUR

La politique de rémunération a été examinée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam Luxembourg le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'administration de Candriam Luxembourg.

Règlement relatif aux opérations de financement sur titres dit « SFTR » (Règlement UE 2015/2365) (non audité)

Au cours de l'exercice qui fait l'objet du présent rapport, le Fonds n'a pas conclu d'opérations relevant du Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Par conséquent, aucune donnée globale, de concentration ou de transaction, ni aucune information sur la réutilisation ou la conservation des garanties n'est à déclarer.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Global Equity Focus Fund
Identifiant d'entité juridique: 549300B5YNPZ608GTG66

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ OUI

- ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __ %
 - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __ %

☒ ☐ ☒ Non

- ☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de __ % d'investissements durables
 - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif social
- ☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 1 ;
 - 38,76%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 2 ;
 - 60,56%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 3 ;
 - 0%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 4 ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 5.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de 1, 2 ou 3 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Non applicable.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits de humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]		
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]		
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé	6,24	États-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	5,92	États-Unis
Roche Holding AG	Soins de santé	5,38	Suisse
PepsiCo Inc	Biens de consommation de base	5,38	États-Unis
T-Mobile US Inc	Services de communication	4,78	États-Unis
Alphabet Inc	Services de communication	4,48	États-Unis
Fortive Corp	Industrie	4,35	États-Unis
Equinor ASA	Énergie	4,26	Norvège
AutoZone Inc	Consommation discrétionnaire	3,97	États-Unis
Amazon.com Inc	Consommation discrétionnaire	3,74	États-Unis
Anheuser-Busch InBev SA/NV	Biens de consommation de base	3,69	Belgique

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

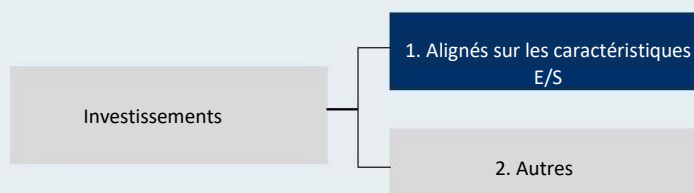
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

99,31 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

0,69 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles verte des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	9,28
Consommation discrétionnaire	10,34
Biens de consommation de base	11,43
Énergie	4,72
Finance	17,69
Soins de santé	17,38
Industrie	10,50
Technologies de l'information	13,39
Matériaux	3,21
Immobilier	0
Services aux collectivités	1,37

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

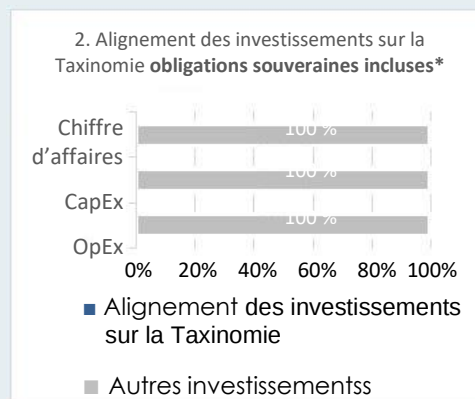
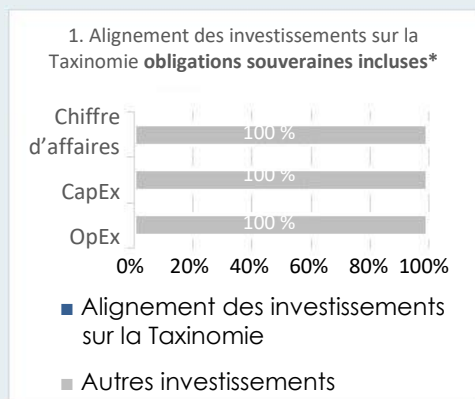
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 9,63 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Dénomination du produit :
RBC Funds (Lux) - U.S. Equity Focus Fund

Identifiant d'entité juridique :
549300KIHMIKS0J4EN83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ■ OUI

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : %
 - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

● ● ☒ Non

- ☐ Il a **promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables
 - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif social
- ☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 1 ;
 - 31,49%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 2 ;
 - 64,45%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 3 ;
 - 2,75%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 4 ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 5.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de 1, 2 ou 3 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits de humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
T-Mobile US Inc	Services de communication	7,20	États-Unis
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé	7,06	États-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	6,66	États-Unis
PepsiCo Inc	Biens de consommation de base	5,97	États-Unis
Alphabet Inc	Services de communication	5,33	États-Unis
Fortive Corp	Industrie	4,72	États-Unis
EOG Resources Inc	Énergie	4,70	États-Unis
Amazon.com Inc	Consommation discrétionnaire	4,54	États-Unis
Danaher Corp	Soins de santé	4,35	États-Unis

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

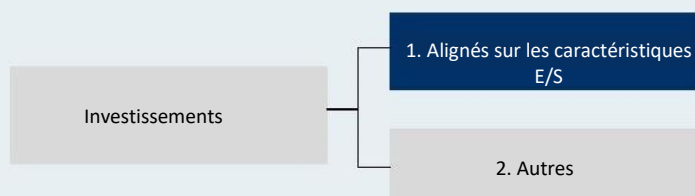
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**

98,69 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

1,31 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	12,50
Consommation discrétionnaire	9,27
Biens de consommation de base	8,57
Énergie	4,24
Finance	15,48
Soins de santé	16,37
Industrie	6,64
Technologies de l'information	18,27
Matériaux	3,50
Immobilier	1,23
Services aux collectivités	2,75

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 7,55 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

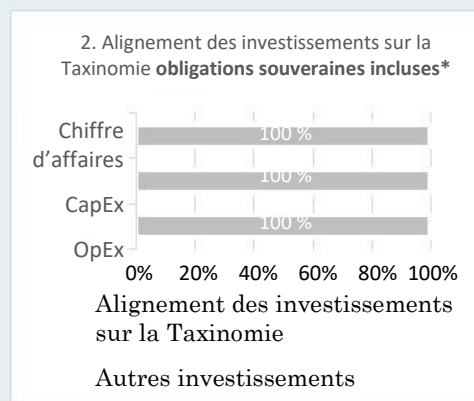
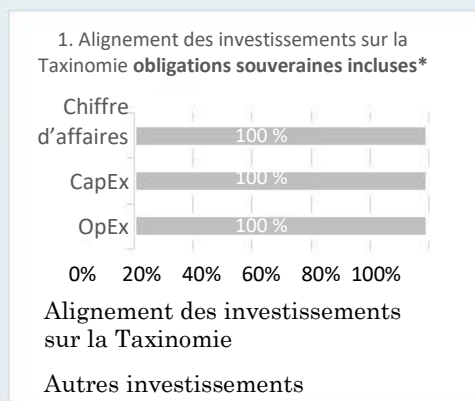
Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental** en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

- ***Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- ***Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

Non applicable.



- **Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable.



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?**

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



- **Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



- **Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?**

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Global Equity Leaders Fund

Identifiant d'entité juridique : 549300PRW2ATR1T9DI27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ OUI

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 1 ;
 - 34,48%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 2 ;
 - 64,51%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 3 ;
 - 0%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 4 ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 5.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de 1, 2 ou 3 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

- ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

- Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits de humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé	7,32	États-Unis
T-Mobile US Inc	Services de communication	6,49	États-Unis
PepsiCo Inc	Biens de consommation de base	6,02	États-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	5,99	États-Unis
Roche Holding AG	Soins de santé	5,22	Suisse
Charles Schwab Corp	Finance	5,14	États-Unis
Alphabet Inc	Services de communication	5,13	États-Unis
TJX Cos Inc	Consommation discrétionnaire	4,98	États-Unis
Equinor ASA	Énergie	4,88	Norvège

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

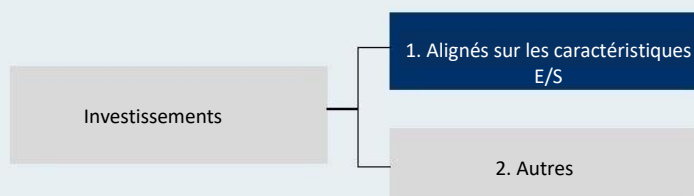
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**

98,99 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

1,01 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles verte des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	10,73
Consommation discrétionnaire	9,86
Biens de consommation de base	13,23
Énergie	3,85
Finance	18,04
Soins de santé	16,34
Industrie	8,70
Technologies de l'information	13,93
Matériaux	1,41
Immobilier	1,09
Services aux collectivités	1,49

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

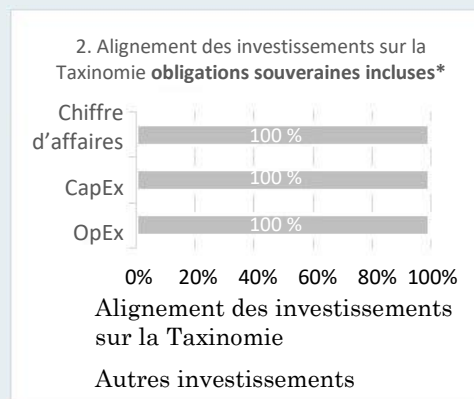
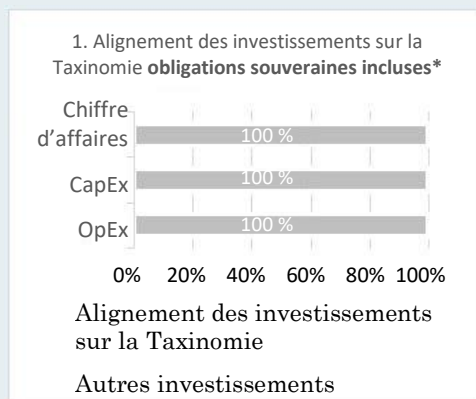
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 9,87 %

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?



Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- **Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit :
RBC Funds (Lux) - Vision Global Horizon Equity Fund

Identifiant d'entité juridique :
549300RIIK9FEZF3EW34

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ■ OUI

- ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _ %
- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

- ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _ %

● ● ☒ Non

- ☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de _ % d'investissements durables
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif social
- ☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif. En outre, le Compartiment a exclu les émetteurs participant à la prospection, à l'extraction ou environnementales ou au transport de combustibles fossiles (en sus des revenus non significatifs), et les émetteurs figurant dans le rapport « The Carbon Underground 200 ».

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 1 ;
 - 35,36%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 2 ;
 - 64,03%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 3 ;
 - 0%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 4 ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 5.
 - 0%
6. Le pourcentage de la VL du Compartiment investie dans des sociétés recensées dans le rapport « Carbon Underground 200 » ou impliquée dans l'une des activités soumises à restrictions suivantes : divertissement pour adultes, alcool, jeux d'argent, armes, armes légères, tabac et prêts prédateurs.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de 1, 2 ou 3 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits de humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titressous-jacents. En outre, le Compartiment tient compte de l'exposition aux sociétés des secteurs des combustibles fossiles en appliquant des critères d'exclusion. Les exclusions sont gérées directement par l'équipe d'investissement, conformément au mandat du Compartiment. Plus spécifiquement, le Compartiment RBC Funds (Lux) – Vision Global Horizon Equity Fund exclut les émetteurs qui participent à la prospection, à l'extraction ou au transport de combustibles fossiles, et les émetteurs figurant dans le rapport « The Carbon Underground 200 ».
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone [t. d'éq. CO2 par million d'euros investi]		
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO2/million d'euros de chiffre d'affaires]		
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre corruption et les actes de corruption conforme et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé	6,67	États-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	6,34	États-Unis
T-Mobile US Inc	Services de communication	6,12	États-Unis
PepsiCo Inc	Biens de consommation de base	5,96	États-Unis
Roche Holding AG	Soins de santé	5,77	Suisse
Alphabet Inc	Services de communication	5,38	États-Unis
Charles Schwab Corp	Finance	4,53	États-Unis
Fortive Corp	Industrie	3,95	États-Unis
AutoZone Inc	Consommation discrétionnaire	3,79	États-Unis
AIA Group Ltd	Finance	3,49	Hong Kong

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

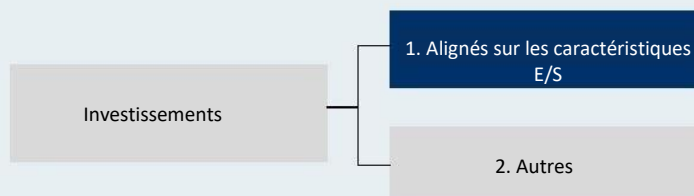
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**

99,39 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

0,61 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles verte des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	10,83
Consommation discrétionnaire	13,33
Biens de consommation de base	8,46
Énergie	0,00
Finance	21,22
Soins de santé	17,32
Industrie	9,13
Technologies de l'information	14,37
Matériaux	2,22
Immobilier	0,00
Services aux collectivités	2,12

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

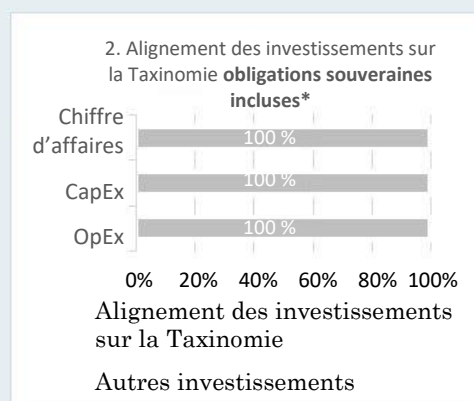
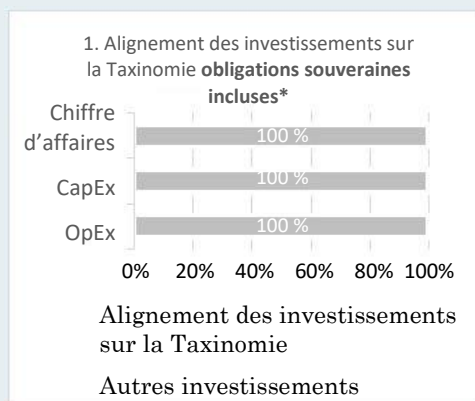
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 1,71 % (il s'agit d'une entreprise dont l'activité principale est l'exploitation de parcs éoliens, qui a également généré



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Ansvarlige Globale Investeringer Fund
Identifiant d'entité juridique : 5493006FQCR5GG6D9035

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 1 ;
 - 31,66%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 2 ;
 - 66,61%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 3 ;
 - 1,09%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 4 ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de 5.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de 1, 2 ou 3 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits de humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titressous-jacents. En outre, le Compartiment tient compte de l'exposition aux sociétés des secteurs des combustibles fossiles en appliquant des critères d'exclusion. Les exclusions sont gérées directement par l'équipe d'investissement, conformément au mandat du Compartiment. Plus spécifiquement, le Compartiment RBC Funds (Lux) – Ansvarlige Globale Investeringer Fund n'investit pas dans des émetteurs et des véhicules de réplcation d'indices qui incluent des émetteurs bannis par le gestionnaire d'actifs de la Banque de Norvège, Norges Bank Investment Management Observation, et ceux figurant sur sa Liste d'exclusion d'entreprises (la « Liste de Norges Bank »). S'agissant des combustibles fossiles, les exclusions comprennent la prise en compte de l'exposition au charbon thermique, ainsi que la prise en compte des entreprises dont les « émissions de gaz à effet de serre sont inacceptables ». .
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles secteur	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UnitedHealth Group Inc	Soins de santé	5,83	États-Unis
Roche Holding AG	Soins de santé	4,61	Suisse
T-Mobile US Inc	Services de communication	4,47	États-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	4,31	États-Unis
Equinor ASA	Énergie	4,29	Norvège
Alphabet Inc	Services de communication	3,86	États-Unis
Fortive Corp	Industrie	3,74	États-Unis
PepsiCo Inc	Biens de consommation de base	3,65	États-Unis
Amazon.com Inc	Consommation discrétionnaire	3,19	États-Unis
AutoZone Inc	Consommation discrétionnaire	3,02	États-Unis
CSX Corp	Industrie	2,84	États-Unis
Charles Schwab Corp	Finance	2,49	États-Unis
Anheuser-Busch InBev SA/NV	Biens de consommation de base	2,33	Belgique
Danaher Corp	Soins de santé	2,27	États-Unis

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

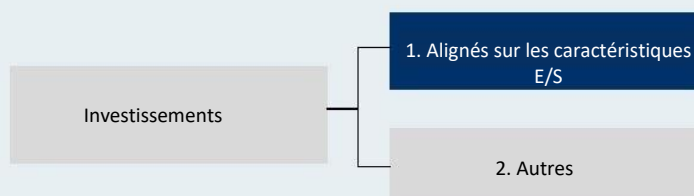
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

99,37 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

0,63 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	7,77
Consommation discrétionnaire	9,53
Biens de consommation de base	9,33
Énergie	5,72
Finance	18,99
Soins de santé	16,56
Industrie	11,12
Technologies de l'information	12,76
Matériaux	3,83
Immobilier	1,40
Services aux collectivités	2,53

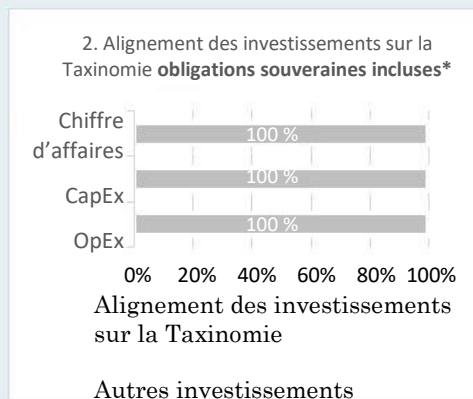
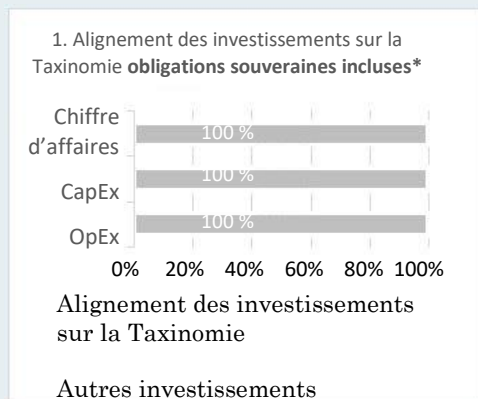
Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 11,73 %

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Fund
d'entité juridique : 549300IRQQPC1VN9RL62

Identifiant

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de _% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG inférieur à 70 ;
 - 0%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 70 et 74 ;
 - 0%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 74 et 79 ;
 - 0%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 80 et 84 ;
 - 14,44%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 84 et 89 ;
 - 54,73%
6. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG supérieur à 89 ;
 - 30,37%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note supérieure à 70 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits de humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologies de l'information	5,24	Taiwan
SK Hynix Inc	Technologies de l'information	4,55	Corée du Sud
Tata Consultancy Services Ltd	Technologies de l'information	4,43	Inde
Housing Development Finance Corp Ltd	Finance	4,30	Inde
Mahindra & Mahindra Ltd	Consommation discrétionnaire	3,91	Inde
Antofagasta PLC	Matériaux	3,46	Royaume-Uni
Unilever PLC	Biens de consommation de base	3,37	Royaume-Uni
Dr Reddy's Laboratories Ltd	Soins de santé	3,24	Inde
Tencent Holdings Ltd	Services de communication	3,15	Chine
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Biens de consommation de base	3,09	Mexique
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Finance	2,92	Brésil
Yum China Holdings Inc	Consommation discrétionnaire	2,76	Chine
HDFC Bank Ltd	Finance	2,72	Inde
AIA Group Ltd	Finance	2,54	Hong Kong
Raia Drogasil SA	Biens de consommation de base	2,41	Brésil

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

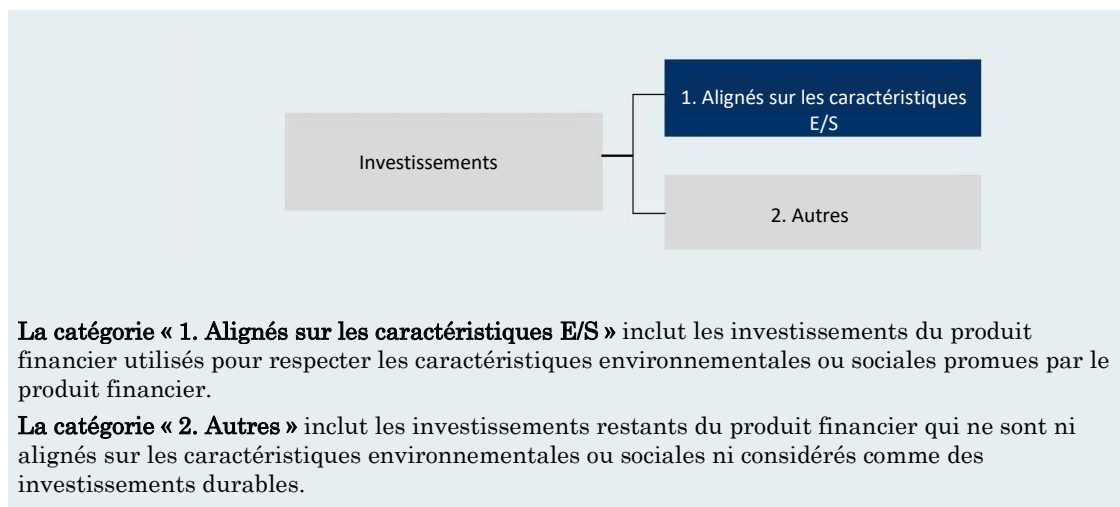
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

99,54 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

0,46 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	4,89
Consommation discrétionnaire	11,23
Biens de consommation de base	12,70
Énergie	0,00
Finance	26,92
Soins de santé	5,14
Industrie	7,77
Technologies de l'information	23,04
Matériaux	5,02
Immobilier	2,49
Services aux collectivités	0,00

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

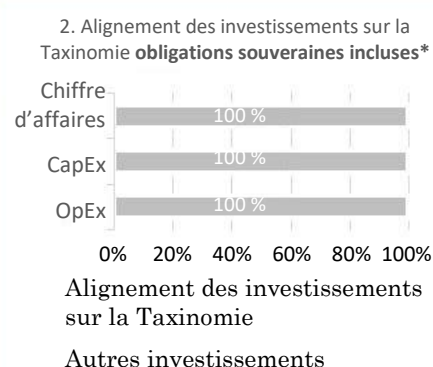
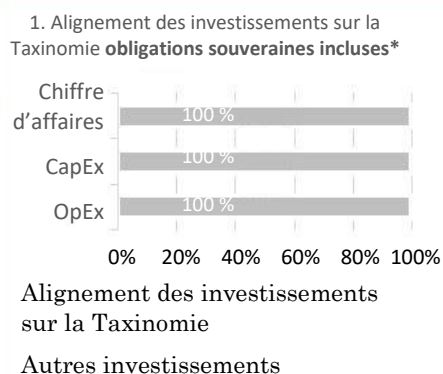
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 3,07 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.**

- **Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- **Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Emerging Markets ex-China Equity Fund
Identifiant d'entité juridique : 549300GED0QQZZRZAL75

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG inférieur à 70 ;
 - 0%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 70 et 74 ;
 - 0%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 74 et 79 ;
 - 0,72%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 80 et 84 ;
 - 26,83%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 84 et 89 ;
 - 46,82%
6. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG supérieur à 89 ;
 - 24,45%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note supérieure à 70 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologies de l'information	6,17	Taiwan
SK Hynix Inc	Technologies de l'information	3,83	Corée du Sud
Samsung Electronics Co Ltd	Technologies de l'information	3,56	Corée du Sud
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Biens de consommation de base	3,53	Mexique
HDFC Bank Ltd	Finance	3,37	Inde
Antofagasta PLC	Matériaux	3,29	Royaume-Uni
Kalbe Farma Tbk PT	Soins de santé	3,24	Indonésie
Housing Development Finance Corp Ltd	Finance	3,13	Inde
Tata Consultancy Services Ltd	Technologies de l'information	3,08	Inde
Phoenix Mills Ltd	Immobilier	3,02	Inde
Unilever PLC	Biens de consommation de base	2,97	Royaume-Uni
Bank Central Asia Tbk PT	Finance	2,95	Indonésie
Raia Drogasil SA	Biens de consommation de base	2,94	Brésil
Mahindra & Mahindra Ltd	Consommation discrétionnaire	2,77	Inde
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Finance	2,69	Brésil

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

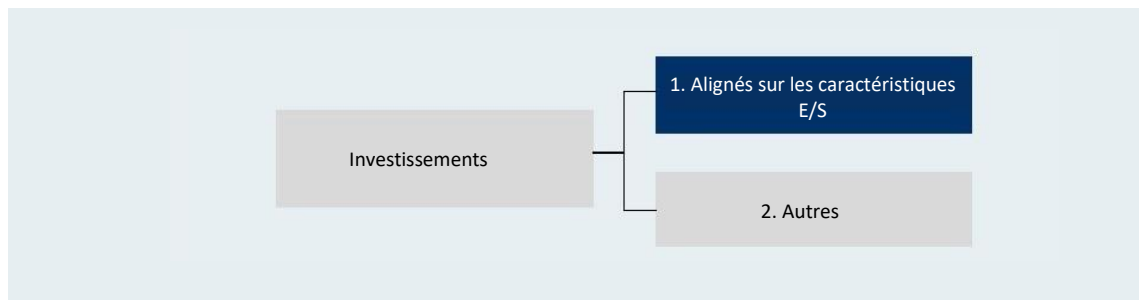
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

98,82 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

1,18 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles verte des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités **habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités **transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	1,14
Consommation discrétionnaire	7,70
Biens de consommation de base	16,90
Énergie	0,00
Finance	22,27
Soins de santé	5,00
Industrie	8,73
Technologies de l'information	27,57
Matériaux	6,48
Immobilier	2,33
Services aux collectivités	0,00

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

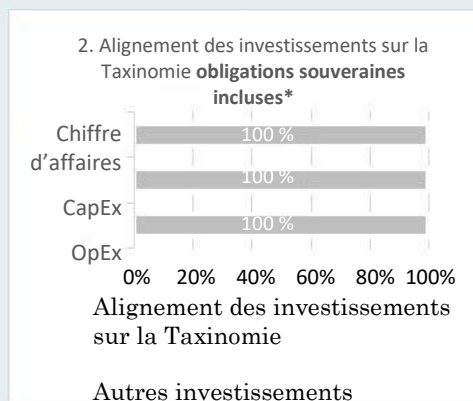
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 3,62 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Value Equity Fund
Identifiant d'entité juridique : 549300TYMDPN4AHFS760

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG inférieur à 70 ;
 - 0%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 70 et 74 ;
 - 6,08%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 74 et 79 ;
 - 10,62%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 80 et 84 ;
 - 17,93%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 84 et 89 ;
 - 27,47%
6. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG supérieur à 89 ;
 - 36,18%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note supérieure à 70 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone [t. d'éq. CO2 par million d'euros investi]		
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO2/million d'euros de chiffre d'affaires]		
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone		
	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologies de l'information	4,43	Taïwan
Samsung Electronics Co Ltd	Technologies de l'information	4,41	Corée du Sud
Alibaba Group Holding Ltd	Consommation discrétionnaire	3,18	Chine
Axis Bank Ltd	Finance	2,30	Inde
Gentera SAB de CV	Finance	2,09	Mexique
Credicorp Ltd	Finance	2,02	Peru
Banco do Brasil SA	Finance	2,02	Brésil
Samsonite International SA	Consommation discrétionnaire	1,98	Hong Kong
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Soins de santé	1,96	Chine
Naspers Ltd	Consommation discrétionnaire	1,95	Afrique du Sud
Bank Negara Indonesia Persero Tbk PT	Finance	1,89	Indonésie
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Finance	1,86	Chine
LG Corp	Industrie	1,80	Corée du Sud
Hindalco Industries Ltd	Matériaux	1,80	Inde
Hypera SA	Soins de santé	1,77	Brésil

Au 31 octobre 2022.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



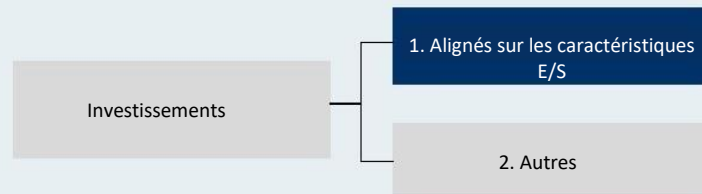
Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

98,28 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

1,72 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	4,62
Consommation discrétionnaire	19,90
Biens de consommation de base	2,44
Énergie	0,06
Finance	26,17
Soins de santé	3,86
Industrie	10,66
Technologies de l'information	18,34
Matériaux	5,40
Immobilier	5,78
Services aux collectivités	1,29

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 2,47 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

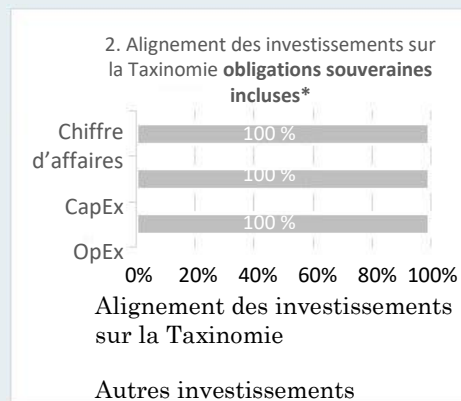
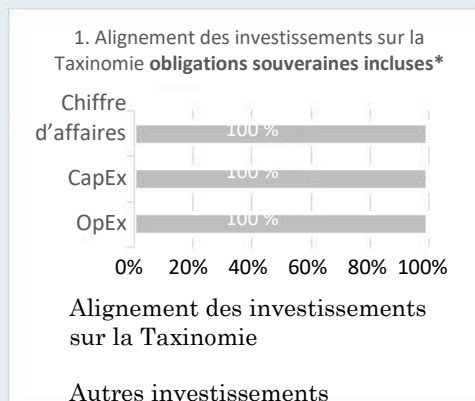
Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.**

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Small Cap Equity Fund
Identifiant d'entité juridique : 549300JPXWDFMDUYL52

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG inférieur à 70 ;
 - 0%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 70 et 74 ;
 - 0%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 74 et 79 ;
 - 7,02%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 80 et 84 ;
 - 54,04%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 84 et 89 ;
 - 31,68%
6. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG supérieur à 89 ;
 - 6,66%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note supérieure à 70 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titressous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Chroma ATE Inc	Technologies de l'information	4,96	Taïwan
Phoenix Mills Ltd	Immobilier	4,92	Inde
Corp Inmobiliaria Vesta SAB de CV	Immobilier	4,51	Mexique
Bajaj Holdings & Investment Ltd	Finance	4,51	Inde
Century Pacific Food Inc	Biens de consommation de base	3,88	Philippines
Cyient Ltd	Technologies de l'information	3,15	Inde
Cholamandalam Financial Holdings Ltd	Finance	3,08	Inde
LEENO Industrial Inc	Technologies de l'information	2,77	Corée du Sud
Macquarie Korea Infrastructure Fund	Finance	2,75	Corée du Sud
Tube Investments of India Ltd	Consommation discrétionnaire	2,73	Inde
Voltronic Power Technology Corp	Industrie	2,6	Taïwan
Fleury SA	Soins de santé	2,46	Brésil
Innodisk Corp	Technologies de l'information	2,29	Taïwan
Soulbrain Co Ltd/New	Matériaux	2,29	Corée du Sud
Hongfa Technology Co Ltd	Industrie	2,25	Chine

Au 31 octobre 2022.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



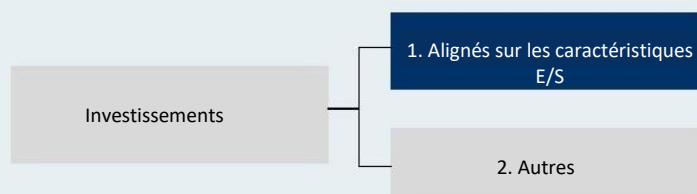
Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

99,40 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

0,60 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	0,35
Consommation discrétionnaire	8,79
Biens de consommation de base	14,54
Énergie	0,00
Finance	21,94
Soins de santé	5,01
Industrie	11,82
Technologies de l'information	22,12
Matériaux	4,76
Immobilier	8,52
Services aux collectivités	0,00

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

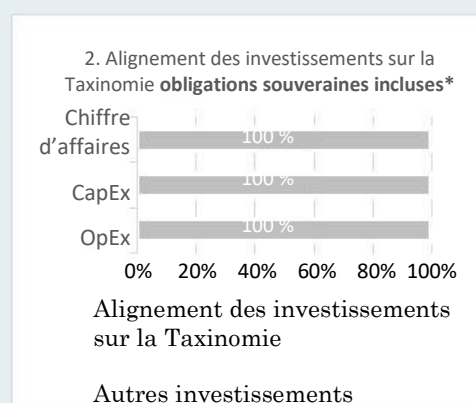
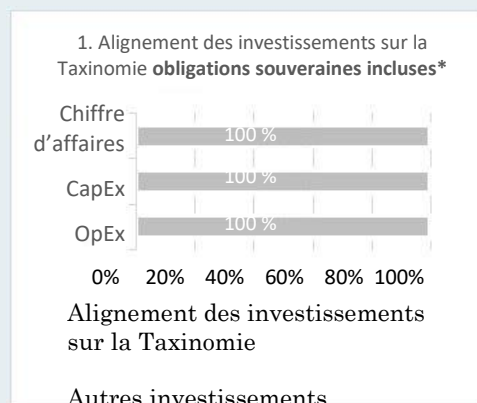
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 0 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- **Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



- **Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable.



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?**

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



- **Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



- **Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?**

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Emerging Markets Equity Focus Fund
Identifiant d'entité juridique : 549300R2ISN679P4TH63

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG inférieur à 70 ;
 - 0%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 70 et 74 ;
 - 0%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 74 et 79 ;
 - 0%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 80 et 84 ;
 - 10,57%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG compris entre 84 et 89 ;
 - 53,52%
6. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG supérieur à 89 ;
 - 33,32%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note supérieure à 70 indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*** Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titressous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles secteur	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Housing Development Finance Corp Ltd	Finance	6,19	Inde
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologies de l'information	5,9	Taïwan
SK Hynix Inc	Technologies de l'information	4,94	Corée du Sud
Tata Consultancy Services Ltd	Technologies de l'information	4,93	Inde
Mahindra & Mahindra Ltd	Consommation discrétionnaire	4,78	Inde
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Biens de consommation de base	4,66	Mexique
Marico Ltd	Biens de consommation de base	3,97	Inde
Bank Central Asia Tbk PT	Finance	3,95	Indonésie
Unilever PLC	Biens de consommation de base	3,83	Royaume-Uni
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Finance	3,53	Brésil
Antofagasta PLC	Matériaux	3,43	Royaume-Uni

Au 31 octobre 2022.



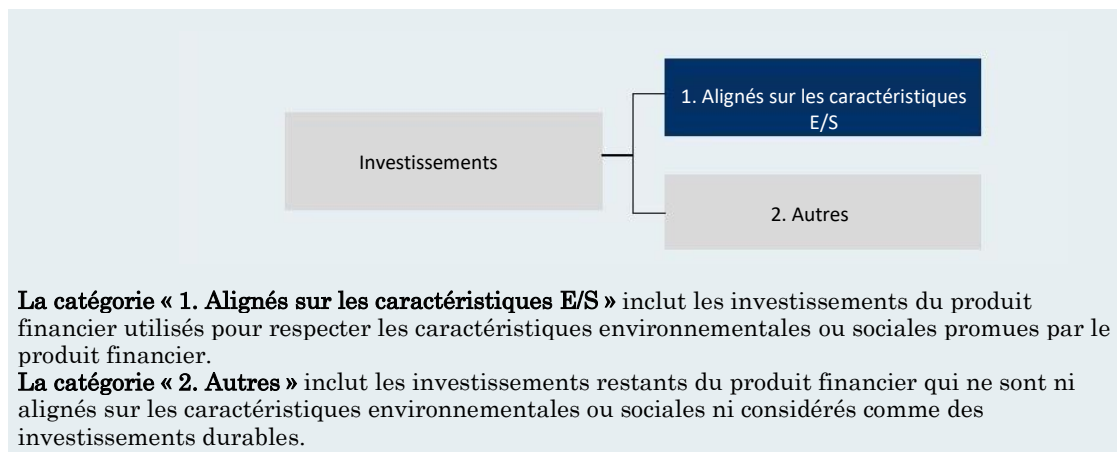
Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

97,41 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

2,59 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.



Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	4,94
Consommation discrétionnaire	14,72
Biens de consommation de base	16,42
Énergie	0,00
Finance	24,55
Soins de santé	0,00
Industrie	6,47
Technologies de l'information	23,53
Matériaux	3,65
Immobilier	2,95
Services aux collectivités	0,00

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

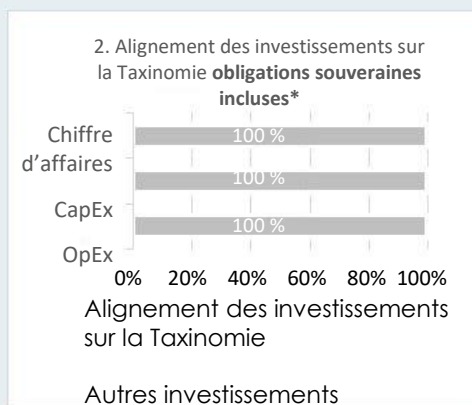
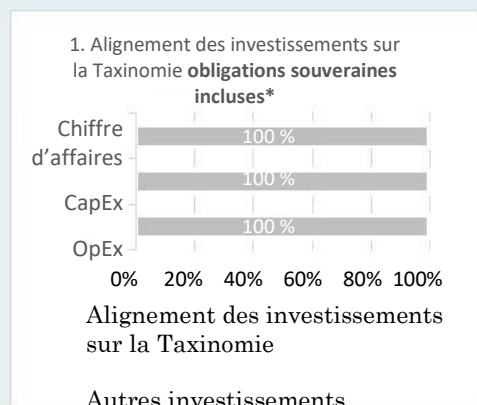
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 4,63 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

- **Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Asia ex-Japan Equity Fund
Identifiant d'entité juridique : 549300L1ATSRGE3RMU56

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ■ OUI

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

● ● ☒ Non

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les indicateurs de durabilité

évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de A ;
 - 6,4%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de B ;
 - 58,5%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de C ;
 - 29,5%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de D ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de E.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de A, B ou C indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titres sous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles secteur	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologies de l'information	7,54	Taiwan
Samsung Electronics Co Ltd	Technologies de l'information	4,57	Corée du Sud
Tencent Holdings Ltd	Services de communication	3,86	Chine
AIA Group Ltd	Finance	3,63	Hong Kong
Bharti Airtel Ltd	Services de communication	3,44	Inde
Bank Central Asia Tbk PT	Finance	2,88	Indonésie
KB Financial Group Inc	Finance	2,83	Corée du Sud
JD.com Inc	Consommation discrétionnaire	2,39	Chine
ASPEED Technology Inc	Technologies de l'information	2,20	Taiwan
DBS Group Holdings Ltd	Finance	2,14	Singapour
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Finance	2,09	Hong Kong
Meituan	Consommation discrétionnaire	2,09	Chine
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Soins de santé	2,02	Chine
Telkom Indonesia Persero Tbk PT	Services de communication	1,73	Indonésie
HDFC Bank Ltd	Finance	1,72	Inde

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

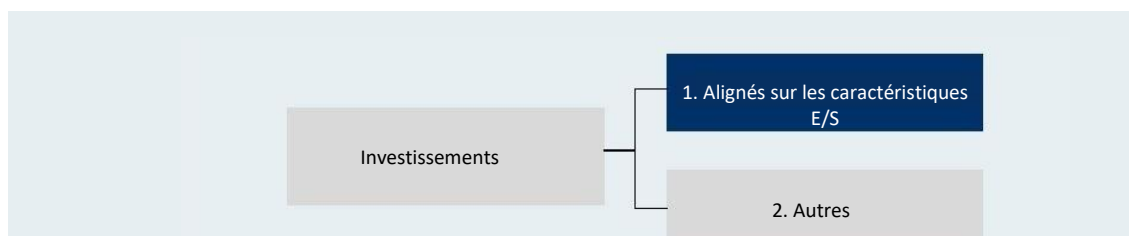
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

94,4 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

5,6 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles verte des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	14,14
Consommation discrétionnaire	16,22
Biens de consommation de base	4,44
Énergie	1,49
Finance	15,45
Soins de santé	5,24
Industrie	7,26
Technologies de l'information	25,12
Matériaux	2,82
Immobilier	3,09
Services aux collectivités	2,18

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

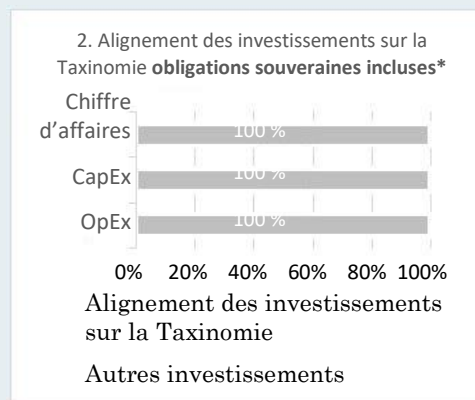
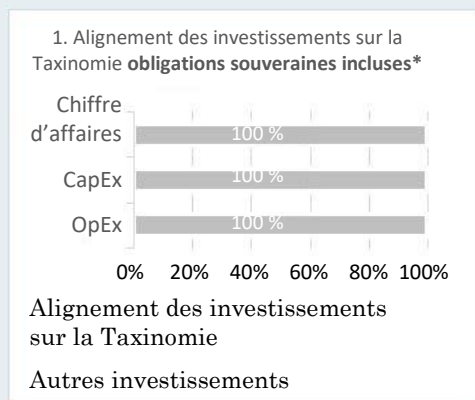
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 3,85 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.



Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - Japan Ishin Fund **Identifiant d'entité juridique :** 549300ABKCGKF8CR2N83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :

%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de A ;
 - 7,4%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de B ;
 - 72,9%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de C ;
 - 16,7%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de D ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de E.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de A, B ou C indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope</i> 1 [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titressous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope</i> 2 [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone	Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]	
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles secteur	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste recense les investissements représentant **la plus forte proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Hitachi Ltd	Industrie	5,41	Japon
Keyence Corp	Technologies de l'information	4,02	Japon
Toyota Motor Corp	Consommation discrétionnaire	3,17	Japon
Daiichi Sankyo Co Ltd	Soins de santé	3,04	Japon
Sompo Holdings Inc	Finance	3,01	Japon
Sony Group Corp	Consommation discrétionnaire	2,90	Japon
Central Japan Railway Co	Industrie	2,89	Japon
Tokio Marine Holdings Inc	Finance	2,49	Japon
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	Finance	2,42	Japon
KDDI Corp	Services de communication	2,19	Japon
Shin-Etsu Chemical Co Ltd	Matériaux	2,02	Japon
Nintendo Co Ltd	Services de communication	1,94	Japon
Denso Corp	Consommation discrétionnaire	1,91	Japon
Capcom Co Ltd	Services de communication	1,85	Japon
Japan Airlines Co Ltd	Industrie	1,81	Japon

Au 31 octobre 2022.



Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

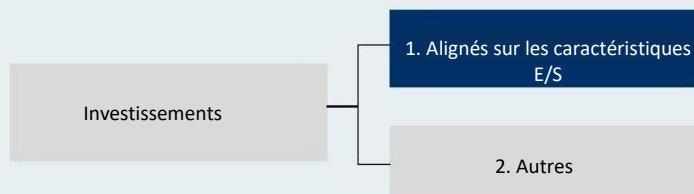
Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

97,0 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

3,0 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités **habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités **transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	8,54
Consommation discrétionnaire	16,38
Biens de consommation de base	7,07
Énergie	2,42
Finance	11,26
Soins de santé	7,21
Industrie	25,71
Technologies de l'information	12,74
Matériaux	3,98
Immobilier	2,51
Services aux collectivités	0,40

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

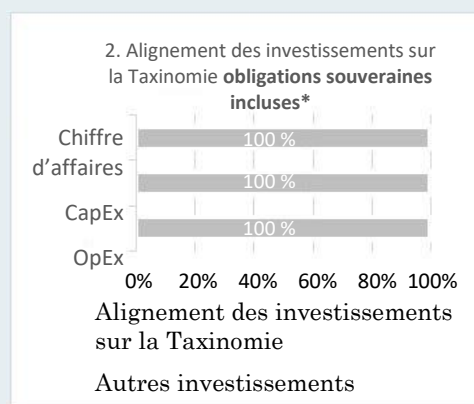
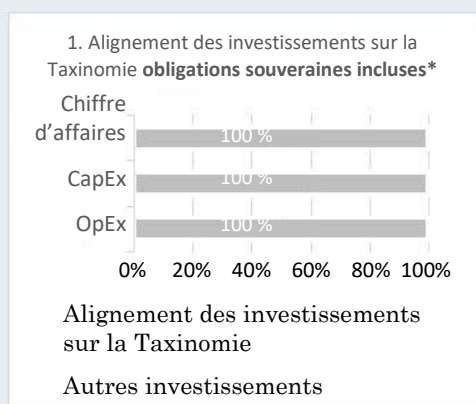
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 6,41 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : RBC Funds (Lux) - China Equity Fund **Identifiant d'entité juridique :** 549300OFSLDZ7W8H5232

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de ____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Aux termes du Prospectus, le Compartiment s'engage à investir uniquement dans des entreprises qui offrent un bénéfice net positif aux parties prenantes et à la société. Cette opération s'effectue selon un procédé exclusif. Au cours de la période, le Compartiment a respecté cet engagement en investissant uniquement dans des sociétés dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont jugées positives lorsqu'elles sont évaluées à l'aune de notre processus ESG exclusif.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité du Compartiment sont les suivants :

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

1. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de A ;
 - 7,0%
2. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de B ;
 - 57,1%
3. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de C ;
 - 32,9%
4. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de D ;
 - 0%
5. Pourcentage de la VL du Compartiment dans les sociétés en portefeuille ayant un score ESG de E.
 - 0%

Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une note de A, B ou C indique un bénéfice net positif pour les parties prenantes et la société.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs des Principales incidences négatives (PIN) pris en compte par le Compartiment au cours de l'exercice sous revue :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
ENVIRONNEMENTAL		
Émissions de GES	Émissions de GES de <i>Scope 1</i> [t. d'éq. CO ₂]	Le Compartiment a pris en compte les indicateurs des PIN environnementales ainsi que les éléments de mesure y relatifs (à gauche) dans le cadre de ses activités d'intégration ESG. Le Compartiment a examiné des éléments de mesure, y compris les émissions de GES, l'empreinte carbone, l'intensité des GES ainsi que d'autres PIN environnementales mentionnées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale, de même qu'en s'appuyant sur des tableaux de bord internes trimestriels, qui comprennent des données sur les portefeuilles et les indices de référence afin de permettre l'analyse et la comparaison au niveau des portefeuilles et des titressous-jacents.
	Émissions de GES de <i>Scope 2</i> [t. d'éq. CO ₂]	
Empreinte carbone [t. d'éq. CO ₂ par million d'euros investi]		
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements [t. d'éq. CO ₂ /million d'euros de chiffre d'affaires]	
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissements dans les sociétés bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris [% de pondération du portefeuille]	
Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles secteur	Part d'investissements dans des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles [% de pondération du portefeuille]	
SOCIAL		
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des armes controversées en appliquant des critères d'exclusion fondés sur des données de fournisseurs tiers.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Explication
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissements dans des sociétés bénéficiaires d'investissements qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a pris en compte les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG.
Diversité des genres au Conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du Conseil d'administration dans les sociétés bénéficiaires d'investissements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du Conseil d'administration [% de femmes au Conseil d'administration]	Le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans le cadre du processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a pris en compte le fait que les émetteurs respectent, ou non, les normes régionales en matière de diversité des genres. En outre, le Compartiment a pris en compte la diversité des genres au sein du Conseil d'administration dans les activités de vote par procuration, comme indiqué dans le document intitulé « Orientations en matière de vote par procuration de RBC GAM. Ces Orientations et nos registres de vote par procuration sont accessibles au public sur notre site Web.
Absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissements dans entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption [% de pondération du portefeuille]	Le Compartiment a tenu compte de l'absence de politiques de lutte contre la corruption et les actes de corruption dans le cadre de son processus d'intégration des caractéristiques ESG. Le Compartiment a tenu compte du fait que l'émetteur n'avait pas respecté les normes anti-corruption appropriées dans le cadre de son processus de gestion active fondamentale.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants

	Secteur	% d'actifs	Pays
Tencent Holdings Ltd	Services de communication	8,11	Chine
Alibaba Group Holding Ltd	Consommation discrétionnaire	7,73	Chine
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Soins de santé	6,47	Chine
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Finance	5,02	Hong Kong
Meituan	Consommation discrétionnaire	4,67	Chine
AIA Group Ltd	Finance	4,62	Hong Kong
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co Ltd	Soins de santé	3,85	Chine
NARI Technology Co Ltd	Industrie	3,53	Chine
JD.com Inc	Consommation discrétionnaire	3,42	Chine
Sinoseal Holding Co Ltd	Industrie	3,30	Chine

Au 31 octobre 2022.

La liste recense les investissements représentant la plus forte proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, courant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022



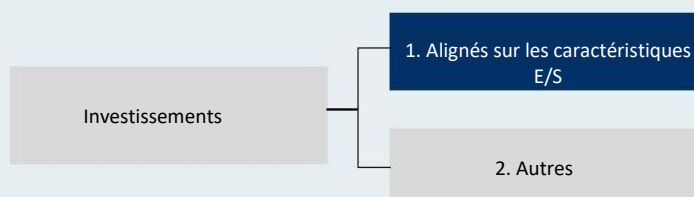
Quelle a été la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment a investi 100 % de sa VL (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions) dans des sociétés alignées sur les caractéristiques E/S promues par le Compartiment (« Catégorie 1 »).

● Quelle était l'allocation des actifs ?

97,1 % des actifs ont été investis dans des instruments alignés sur les caractéristiques E/S du Compartiment.

2,9 % des actifs étaient détenus sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, d'instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie « 1. Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements du produit financier utilisés pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie « 2. Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour refléter les investissements réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte.
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles verte des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Proportion (%)
Services de communication	15,34
Consommation discrétionnaire	23,23
Biens de consommation de base	5,41
Énergie	0
Finance	12,44
Soins de santé	10,29
Industrie	13,82
Technologies de l'information	7,10
Matériaux	1,41
Immobilier	3,70
Services aux collectivités	3,57

Les proportions sont une moyenne mensuelle pendant la période sous revue.

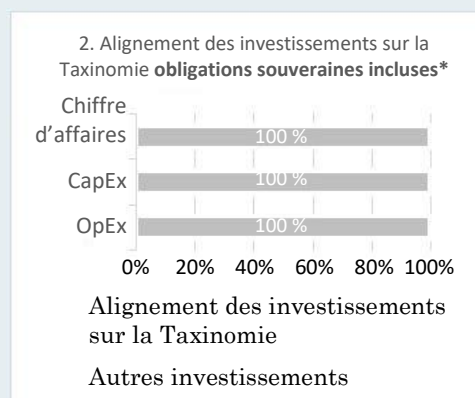
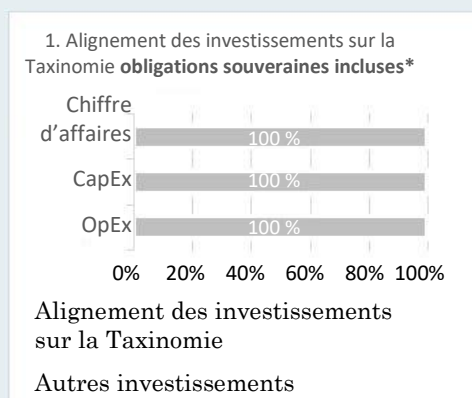
Au 31 octobre 2022, la proportion des investissements dans les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles était de 1,29 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« SFDR ») (non audité) (suite)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental en vertu du Règlement (UE) 2020/852.

● *Quelle a été la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.

● *Quelle est la part du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?*

Non applicable.



● *Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignée sur la Taxinomie de l'UE ?*

Non applicable, le Compartiment ne prétend pas réaliser d'investissements ayant un objectif durable selon les informations précontractuelles à publier en vertu du SFDR.



● *Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Le Compartiment détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments de couverture et/ou d'autres titres non destinés à fournir une exposition aux actions, qui sont inclus dans la catégorie « Autres », dans le but de fournir des liquidités et/ou à des fins de couverture. Ces instruments n'ont pas de caractéristiques environnementales ou sociales. À ce titre, aucune garantie n'était requise.



● *Quelles actions ont été entreprises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Les scores ESG de chaque société en portefeuille ont été revus au moins chaque trimestre et mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient disponibles. L'équipe d'investissement a suivi en permanence les controverses environnementales et/ou sociales et les actualités. Des recherches et un suivi indépendants ont été utilisés pour éclairer toute évolution du score ESG. Les caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ont fait l'objet de discussions régulières à l'occasion de réunions d'équipe.

L'équipe d'investissement a discuté, avec les émetteurs, des questions environnementales et/ou sociales qui ont été choisies et classées par ordre de priorité moyennant une approche fondée sur le risque.



● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.